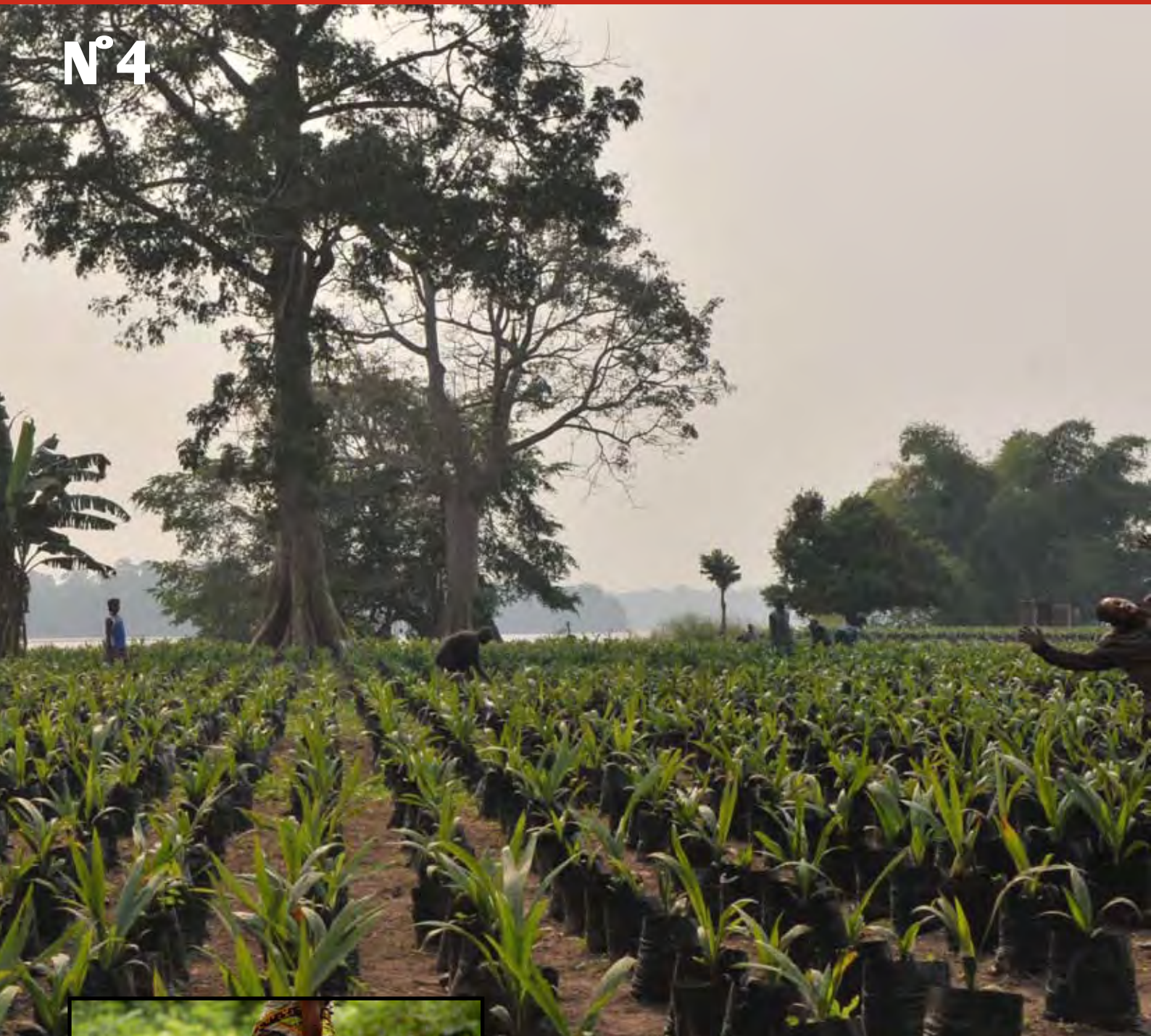




La Voix du Congo Profond,

le magazine d'un Congo rural en marche.

N°4



Trimestriel - Mars 2011

Edité par le Centre Agronomique et Vétérinaire
Tropical de Kinshasa, Laboratoire vétérinaire,
Avenue Wangata, Kinshasa.



La Voix du Congo Profond, le magazine d'un Congo rural en marche.

Editorial.	1
1. Recherche agronomique : vision d'un Congo prospère.	5
2. REDD+ et climat ; préserver coûte que coûte la forêt, l'environnement.	10
3. Politique agricole et objectifs du millénaire.	22
4. Modernisation et intensification de l'agriculture congolaise : changer les mentalités et pratiquer l'agriculture en savanes.	25
5. Le mouvement paysan en marche.	34
6. Les filières de production. La multiplication des boutures saines de manioc, par ISCO.	41
7. CARG, gouvernance décentralisé, la mécanisation agricole avec les CARGs.	51
8. Economie et partenaires, prix et marchés. Fiche entreprise : Katale Café.	53
9. Evénements : portes ouvertes à IBI Village les 1, 2, 3 juillet 2011. Petit Abuja, atelier, expo, conférence de presse, les 28 et 29 juin 2011.	58



Prochain N° : Présentation des portes ouvertes à IBI Village et les perspectives de l'économie verte. La grande réunion « Petit Abuja ». Découvrir avec IFDC Catalist les possibilités d'intensifier l'agriculture et la gestion intégrée des sols.



Directeur de publication : Alain Huart.

Réalisation du CD audio et interviews : Bob Yala, Honoré Kabongo.

Graphiste : Claire Boulanger.

Dessins : Jacqueline Renard.

Equipe de rédaction : Jean-Baptiste Lubamba, Chantal Tombu, Paulin Ossit, Rigo Gene, Lydie Massika, Max Muland et Alain Huart.

Correspondants en province (informations et photos) : Bertin Matumo, Espérance Nzuzi et Landu Nzita au Bas-Congo, Jean Marie Kamale et Romain Kyalire au Nord-Kivu, Micheline Mayingidi en Province Orientale, Victor Nkendi au Kasai Occidental, Roger Enyeka en Equateur, Sandra Kavira au Sud-Kivu, Marc Rodriguez au Bandundu.

Ministère de l'Agriculture : Dr Ali Ramazani Secrétaire Général, Christophe Mampuya, directeur analyse, planification, prospective, Paulin Ossit, coordonnateur de plans provinciaux.

Avec les contributions de Quentin Ducenne, A Lusakueno, Olivier Muschiete, Henk Breman, Samson Chirhuza, Sandra Kavira, Jean Baptiste Musabyimana, Marine Issumo, Romain Kyalire, Marc Rodriguez, Baudouin Michel, Lyna Mukwa, Appolinaire Biloso, Françoise Ansay, Hervé Corbel, Ernest Kuyengila, Frans van Hoof, les équipes de FAO, IFPRI, ISCO, IBI village, CENADEP, LOFEPACO, IFDC Catalist et WWF.

Trimestriel N°4 - mars 2011

Dépot légal : 0762.9742

Abonnement par 100 numéros pour un territoire : contactez Max Muland (243)999924852 - maxmuland@yahoo.fr.



Votre magazine « La voix du Congo profond » s'engage dans le développement rural & travaille avec vous pour qu'émerge une agriculture prospère, remède durable contre la pauvreté.

Ses atouts : actualité, plate-forme de communication et plaidoyer

1. Diffuser une information pertinente et actuelle, à destination des différents acteurs du pays.

- Développer les dossiers clés comme les filières en agriculture, pêche, élevage ; le foncier, la modernisation, l'insertion des jeunes, la création d'emplois, le financement et la politique agricole.
- Diffuser des informations sur les prix et marchés.
- Mettre en évidence les avantages comparatifs de la RDC, de ses provinces et territoires.
- Inciter à trouver de nouvelles voies tant dans l'agriculture de conservation que dans les cultures de rente, les puits de carbone...

2. Offrir un réseau unique favorisant le partenariat public privé et rendant possible les synergies entre tous les intervenants.

- Offrir des contenus utiles et mettre en réseau les radios communautaires et les professionnels des médias.
- Se concerter sur les actions pilotes qui réduisent l'exode rural et mettent en valeur le territoire.
- Proposer un appui structurant aux Organisations Paysannes, aux investisseurs professionnels et aux acteurs du processus CARG.

3. Etre un plaidoyer pour consolider un cadre institutionnel incitatif et évoluer vers une gouvernance décentralisée efficace pour un aménagement durable du territoire.

- Mettre à disposition une base de données des activités de développement agricole adaptées au pays et des projets à dupliquer, base d'élaboration des politiques agricole, nationale et décentralisée.
- Promouvoir une agriculture qui préserve les ressources naturelles et répond aux exigences environnementales actuelles (REDD+).
- Permettre aux acteurs de présenter leurs projets et de faire entendre leurs préoccupations par le biais du magazine.

La RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde, en dépit d'un potentiel agricole immense ; le déficit et le déséquilibre alimentaires touchent près de 2 personnes sur trois. Sans données objectives sur les techniques de production, prix et accès aux marchés, il est difficile pour les organisations paysannes en milieu rural de déterminer les activités aux meilleurs avantages comparatifs et de les mettre en œuvre de façon cohérente et efficace. La sous-information et l'enclavement maintiennent ainsi l'agriculture congolaise dans un état de survie justifiant la poursuite d'une majorité d'aides d'urgence qui ne favorisent pas le développement durable du pays. Le manque de coordination et de collaboration entre les différents acteurs sur le terrain constitue un autre frein ; certaines ONG travaillent avec leurs propres représentants paysans au lieu d'entrer en dialogue avec des paysans organisés et défendent chacune leur propre accès aux ressources financières ; les bailleurs de fonds et leurs agences d'exécution travaillent souvent de façon indépendante. La recherche agronomique n'est pas à la hauteur des enjeux, les universités ne sont pas suffisamment connectées aux défis économiques du pays. Les instances officielles n'associent pas assez la société civile. Les **organisations paysannes qui sont tout de même le moteur du développement durable du monde paysan** ne sont pas suffisamment financées dans les activités qu'elles animent et dans la lutte contre l'exode rural. On accorde trop peu d'attention au statut des **femmes** en tant que productrices, alors qu'elles sont les plus nombreuses et actrices principales dans l'approvisionnement alimentaire de leurs familles. Les **jeunes**, peu associés aux programmes de développement, se désintéressent des travaux agricoles alors que les ressources agro-environnementales du pays sont un immense gisement d'emplois pour demain.

Ecouter la voix du paysan, de la paysanne et de l'investisseur, réinstaurer le dialogue inter acteurs sur base d'une bonne documentation technique. Dans la multitude de rapports, expertises et ateliers d'évaluations sur l'efficacité de l'aide au développement en RDC, on relève le manque de collaboration entre les bailleurs et la dispersion des actions en RDC. Sur un territoire aussi vaste que la RDC, et avec des besoins presque infinis, un appui au développement non concerté ressemble forcément à un saupoudrage. De plus, en l'absence d'un suivi évaluation rigoureux, il est difficile de vulgariser les « bons » modèles mis au point au Congo par les associations paysannes pour pouvoir les reproduire. En effet, pour assurer un développement durable, il faut une duplication des projets qui marchent, une collaboration multi-acteurs dans les filières. Enfin, sans une coordination gouvernementale assez forte, chaque partenaire établit son diagnostic, son cadre de travail, son programme et ses projets de façon cloisonnée, à l'image de l'enclavement de cet immense pays.

La Voix du Congo profond se profile comme un outil visionnaire. Aujourd'hui, le Congo apparaît comme un enjeu planétaire avec sa forêt poumon à préserver; garder ce capital ne pourra se faire sans une dynamique communautaire adéquate et l'encadrement efficace des agriculteurs, avec un maillage étroit sur l'ensemble du territoire. Les organismes spécialisés dans la protection de la nature et des écosystèmes doivent forcément se retrouver dans un même réseau, avec les organisations paysannes et aussi les investisseurs privés.

La voix du Congo profond se donne pour objectif de vulgariser les expériences qui marchent et de les faire connaître au plus grand nombre. Bien que les partenaires techniques et financiers obtiennent des résultats incontestables sur un plan local, les projets ne sont pas assez durables et les portefeuilles, humanitaire et d'urgence, représentent toujours l'essentiel des fonds apportés par les bailleurs internationaux. On n'accorde pas assez d'importance aux besoins exprimés par la base, dans le Congo profond.



Transport de cossettes de manioc près de Bandundu ville.

La Voix du Congo profond est un outil essentiel pour les CARG Conseils agricoles de gestion, les organisations paysannes, les investisseurs privés. Les activités des CARG, des SMCL (structure mixte de concertation locale), CLD (comités locaux de développement), CLER (comités locaux d'entretien routier) et autres organes de concertation, se réalisent grâce au travail des coordonnateurs et de leur équipe. Les organisations paysannes congolaises se structurent de plus en plus autour de filières actives. Il faut continuer d'appuyer ce processus, et intégrer le maximum d'acteurs. La Voix du Congo profond prépare un répertoire de tous les acteurs.

Le premier appui à offrir aux acteurs locaux, c'est de les amener à réfléchir ensemble afin de se doter collectivement de ces orientations de développement qui deviendront progressivement le cadre du développement endogène et qui détermineront les initiatives locales à appuyer. C'est ainsi que la planification du développement est une première étape incontournable et ce n'est qu'au travers de celle-ci que les populations se concerteront pour définir les projets ponctuels d'appui dont ils ont besoin et pour lesquels elles seront d'accord d'en assumer la responsabilité dans la mise en œuvre et finalement, se les approprieront pour les pérenniser. Tout ce processus de choix et d'actions au service d'un projet collectif ne peut être conduit que par les leaders de la communauté, ceux-ci élus par le vote

démocratique. Ces leaders ainsi choisis pour assumer la gouvernance, deviennent dès lors des élus du peuple, mandatés pour favoriser une meilleure cohésion sociale et des responsables chargés de l'administration des ressources communes (publiques).



Présenté de façon objective, l'investisseur privé n'est plus vu comme une menace, mais une opportunité. La gouvernance dans le milieu rural passe par les animateurs de Comités locaux de développement et des ONG spécialisées, les inspecteurs, les CARG et les leaders des organisations paysannes ; tous ont besoin d'accéder à l'information, vitale pour faire les bons choix, de même que le sentiment d'appartenance à un réseau national. Les investisseurs privés ont besoin de travailler avec les petits producteurs qui eux-mêmes ont besoin d'accéder à des formes de crédit intrants ou campagnes. L'effort doit être placé sur les informations relatives aux prix et marchés, pour permettre les meilleurs choix d'activités et de filières selon les avantages comparatifs des terroirs, des territoires.



Pressoir de noix de palme, Kivu.

La Voix du Congo profond s'engage à appuyer de façon privilégiée et dans chaque province, les partenaires techniques et financiers, agences d'exécution qui s'impliquent dans **un processus de planification concertée avec tous les acteurs**, comme ISCO le fait avec les CARG dans le Bandundu, IFDC CATALIST et FOPAC au Nord-Kivu, et USAID au Bas Congo. Avec la coalition AGRICONGO, nous mettons en toute première priorité le renforcement des organisations paysannes congolaises, lequel sera décisif pour le pays.

La Voix du Congo profond souhaite participer à la réactualisation des cours et formations du système éducatif : les formations dispensées en RDC ne répondent pas encore aux besoins actuels et futurs de la RDC pour assurer un développement harmonieux, lutter contre la pauvreté et mettre en valeur les patrimoines naturels fabuleux du pays. Il serait donc fondé que les **enseignants et étudiants** aient accès à cette publication. Il en est de même pour les **écoles techniques agricoles** dont les programmes peuvent évoluer selon les actions en réaction en réaction au réchauffement climatique, par exemple.

Nous comptons sur le partenariat de l'Agence Belge de Coopération, et son projet d'appui à la formation professionnelle, pour préparer un numéro spécial consacré aux formations d'avenir pour l'avenir de la RDC. Avec la base de données de la VVOB qui a répertorié toutes les écoles agricoles de la République, nous proposons un parrainage entre écoles européennes et du Congo, pour permettre aux étudiants d'avoir accès aux numéros de la Voix du Congo profond. IFDC CATALIST abonne déjà les universités du Nord et Sud Kivu à « La Voix du Congo profond ».

Diffusion : le magazine « La Voix du Congo » profond paraît tous les trimestres (4 x par an). Avec le CAVTK, centre agro vétérinaire tropical de Kinshasa, il est diffusé dans tout le pays. En février 2011, nos partenariats permettent de couvrir environ 60 territoires et de distribuer 8000 exemplaires. Un abonnement comprend la livraison de 100 exemplaires dans un territoire (il y en a 146 en RDC) ; le partenaire peut distribuer lui-même ses exemplaires selon une clé de répartition conforme à l'esprit des CARGs. A ce colis s'ajoutent un (ou plusieurs) CD audio en français et dans les langues nationales, présentant les thématiques abordées dans le numéro. Ces CD sont distribués aux radios rurales communautaires, avec une évaluation quant à l'utilisation. Le colis couplé à ce numéro a été préparé par Bob Yala de radio Munku qui connaît particulièrement bien les systèmes agricoles de savane. Les informations « prix et marchés » seront intégrées dans d'autres systèmes de communication (réseau internet des universités, gsm et SMS avec les opérateurs nationaux...). L'abonnement à ces 100 exemplaires reçus ou expédiés en territoire 4 fois par an revient à 1 600 US \$, hors frais d'expédition et distribution.



Rouissage de manioc à Kiri.

La Voix du Congo profond soutient les publications locales et aussi des brochures agricoles spécialisées et de vulgarisation. Dans le colis de janvier 2011, nous avons ajouté des exemplaires de publications, dont la Voix du paysan, le bulletin de Dimitra, une brochure de SOS faim, et le numéro spécial « 50 ans » de la Voix du Congo profond. L'étape ultérieure consistera en des publications provinciales concertées, rédigées et diffusées avec tous les acteurs. Une fois par an, un répertoire de tous les acteurs agricoles sera mis à jour et édité. Des encarts publicitaires permettront de couvrir les frais d'impression de ce répertoire. Enfin, une bibliothèque va être installée au Laboratoire Vétérinaire de Kinshasa, avec accès à des bases de données spécifiques.

La Voix du Congo profond est le porte-parole en RDC de AGRICONGO, une coalition qui donne espoir. Jan Aertsen : « Agricongo » est une initiative récente d'un consortium constitué de Vredeseilanden, Trias, SOS Faim, CSA, Solidarité Socialiste... qui cherche à renforcer le développement agricole en RDC en favorisant la formation et les échanges au sein des organisations paysannes et à inscrire l'agriculture comme priorité sur l'agenda de développement des autorités belges et européennes. **Agricongo** croit dans la force de l'agriculture familiale, sous condition d'un bon accompagnement au niveau de la **commercialisation** et du **renforcement de l'économie locale**, pour travailler de façon durable. A côté de l'agriculture familiale, il faudra également d'autres modèles de business. Les ONG, aussi bien en Europe qu'en RDC et ailleurs, travaillent souvent de façon isolée et essayent de réaliser leur propre agenda. Cela est lié au cadre de subventions, qui ne stimule pas la collaboration. Le manque de professionnalisme des ONG est parfois une raison pour ne pas s'exposer aux autres. Il faut donc clairement plus de concertation et de synergie entre ces « acteurs », en impliquant également des universités et les acteurs gouvernementaux. L'émergence d'une **coalition** d'ONG belges qui travaillent dans le secteur agricole en RDC, et qui se sont regroupées sous le sigle AGRICONGO et qui travaillent en prise directe avec les organisations paysannes congolaises, suscite donc un espoir majeur.



Mécanisation à la sucrière de Kulu Ngongo.

Merci à tous nos soutiens, dont les logos sont présentés sur la couverture arrière du magazine : sociétés privées de la RD Congo, ONGD membres d'Agricongo et les équipes de Vredeseilanden, Sol Soc et SOS faim, les organisations paysannes du Congo, AGRISUD, CDI Bwamanda, Marc Rodriguez de ISCO avec l'appui de l'UE, Baudouin Michel, L. O. Alaguillaume de la banque BIC, Henk Breman, Samson et leur équipe de IFDC Catalist, 11 11 11, le CRONGD, les CNONGD, WWF, SNV, M. J-C Damseaux, FAO, CTB Paideco...

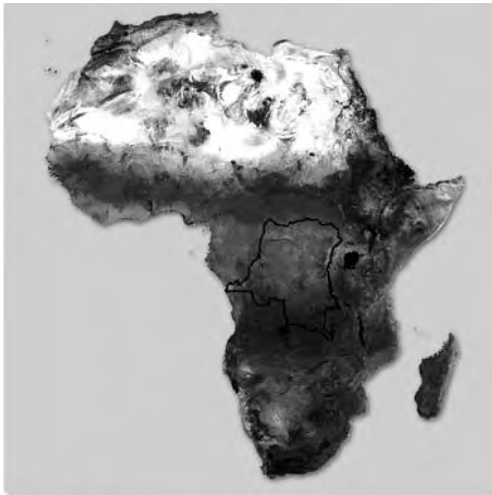
1. Recherche agronomique et vulgarisation



Vision d'une recherche agronomique pour bâtir d'ici 2030 un Congo prospère qui protège son patrimoine naturel.

Alain Huart, expert agricole.

Quentin Ducenne, expert forestier, Resources & Synergies Development.



La RDC se situe au centre du massif forestier africain

Forêts denses humides ■
Forêts sèches et savanes ■

SOURCE: © 2007 UCL-GEOMATICS, COMPOSITION COLORÉE SPOT VEGETATION

Prévenir les effets néfastes du dérèglement climatique est désormais une priorité à l'échelle planétaire. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est crucial en Amazonie comme dans le bassin du fleuve Congo, où l'agriculture et la déforestation sont les grands émetteurs de dioxyde de carbone. En Afrique, l'intégrité de la forêt du bassin du fleuve Congo est seule capable de garantir une stabilité climatique pour l'essentiel du continent, notamment à travers la disponibilité et la répartition des pluies.

Coffre-fort de biodiversité mondiale et régulateur incontournable, la RDC devient l'un des pays les plus importants pour l'avenir de la planète. C'est dans ce contexte qu'il faut organiser une agriculture qui apporte des solutions immédiates et durables aux problèmes de la faim et de la pauvreté en RDC tout en préservant l'environnement.



Les institutions congolaises compétentes.

La politique scientifique, agricole et de développement durable

Le Ministère de la Recherche Scientifique de la RDC est chargé de promouvoir et d'orienter la recherche scientifique et technologique vers des efforts de reconstruction et de développement du pays et de diffuser les résultats de recherche en assurant leur concours concret au développement économique et social. Le Ministère de l'Agriculture assure la mise en place des politiques agricoles et s'engage progressivement dans le programme du NEPAD (programme détaillé de développement de l'agriculture africaine). Le Ministère du Développement Rural est également associé dans le Groupe Thématique XV avec un volet routes de dessertes agricoles et entretien routier, essentiel pour le désenclavement des populations.

Cependant, les institutions congolaises en charge de la recherche agronomique tardent à se réformer. Des organisations paysannes, actrices dans la recherche agronomique, comme le SYDIP, syndicat de défense des intérêts des paysans, avec 12 filières, ne sont pas prises en compte et n'ont pas aisément accès aux financements. La recherche réalisée par le secteur privé n'est pas suffisamment valorisée, alors que dans le même temps, l'apport des partenaires techniques et financiers de la RDC dans la recherche agronomique se réduit. Si ce n'est le défi que relève « la Voix du Congo profond », la diffusion des résultats de recherche reste timide et la réforme du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural s'est ralentie depuis le retrait de l'appui institutionnel de la Belgique au niveau central. **Si on ne remédie pas à la situation de faible gouvernance agricole et scientifique, il pourrait s'avérer impossible pour des programmes comme le REDD+ de pleinement jouer leur rôle de catalyseur économique durable.** Une agriculture optimisée représenterait au moins 40 % de potentiel de réduction des gaz à effet de serre en RDC à l'horizon 2040. L'enjeu c'est un changement radical : intensifier coûte que coûte l'agriculture, orienter les choix vers des cultures à haute performance et bons prix de vente, faciliter l'accès aux marchés, gérer la fertilité des sols, désenclaver les producteurs, réduire les pertes et majorer les plus-values (transformation...), stopper l'extension de l'agriculture itinérante sur brûlis, sédentariser l'agriculteur en savanes et lui donner les moyens de réaliser de bons rendements (semences, intrants, agro foresterie, mécanisation, transformation, accès aux marchés).

Possédant plus de la moitié de la forêt du bassin du fleuve Congo, deuxième région forestière tropicale en importance après l'Amazonie, la RDC retient bien sûr l'attention environnementale au niveau global. Cependant, la RDC est aussi l'un des plus grands pays agricoles alors que 60 % de sa population vit sous le seuil de pauvreté. La RDC a donc impérieusement besoin d'orientations claires sur les filières prioritaires du secteur agricole, dans les différents systèmes agro-écologiques du pays.

Le règlement des aspects fonciers directs et indirects pour assurer la sécurité des investissements, tant pour les petits que pour les grands producteurs, est un préalable primordial. Actuellement, la loi foncière ne garantit pas la propriété des terres villageoises et ne précise pas le statut des chefs coutumiers. Les us et coutumes et chartes foncières locales sont rarement prises en compte ou sont souvent en compétition avec les cadastres forestiers et miniers, entraînant une multiplication des litiges.

Pour combattre efficacement la pauvreté, la valeur ajoutée agricole annuelle par travailleur agricole doit être redressée, et passer d'environ 100 \$ par mois en RDC actuellement (Banque Mondiale, 2008) à 800 \$ par mois comme aujourd'hui au Cameroun ou en Tanzanie. Aucun autre secteur d'activité n'est plus efficace que l'agriculture pour résorber la pauvreté. Selon les résultats observés ailleurs, on sait qu'une augmentation de 10 % de la productivité agricole se traduirait par une réduction de 7 % de la pauvreté nationale.

Hormis le maraîchage autour de quelques grands centres urbains (encadrement FAO HUP), la culture de maïs au Katanga, et les filières encadrées par les organisations paysannes les plus efficaces, les pratiques agricoles destructrices persistent, voire s'étendent ou se généralisent et en particulier dans les grandes provinces « forestières ». Plus de 15 millions de personnes vivent de la forêt en RDC, et pratiquent l'agriculture itinérante sur brûlis, occasionnant une déforestation longtemps sous-estimée.

Or, livrés à eux-mêmes, les agriculteurs congolais continueront de brûler la forêt, et tant que l'agriculture ne se modernisera pas, la population croissante aura besoin davantage de terres agricoles. Une agriculture peu performante exige une main-d'œuvre importante, donc des familles rurales importantes qui à leur tour ont besoin d'avantage de surfaces nourricières. C'est une dynamique dangereuse qui s'auto-entretient.



Charbon de bois à partir d'une plantation d'acacias.



Fondation
Hanns
Seidel

Si on veut limiter les effets de la déforestation en RDC, et anticiper les effets du réchauffement climatique sur un continent qui dépend fortement des précipitations pour maintenir ses rendements agricoles, il faut intensifier significativement l'agriculture en savanes dans le courant de cette décennie et s'en donner les moyens. La recherche forestière ne saurait évoluer seule. Il faut développer une agriculture durable maintenant. L'agroforesterie rend possible une réponse durable, comme le démontrent les 350 exploitants du projet agroforestier de **Mampu**. La RDC est un cas exemplaire où s'appliqueraient de façon concrètes les recommandations du rapport IAASTD, pour répondre au mieux aux défis d'une agriculture durable.

Le volet II du programme de la coordination REDD+ en RDC prévoit le développement accéléré d'une agriculture performante en milieu rural, à partir d'une stratégie agricole nationale visant à accroître de façon continue et durable le PIB sectoriel, les revenus des agriculteurs : il faut impérativement sédentariser les agriculteurs vivriers qui utilisent l'agriculture itinérante sur brûlis.

L'objectif est d'atteindre 50% des agriculteurs en RDC d'ici 2030 et d'accroître les rendements de plus de 100% (200% dans certains cas) et de pérenniser les cultures par un travail adéquat de la terre, permettant une sédentarisation des populations sur les terres déjà cultivées.

- Programmes focalisés sur l'augmentation de la productivité, en particulier la culture du manioc qui représente 70% de la production agricole.
- Appui à la création et renforcement des structures communautaires par la fourniture d'intrants et la gestion intégrée des sols (Gifts).
- Agriculture de conservation, jachères à base de légumineuses (*Acacia sp.*, *Stylosanthes sp.*...).

Comment l'agriculture itinérante sur brûlis est-elle devenue si néfaste pour la RDC ?

(Marc Rodriguez)

Théoriquement, le système à jachère brûlis est « durable », en cela qu'une exploitation de dix hectares par exemple, qui ne met en culture qu'un hectare de jachère par exemple, peut tourner sans fin sur la même surface de dix hectares avec des rendements acceptables. C'est exactement cela aussi le système de Mampu, un système à jachère brûlis, mais bien contrôlé. Il concentre et systématise en quelque sorte le système paysan et il contrôle surtout la durée de la rotation. Un village ayant une densité de population acceptable, pratique un système à jachère brûlis durable car la durée des jachères est respectée. Le système cesse d'être durable lorsque la population du village augmente.

Dès lors les distances aux champs augmentent, et les paysans sont amenés obligatoirement à réduire les durées de jachère dans les premières couronnes (zones concentriques autour du village). On passe alors d'une durée de cinq à huit années permettant pratiquement d'obtenir une jachère arbustive de bonne densité, à des durées de 4 et 3 ans. C'est à ce stade que s'amorce la baisse des rendements et la déforestation. A l'époque coloniale et post indépendance, les agronomes organisaient les mises en culture, et cela se faisait avec le système dit de la culture en bloc. Tout le village cultivait des champs que l'agronome délimitait en bloc. Il organisait ainsi le brûlis dans l'espace et il imposait des durées de jachère, donc de distance aux champs. Mais cette pratique a complètement disparu pour des raisons multiples : pression foncière, appropriation privative de fait sinon de droit, augmentation des densités humaines, affaiblissement de l'état et de la coutume, affaiblissement des services techniques de l'agriculture et de leur pouvoir de sanction.

Besoins annuels en terres de forêt dans la province du Bandundu

Le tableau ci-dessous montre la situation très préoccupante du Kwilu avec plus de 20 % de déforestation annuelle. Les galeries forestières du Kwango sont également fortement menacées.

		Mayi Ndombe	Plateau	Kwango	Kwilu	Province
1	superficies	97 036	31 751	91 102	79 301	299 190
2	populations	982 730	384 744	1 750 219	3 056 943	6 174 636
3	densités moyennes	10	12	19	39	21
4	nombre de ménages	163 788	64 124	291 703	509 491	1 029 106
5	défriches annuelles de forêt par ménage	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
6	besoin annuel en «forêt» en ha	163 788	64 124	291 703	509 491	1 029 106
7	besoin annuel en km ²	1 638	641	2 917	5 095	10 291
8	% forêt dans la superficie totale	40%	30%	20%	30%	30,2%
9	besoin en % de superficie totale	1,69%	2%	3,2%	6,4%	3,44%
10	besoin annuel en % de superficie en forêt	4,2%	6,7%	16,0%	21,4%	11,4%

+ brûlis de savanes et brûlis de chenilles

au moins			
brûlis de forêt claire à mikwati	10 000	km ²	(estimation personnelle ad minima)
brûlis de savanes (herbeuses et arbustives)	100 000	km ²	idem 3% de superficie totale

Rien ne sert de tenter de protéger la forêt sans s'occuper de l'agriculteur.

Pour lutter durablement contre la pauvreté et rétablir la sécurité alimentaire, l'objectif fondamental de ces 30 prochaines années en RDC consiste à développer les stratégies de recherche qui apportent des réponses durables à ce double problème : des savanes en rapide appauvrissement des sols (et la destruction des galeries forestières en savanes), et une forêt primaire qui se détruit à petit feu. Avec la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis, culturellement enracinée et systématique, la RDC est le pays au monde qui consomme le moins d'engrais par habitant. Donc, il faut forcément intensifier l'agriculture en savane, réduire la destruction de la forêt par les pratiques agricoles adéquates et aussi la production de charbon de bois. Ces pratiques relèvent de l'agroforesterie et des projets carbone. Il faut former des ressources humaines, des chercheurs, et techniciens forestiers et agricoles nombreux pour soutenir ces actions agro-environnementales comme le prévoit le programme REDD+.

Les partenaires techniques et financiers, la FAO, le FIDA, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'agence belge de coopération, l'USAID, etc. ont intégré l'agriculture ou l'environnement dans leurs priorités en RDC. Toutefois, les résultats peu spectaculaires des projets agricoles éparpillés en RDC et la faiblesse des institutions congolaises expliquent un manque d'engouement de ces partenaires. Et pourtant, le retournement des priorités en faveur de l'agriculture est incontournable, comme l'insertion du secteur agricole dans les priorités du XI^{ème} FED pour la RDC, la mise en place du processus PDDAA NEPAD avec un système de suivi crédible (RESSAKS).

Les axes majeurs de la poursuite des actions de la recherche agronomique et forestière sont :



Essai de *Jatropa Curcas* à la station INERA de Mvuazi.

- Réforme en profondeur de l'institution INERA ; consolidation du statut juridique et modalités pratiques d'un fonds d'appui à la recherche ; sécurisation et conditions salariales du chercheur dans le système national de la recherche agronomique, droit de propriété intellectuelle en faveur des chercheurs congolais.
- Elaboration participative et décentralisée d'un plan stratégique de la recherche agroforestière, qui incorpore aussi les volets animal et halieutique, et aboutissant à une table ronde des partenaires techniques et financiers, pour une répartition des actions entre bailleurs.
- Mise sur pied d'une base de données et mise en réseau des chercheurs congolais pour une valorisation rationnelle au service du pays ; définition d'une charte éthique avec les centres de recherche internationaux pour une collaboration durable avec le système national de la recherche scientifique (y inclus, les organisations paysannes, le secteur privé).

Recherche agronomique et vulgarisation

- Installation de passerelles entre ministères de la Recherche Scientifique, Enseignement Supérieur, Agriculture Pêche Elevage, et mise en place de groupes de travail et de réflexion interministériels et inter-acteurs du système de recherche scientifique (INERA, Universités, privés, organisations paysannes) sur des thèmes transversaux agriculture-forêt, tels que l'intensification d'une agriculture préservant la forêt et la fertilité des sols.
- Rendre opérationnel un groupe de travail d'experts et d'appui aux initiatives du programme REDD+ volet agricole, pour identifier les projets, renforcer les capacités et faciliter les synergies. Favoriser l'éclosion à la base, par le système CARG et autres CLD, de plans de développement décentralisés, qui incorporent les priorités relatives à l'intensification de l'agriculture, dans une stratégie de réduction des gaz à effet de serre.
- Dynamiser ou créer un réseau de diffusion vulgarisation des résultats de la recherche, via les conseils agricoles de gestion CARG, les organisations paysannes, l'association des journalistes agricoles, le réseau des radios communautaires. Insérer dans le réseau des sites didactiques et équipés de références comme la station INERA de Luki, le jardin botanique de Kisantu ou encore le centre de développement intégré de CADIM.
- Installer une recherche agronomique pratique en prise directe avec les organisations paysannes et le secteur privé ; mise en réseau des centres de référence faisant du système de recherche national de recherche agronomique et forestières (centres de recherche, Universités, secteur privé, organisations paysannes faitières comme la fédération des organisations paysannes du Congo FOPAC, projets d'intensification de l'agriculture-IFCD Catalist), pour multiplier et diffuser du matériel végétal de qualité.



Le bureau de la direction à la réserve de biosphère de Luki.



Une pépinière d'arbustes de quinquina exempts de maladies, produit de la recherche du SYDIP au Nord-Kivu.

- Développer une politique agricole audacieuse qui oriente les partenaires techniques et financiers, et affecter des moyens appropriés venant des bailleurs et agences vers les organisations paysannes qui pratiquent la recherche appliquée dans les filières qu'elles encadrent (le cas du SYDIP qui encadre 12 filières agricoles). Doter les organisations paysannes d'une expertise de suivi évaluation, monitoring de projet afin d'offrir une meilleure garantie de bonne utilisation des fonds.
- Consolidation de centres d'excellence, de modèles d'agriculture sédentarisée en savanes respectueuse des sols dans chacune des vingt-six provinces, réunissant des conditions optimales pour la vulgarisation des techniques : un pôle pour l'agriculture péri urbaine en périphérie de Kinshasa ; des pôles agroforestiers, avec la station INERA de Luki, le jardin botanique de Kisantu et le centre de développement intégré de CADIM ; un pôle semencier et vivrier dans chaque province avec les organisations paysannes ; un pôle agroalimentaire au Katanga ; un pôle café, cacao, quinquina, thé, élevage, avec le Sydip au Nord-Kivu ; un pôle fruitier et de transformation agroalimentaire au bas Congo ; plusieurs pôles cultures de rente en Equateur et dans la province Orientale. Cette liste n'est pas limitative : il faudrait un centre développant des activités de référence dans chaque territoire.

2. REDD+ et climat. Préserver la forêt



Paysans, pêcheurs, acteurs de la conservation des ressources naturelles dans l'exercice de leur métier !

Interviews réalisées par Françoise Ansay, WWF.



Roger Ngimbi, pêcheur, habite le village de Luango-Nzami, non loin de Moanda. Ce village est un de ceux du « Parc Marin des Mangroves » au Bas-Congo, à l'estuaire du fleuve Congo.

Que pêchez vous sur le fleuve ?

Nous pêchons pleins de sortes de poissons différents. Il y en a beaucoup. Mais les pêcheurs qui ont un moteur en pêchant beaucoup plus que moi. On ne prend pas les petits poissons, uniquement les grands. On ne va pas dans les frayères qui sont au bord de la rive, dans des sortes de trous où de toute façon on ne sait pas accéder avec nos pirogues, à cause des pierres. Je gagne correctement ma vie. J'ai réussi à payer les frais scolaires et la nourriture des enfants.

Lambert Makinda, pêcheur, et éco-guide hippos à Luango-Nzami. Depuis septembre 2009 il est chargé du suivi et de la protection des hippopotames. Il se déplace sur le fleuve en pirogue. Le fleuve en bordure de Luango-Nzami est le seul lieu du Parc Marin où l'on trouve des hippopotames.

Qu'est ce que cela signifie « être éco-guide hippos » ?

C'est deux choses : suivre les hippos et sensibiliser les pêcheurs et les chasseurs à ne pas les tuer. Nous sommes 6 à les pister. Nous partons vers 4h du matin à deux pirogues le mercredi et le samedi et on les cherche. Parfois, il faut 2-3h de pirogue pour les trouver. Mais on connaît à peu près les endroits où ils vont : il y a 4 sites sur le fleuve. Chaque fois qu'on y va, on les voit. Puis nous transmettons l'information au Président du CLD (Comité Local de Développement) qui note dans le cahier. Les hippos connaissent notre voix, nous n'avons pas peur d'eux car nous les connaissons depuis longtemps et eux n'ont pas peur non plus. Au total, ils sont quinze. 4 mâles adultes, 8 femelles et des petits. On a donné des noms à certains d'entre eux : il y a les deux vieux mâles Matélé et Rambo. Puis Ndoko. Et une femelle adulte, Marietélé et une enfant, Bijou.



Matele à Luango-Nzami non loin de Muanda.

Est-ce que les hippos posent des problèmes aux villageois ?

Une fois par an, en saison sèche, lorsqu'il n'y a plus assez d'herbe pour eux au bord du fleuve, ils vont dans les champs sur les îles. Nous y cultivons quand l'eau est basse et les terres asséchées. Les hippos sont capables de dévorer un demi hectare chacun. Il faudrait trouver des solutions pour cela. Peut-être que le champ d'aubergines et les plantations d'acacias que le projet nous a aidé à mettre en place pourraient nous rapporter plus et éviter de mettre des champs sur les îles. Car de toute façon, c'est loin et pas facile.

Quel intérêt représentent les hippopotames pour le village ?

On ne veut pas tuer les hippopotames, en plus ils sont protégés. L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature a d'ailleurs mis un poste de garde dans notre village. Et puis, des touristes sont intéressés pour venir les voir. Cela ne rapporte pas encore grand-chose pour le village mais on prévoit de faire des repas pour eux, qu'ils nous paient pour la visite sur le fleuve. Nous espérons qu'avec le projet, plus de touristes ou de visiteurs vont venir car nous sommes prêts à leur montrer les hippos.

Maman Monique Nzukutemo, Vice-Présidente des femmes du Comité local de Développement de Nsia Mfumu, situé dans le « Parc Marin des Mangroves à Luango-Nzami ». Elle est aussi pépiniériste, reboiseuse à Nsia Mfumu (DCMT).



Les comités locaux de développement rural (CLD), sortes de petits conseils communaux à l'échelle de village, ont été mis en place avec un comité élu par l'ensemble des villageois. Ce comité est chargé de la mise en place de projets de développement au bénéfice de l'ensemble du village. Le projet appuie ce comité dans son organisation, dans la définition des choix prioritaires de développement pour le village avec des activités agricoles, de reboisement et d'écotourisme, afin de permettre aux villageois de développer des revenus permettant d'une part de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du village, d'autre part à réduire la pression anthropique sur le parc naturel, le « Parc Marin des Mangroves ».

Vous êtes aussi pépiniériste et reboiseuse, pourquoi faire ces plantations d'acacia ?

D'abord, c'est l'agriculture qui nous intéresse car c'est un grand champ que nous allons pouvoir partager (les bénéfices de la vente iront au comité local) et puis, d'ici 1 an environ, nous allons suivre une formation d'apiculture et voulons installer des ruches pour produire du miel. Il n'y a pas de miel ici et les gens sont demandeurs. Avec cet argent, nous pourrions améliorer des choses dans notre village ; construire une nouvelle classe, réparer les pompes... on verra.

Vous n'êtes pas intéressés par le bois qui pourrait être produit ?

Jusqu'ici nous achetons du makala au marché. Il y a peu, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature a arrêté des carbonisateurs dans le Parc. Ils ont été mis au cachot et sont devant le tribunal. Tout le monde en parlait. Pendant quelques jours, on a eu beaucoup moins de makala sur le marché. Alors, on s'est dit que sur 45 ha, on devrait prévoir une partie pour avoir du bois pour la cuisine et cuire les briques. Ainsi, on aurait notre propre production.

Vous n'avez pas peur que vos terres soient demandées pour l'exploitation pétrolière ?

C'est vrai, il y a plusieurs sociétés ici qui exploitent du pétrole et prospectent souvent dans les savanes. En général, ils demandent les terres au chef de terre, lui donnent un peu d'argent pour la location pour exploiter ou prospecter. La terre n'a pas beaucoup de valeur alors le chef les loue pour un bas prix. Par contre avec nos arbres, on sait que la terre a beaucoup plus de valeur ; on nous a dit qu'avec le stock de carbone qui aurait là, on pourrait réclamer beaucoup plus. De plus, comme le chef de terres est dans notre CLD, il nous préviendra si il y a une demande de ce genre et on pourra en discuter au sein du comité.



Extraction du pétrole à Muanda.



Helos, ex-carbonisateur, paysan pisciculteur à Kiza (Bas-Congo), initiateur d'une association de paysans pisciculteurs, près de la réserve de biosphère de Luki (PAPASA).

Le projet « PAPASA » vise à développer des alternatives de revenus pour les habitants riverains de la réserve de biosphère de Luki, au Bas-Congo. L'enjeu : permettre à ces paysans de développer suffisamment de revenus sur leurs terres agricoles pour devenir indépendants des ressources puisées dans la forêt : bois pour le makala vendu dans les villages, gibier, plantes... et surtout terres forestières défrichées pour l'agriculture dans le cadre de leur pratique ancestrale ; l'agriculture sur brûlis. Hélos nous parle de ses étangs piscicoles et des 25 étangs qu'il a construit avec 17 associés en moins de 7 mois !

C'est quoi le métier de carbonisateur ?

Cela consiste à aller dans la forêt (oui, la forêt la plus proche est la réserve de Luki), couper les arbres, faire des fours (un tas de bois recouvert de terre auquel on met le feu qui couve lentement durant environ une semaine) pour produire le charbon. Puis des femmes viennent le chercher pour le vendre soit au bord de la route, soit à des commerçants. C'est un métier très dur et très solitaire. Personne ne vient vous aider pour ce type de travail.

Pourquoi avez-vous arrêté ?

Cela fait 2 ans que j'ai arrêté. La carbonisation, c'est vraiment « le poison retardé ». Toutes les fumées qu'on absorbe sont vraiment dangereuses pour la santé. On peut mourir plus tôt. C'était devenu physiquement trop dur. Je me suis mis à cultiver avec ma femme. Le projet est venu au bon moment pour développer, améliorer nos pratiques. Je ne pensais pas que je pouvais apprendre à cultiver, à faire du poisson, du riz, à avoir de bons rendements. Même si la réserve n'est qu'à une heure de marche, nous ne voulons plus aller faire du makala.

Qu'est ce qui vous a motivé à devenir fermier modèle ?

Avant tout, les formations : apiculture, culture de l'arachide, du manioc, du maïs (avec de nouvelles variétés, en respectant les écartements), la bonne façon de faire des rotations. Avec le miel, après trois mois, on a 5 l de miel, cela fait 20 \$. Si j'avais su cela avant, je serais déjà riche ! J'ai donc des ruches, des petits piments que je récolte au fur et à mesure de leur maturité. J'ai mis des leucena dont le feuillage peut être donné aux chèvres ou aux poissons et pour marquer la limite de ma parcelle. Et dans 2 mois, j'aurai mes premiers poissons. Et je ne les récolte pas encore car j'attends que les oeufs produits par les mères soient devenus alevins pour garantir la production suivante. Le technicien m'a appris comment voir les mères pleines d'œufs. J'ai aussi planté du riz dans certains étangs. J'en ai déjà récolté, il est très bon, bien meilleur que le riz importé. Il y a une décortiqueuse commune. « Vous mangez trois mois ce riz, et vous êtes très fort ». Le son de riz, je le donne aux poissons.

Vous ne regrettez pas d'avoir abandonné le métier de carbonisateur ?

Maintenant, « je suis vraiment plus calme, je ne souffre pas, je suis à l'aise ». Ma femme transportait le charbon de la réserve. Elle a aussi arrêté depuis que nous sommes fermiers modèles. Elle est très heureuse. Ici avec toutes ces productions, nous pouvons renouveler chaque année notre alimentation, nos revenus. La forêt, elle, n'est pas infinie. On le voit et on le sait maintenant. Comme carbonisateur, dès que j'avais de l'argent, je le dépensais pour acheter à manger. Et je n'avais plus rien en cas de problème, pour la santé des enfants par exemple. Et personne ne prête de l'argent à un carbonisateur. A un agriculteur, oui, car on sait qu'il a du manioc dans son champ et qu'il pourra payer ensuite. Pas un carbonisateur.

Vous avez créé l'association des paysans pisciculteurs éleveurs de Nzansi (APPEN) ?

Etre fermier modèle, c'est aussi **partager les savoirs** que l'on a appris lors des formations. Nous nous sommes **associés** et avons **travaillé ensemble**. Maintenant, sur 4 sites différents, nous avons 25 étangs, dont certains ont déjà du riz. Nous avons construit ces étangs de nos propres mains, sans l'aide du projet. Un jeudi par mois, nous travaillons à l'étang communautaire. Les bénéficiaires de cet étang iront à une caisse commune soit pour faire crédit à l'un d'entre nous, soit pour investir ensemble, acheter des alevins ou des aliments pour poissons, des semences. Il y a une forte demande des villageois ici aux alentours. On n'aura pas besoin de vendre loin.

Aigle, fermier modèle depuis 4 ans, dans le cadre du projet PAPASA près de la réserve de biosphère de Luki (PAPASA).



Poste central de la réserve de biosphère de Luki.

Chez Aigle, un savant équilibre de cultures différentes est installé dans les champs : maïs, bananiers, acacias sont implantés ensemble, mais avec un léger décalage ; le maïs récolté, l'acacia pourra déployer toute sa vigueur et, par ses racines riches en azote refertilisera la terre pour l'implantation suivante. Un autre champ, fraîchement défriché, a accueilli ici aussi des acacias, mais en association avec le manioc.

Alors, Mr Aigle, quoi de neuf depuis l'année passée ?

Vous le voyez, là, j'ai construit une petite maison. Elle accueillera les stocks de production, pourra servir de logement pour mes deux ouvriers et à côté le petit élevage de chèvres. J'ai en effet des ouvriers depuis peu. Ils m'aident pour le travail, le sarclage, les pépinières,... et cela leur donne un salaire. Il y a beaucoup de jeunes gens au village qui n'ont pas de travail. J'ai beaucoup de travail et il y en a aussi pour eux. J'ai de quoi les payer. Vous voyez aussi, j'ai une moto. Avant, je venais ici en vélo.

Par rapport à votre situation initiale, que constatez vous ?

D'une manière générale, j'ai de meilleurs rendements agricoles, la diversité de mes cultures ou productions a fortement augmenté. Quand une culture ne marche pas bien, j'en aurai certainement une autre qui marchera ; je peux cueillir des fruits et je les vends. Bientôt j'aurai du bois. Ou alors je vendrai le miel. Maintenant, en plus, je fais du riz pluvial dans les bas-fonds, des terres qu'on n'exploitait pas avant. J'ai décortiqué cette année 150 kg, cela suffit à ma consommation familiale. J'ai aussi encore augmenté la surface de ma ferme de 18 ha avec des cultures ou du reboisement, et ce, malgré les feux de brousse qui ont détruit une partie de mes jeunes plantations l'année passée.

Les voisins doivent commencer vraiment à s'intéresser à votre ferme ?

Oui, vraiment, je n'arrête pas d'avoir des visites. C'est d'ailleurs une des conditions pour être « **ferme-modèle** ». Il faut partager les savoirs avec les autres. J'ai deux pépinières, par exemple, une pour moi, et une pour donner à des voisins qui veulent essayer l'une ou l'autre variété, ou arbre. J'ai donné du riz au chef du village pour qu'il essaye sur ses terres. Je suis aussi Président du Comité local de Développement (CLD – Comité Local de Développement, une sorte de petit conseil communal, mis en place dans le cadre du projet). Là aussi, avec les autres membres du comité et dans le champ-école, on teste et vérifie nos connaissances ensemble, on discute. C'est comme une réunion, mais plus pratique. C'est très intéressant. Tous ceux qui ont participé à ce champ puis essayé chez eux ont vu leurs revenus augmenter.

Que faut-il pour qu'une ferme assure ce qu'il faut à la famille ? Pour qu'elle devienne autonome d'un projet ?

Le premier problème à régler, c'est la disponibilité des terres. On comprend de plus en plus qu'il ne faut pas aller prendre des terres dans la réserve ; il faut trouver d'autres terres et ce n'est pas évident. **En reboisant ou en cultivant les savanes, on a accès à de nouvelles terres plus proches** de chez nous que celles de la réserve. C'est la même chose avec les **terres de bas-fond**, qu'on apprend pour la première fois à valoriser : soit en pisciculture, soit en riziculture, soit les deux. Des gens viennent me voir pour qu'on aille ensemble évaluer les possibilités d'exploitation de leurs bas-fonds. Il faut aussi une **diversité de cultures**, avoir bien compris les rotations, les manières d'associer les cultures qui enrichissent le sol, de celles qui l'appauvrit.

Et alors, quels projets pour cette année ?

J'ai ouverte boucherie dans la petite ville voisine, grâce aux revenus de la ferme. J'y vends ma production et celle de mes voisins. Elle me rapporte également et permet à ma fille d'avoir un travail. J'aimerais, d'ici l'année prochaine, mieux accueillir les visiteurs, voire des **touristes**. Dans la petite maison, nous devrions avoir une cuisine pour faire des repas avec les produits d'ici. Et j'organiserai des visites de ma ferme. A la sortie, ceux qui le voudront pourront également acheter des semences, des plants, des produits de la ferme.



Le contexte REDD, le centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) et la plateforme ASB en République démocratique du Congo.

Apollinaire Biloso

E-mail : a.biloso@cgiar.org Tel : 00243817762807

www.worldagroforestrycentre.org.aht

Av des Cliniques n°13, Gombe, Kinshasa, Immeuble INERA, RDC

Le phénomène de changement climatique est un défi national et mondial. Face aux perspectives de ce changement, la population congolaise, de plus en plus consciente et inquiète, fait face quotidiennement à de nombreux défis, auxquels s'ajoutent aujourd'hui la variabilité saisonnière et la hausse des coûts des produits alimentaires et énergétiques. La question se pose avec beaucoup d'acuité dans les pays très pauvres, hautement vulnérables. La République démocratique du Congo est paradoxalement classée, à ce jour, parmi les pays les moins avancés (PMA) ; elle s'efforce afin d'être insérée dans le groupe des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) (Tollens et Biloso, 2006).

Le tableau synoptique de la situation socio-économique de la RDC confronté aux 5 formes de « capital » de subsistance, à savoir le capital humain (vies humaines, santé, etc.), le capital naturel (culture, terres arables, ressources naturelles, etc.), le capital financier (pouvoir productif, revenu, etc.), le capital social (modes d'existence, manière de faire face et sens de communauté/cohérence, etc.), et le capital physique (infrastructures, équipements, outils, etc.), souligne que tous les secteurs vitaux des **petits exploitants agricoles** et aussi des **pauvres en zone urbaine**, occupent l'avant plan de la vulnérabilité en général, et celle découlant des changements climatiques. La grande question qui se pose actuellement est donc : **comment peut-on aider les agriculteurs à améliorer leurs conditions de vie dans ce contexte sans mettre en péril l'environnement ?**

Sortant lentement d'une longue période de crise institutionnelle, la RDC se doit de relever de nombreux défis sur la voie du développement durable, d'où l'importance de rechercher des synergies entre d'une part la Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique, CCNUCC-socle des projets d'adaptation au



Rivière Maï Ndombe à 100 km de Kinshasa : la galerie forestière est détruite.

changement climatique - et d'autre part, tous les accords multilatéraux existants sur l'environnement.

Le degré de vulnérabilité au changement climatique étant proportionnel à celui du seuil de la pauvreté des populations concernées, il est donc plus qu'indiqué d'intégrer efficacement des profils d'activités liées à l'adaptation au changement climatique dans le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DRSP) national.

Le bois et le charbon de bois sont les principales sources d'énergie pour les ménages congolais, malgré l'abondance d'énergie hydroélectrique éventuelle à proximité de nombreuses zones urbaines.

En raison de l'absence de plans pour la distribution d'électricité aux ménages des villes congolaises et peut-être en raison de normes culturelles qui préfèrent la cuisson sur le charbon ou le bois, il est vraisemblable que des arbres continueront d'être abattus dans la savane et les forêts dans un avenir prévisible.

Il existe plusieurs stratégies et actions en cours de développement dont le mécanisme REDD et REDD+ pour mieux réduire les effets du changement climatique et s'y adapter. Les efforts en cours en RDC portent sur la croissance de nouveaux arbres pour répondre aux besoins d'énergie et en même temps sur la génération de crédits REDD.

Le REDD+ se propose donc de se concentrer sur les activités d'afforestation/reforestation en zones de **savane**. Les zones cibles pour l'afforestation/reforestation seront situées en savane étant donné les vastes superficies disponibles et surtout les basses densités de population et la très faible valorisation actuelle de ces espaces.

Le World Agroforestry Centre (ICRAF), hôte de la plateforme ASB (Alternative to Slash and Burn Partnership) contre l'agricul-

ture itinérante sur brûlis, mène depuis plusieurs décennies des recherches et conduit des tests sur terrain visant une augmentation massive de l'utilisation des arbres dans les paysages agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel, la santé, le revenu, l'abri, l'utilisation d'énergie des ménages ruraux et l'état de l'environnement.

Pour les pays forestiers en marge des tropiques, ICRAF-ASB développe deux vastes programmes

complémentaires pour lutter contre le changement climatique :

- la domestication participative des espèces ligneuses pour augmenter le potentiel de stockage de carbone par les arbres.
- le développement de mécanismes alternatifs pour réduire les émissions dues à toutes les utilisations des terres y compris la déforestation et la dégradation des forêts (REALU).

Depuis 1998, ICRAF collabore en Afrique de l'Ouest et du Centre avec des instituts nationaux de recherche, de vulgarisation et d'éducation, des ONG, des organisations paysannes et le secteur privé, et met en œuvre un programme de domestication participative des arbres locaux qui vise une utilisation plus diversifiée et permanente des terres. Le but est de promouvoir la domestication d'espèces agroforestières et la protection de l'environnement par le développement d'activités alternatives pour la sauvegarde des écosystèmes et l'amélioration du bien-être des paysans. ICRAF met en avant la domestication des arbres à haute valeur nutritive et commerciale, pour accroître les revenus des populations rurales avec un impact tangible sur le bien-être des paysans, et ce avec un certain succès, surtout si on implique les paysans dans les choix des espèces préconisées. ICRAF participe au développement des chaînes de valeur des produits agro forestiers d'importance socio-économique et environnementale.

La plateforme ASB présente un avantage comparatif par sa longue expérience dans la dynamique agroforestière en marge des massifs forestiers mais aussi par la conduite de la « recherche action » sur la réduction des émissions dans un contexte multi-acteurs et multidimensionnel.

La dégradation rapide de l'environnement dans certaines provinces de la RDC telles que le Bas-Congo, les deux Kasaï, le Nord-Kivu, le Katanga, suite à la disparition de la grande forêt a réduit sensiblement les précipitations et diminué l'humidité atmosphérique. Parallèlement à ces modifications climatiques, le désengagement de l'Etat et la chute des cours des cultures de rente (mais en forte hausse depuis 2 ans), tels que palmier à huile, cacao, hévéa, café, thé, quinquina... ont amené les cultivateurs à limiter les travaux d'entretien du terrain aux seules cultures de subsistance.

Dans le contexte actuel de la RDC, l'utilisation des arbres dans le système de culture apparaît être une

solution intéressante aux problèmes de la jachère, à la gestion de la fertilité de sol et aussi à l'extension de certaines cultures (café, le cacao, palmier...).

De plus, les chercheurs ont développé et adapté des techniques de multiplication végétative, telles que le **marcottage**, le **bouturage** et le **greffage** : ces techniques donnent des résultats prometteurs en termes de fructification précoce, dans le sens d'une « reproduction » exacte des caractères désirés et offrent la possibilité de multiplier des espèces pour lesquelles il est difficile d'obtenir ou de conserver les graines. Grace à ces techniques, la culture des espèces d'arbres locaux de haute valeur tels que le kolatier (*Cola*

spp.), le safoutier (*Dacryodes edulis*), le bitter cola (*Garcinia kola*), la pomme rouge (*Eugenia sp*), le mangoustanier (*Garcinia mangostana*). La culture du mfumbwa (*Gnetum africanum*), a été aussi stimulée.

Ainsi, ce paquet d'interventions de l'ICRAF en RDC et dans les pays du bassin du Congo comme le Cameroun, ainsi que le Nigeria va en droite ligne avec la nouvelle dimension de la REDD+.

Les chercheurs de l'ICRAF pourraient développer des outils de description supplémentaire sur les arbres et les types de couverture végétale qui se rapportent à la REDD+.



IBI, matricule n°4-176 à la CCNUCC pionnier au Congo-Kinshasa sur le front des institutions internationales climatiques.



Une voie importante s'ouvre pour des projets innovants ; un nouvel espoir se précise pour les populations rurales congolaises, ses habitants des savanes et des forêts. On peut augurer que la valeur ajoutée à la gestion durable de leurs paysages et de leurs terroirs leur assurera un avenir meilleur.

Le puits de carbone agroforestier IBI Bateke est maintenant officiellement enregistré sous le matricule n° 4-176 à la CCNUCC depuis le 18 février dernier

IBI-Bateke avec son « *CDM_Ibi Bateke degraded savannah afforestation, project for fuelwood* » est la première entité à inscrire la RDC dans les annales de cette institution internationale. Le nombre de projets reconnus par le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) toutes catégories et pays confondus atteint 2 829 unités et on en compte 47 en Afrique.



Coupe-feu séparant deux blocs de jeunes acacias dans le puits de carbone de Olivier Mushiete à Ibi Village.

Un 4^{ème} Africa Carbon Forum à Kinshasa en 2012

Le Ministre José Endundo a lancé l'idée de tenir le prochain 4^{ème} Africa Carbon Forum à Kinshasa en 2012. Le 3^{ème} Forum aura lieu cette année à Marrakech, au Maroc du 7 au 9 juillet, dix ans après le lancement du MDP dans la même ville. Ce Forum succèdera à celui qui eut lieu à Nairobi au Kenya réunissant 1 000 participants provenant de 70 pays.

La CCNUCC : Convention Cadre des Nations-Unies pour les Changements Climatiques a été signée par 154 états réunis au sommet de Rio en 1994. Le protocole de Kyoto rejoint le traité en 1997 et est ratifié par 184 pays. Ces pays se sont fixés un objectif de réduire les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre. Le « carbon forum » est soutenu par l'Organisation des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), l'United Nations Environment Programm (UNEP) et son Centre Risoe du PNUE, l'Association International Trading Emissions (IETA), le Programme des Nations Unies (PNUD), l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD).

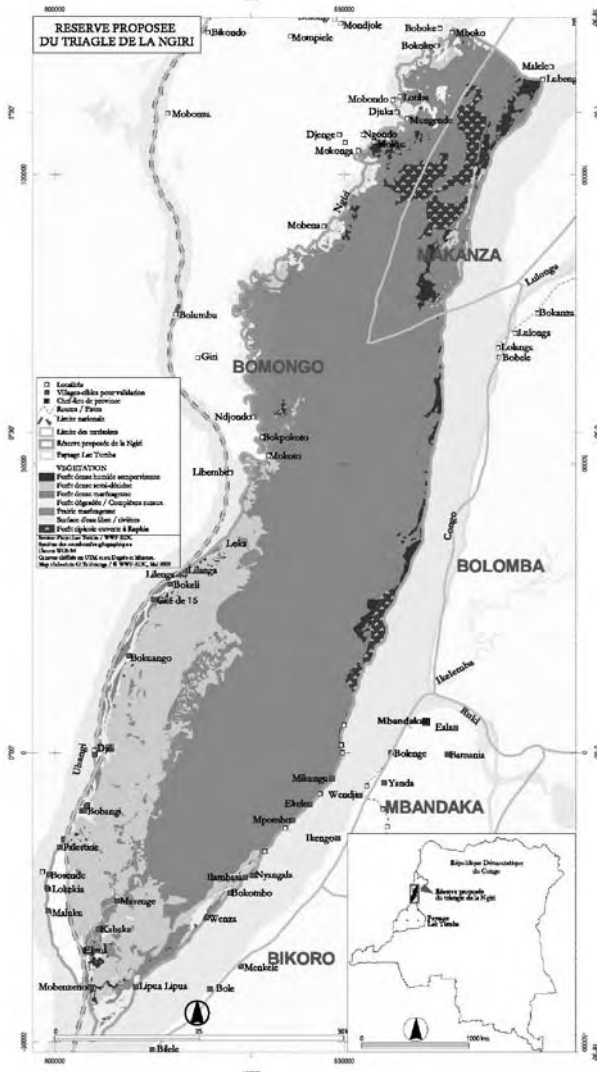


Création de la Réserve Naturelle du Triangle de la Ngiri.

Indjassa Germain, C4CF/WWF.



WWF félicite le Gouvernement Congolais pour avoir placé un cadre Légal et Institutionnel



Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a signé le 8 janvier 2011, un Arrêté portant création d'une aire protégée, dénommée : « La Réserve Naturelle du Triangle de la Ngiri ». Le Gouvernement vise la protection du bassin d'eau douce de la RDC et la conservation de la biodiversité, dont les chimpanzés, les éléphants de forêt, les buffles, les oiseaux, les crocodiles et leurs habitats. Cette zone constitue un corridor de passage d'oiseaux migrateurs et abrite un type particulier de forêt – la forêt marécageuse. La nouvelle aire protégée est située dans un Landscape transfrontalier – Lac Télé – Lac Tumba.

D'une superficie de 5 500 Km², la publication de cette nouvelle aire protégée est assurément une contribution à l'objectif de 15 % de forêts classées, tels que définis dans le Code Forestier. Selon l'Arrêté, la Réserve Naturelle du Triangle de la Ngiri fait l'objet d'un zonage participatif, après concertation entre l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature et toutes les parties prenantes, spécialement les communautés locales et les peuples autochtones. « C'est depuis longtemps que nous attendions cette importante loi. A notre niveau, la satisfaction est plus que grande. Le processus peut enfin démarrer. Nos équipes sont déjà en place », a estimé Raymond Lumbuenamo, Directeur National de WWF-RDC. L'application de cette loi doit permettre à toutes les parties prenantes de travailler ensemble afin que la gestion forestière responsable des écosystèmes soient durablement assurée, a confié un autre responsable de WWF.

WWF travaille dans le Bassin du Congo depuis plusieurs décennies et a adopté une approche de conservation de « Landscape » ou paysage, qui reconnaît les **droits** et les **besoins** de tous, y compris les peuples autochtones et les populations locales. Cette approche vise à assurer l'intégration de la gestion des aires protégées, la conservation des espèces, la gestion durable des forêts, mais aussi une attention soutenue sur les activités visant le bien-être des populations lors de l'élaboration des projets nationaux et sous régionaux.





Intensification de l'agriculture vivrière en RDC dans le contexte du programme REDD+.

Rapport de la commission intensification de l'agriculture vivrière REDD+, février 2011.

A. Lusakueno, CD DPPV Ministère de l'Agriculture, président de la commission.

A. Huart, secrétaire.

La feuille de route REDD+ pour le secteur agricole : le volet II du REDD prévoit le développement accéléré d'une agriculture performante en milieu rural, à partir d'une stratégie agricole nationale visant à accroître de façon continue et durable le PIB sectoriel et les revenus des agriculteurs : l'optimisation du secteur agricole représente 40 % du potentiel REDD à l'horizon 2040. L'objectif est de sédentariser les agriculteurs vivriers qui utilisent l'agriculture itinérante sur brûlis, d'atteindre 50% d'agriculteurs sédentarisés en RDC d'ici 2030, d'accroître les rendements agricoles de plus de 100% (si possible 200%) sur les terres déjà cultivées ; avec un objectif prioritaire sur le manioc qui représente 70% de la production agricole.

Principales caractéristiques de l'agriculture congolaise

- Agriculture itinérante sur brûlis majoritaire, qui réduit la fertilité des sols, dégrade les forêts et provoque d'importantes émissions de gaz à effet de serre, surtout autour des centres urbains et le long des principaux axes de communication.
- Abandon des plantations industrielles, ce qui a réorienté les villageois sur l'exploitation de la forêt, entraînant une augmentation de la pression anthropique sur la forêt.
- Rareté et faible qualité des intrants, du matériel végétal et en particulier du matériel végétal, et aussi des engrais ; faiblesse des moyens de lutte et prévention des maladies.
- Aspects fonciers incertains, terres villageoises non sécurisées.
- Infrastructures agricoles de base et de transport, insuffisantes, ou inexistantes pour évacuer les productions et leur permettre d'accéder à des marchés solvables.
- Vulgarisation et encadrement tout à fait insuffisants, qui maintient une agriculture manuelle non mécanisée peu productive ; peu d'infrastructures de stockage, pas d'appui à la transformation.



Agriculture itinérante sur brûlis et destruction de galerie forestière.

Aucune production agricole n'est excédentaire en RDC et l'insécurité alimentaire prévaut sur l'essentiel du territoire. Dans le même temps il y a une destruction systématique et insidieuse de l'environnement, en particulier dans les forêts et galeries forestières. La politique nationale ne présente pas encore un impact déterminant et mesurable sur le terrain en ce qui concerne l'accroissement de la productivité agricole.

Résolutions

- La sédentarisation des populations rurales est nécessaire pour réduire la pression sur la forêt. Le premier préalable concerne la sécurisation foncière des paysans, qui permettrait d'accroître plus rapidement les étendues des terres cultivées. Il faudra revisiter la loi foncière, promulguer la loi fondamentale agricole, mettre en activité les comités fonciers locaux et appliquer les chartes foncières locales existantes. Il faudra aussi identifier les concessions agricoles non mises en valeur (états juridique et physique), ce qui implique un inventaire exhaustif de toutes les exploitations agricoles et industrielles abandonnées à travers la RDC.
 - L'encadrement et la vulgarisation des bonnes pratiques sont essentiels ; il faut vulgariser les nouvelles techniques d'exploitation, les systèmes agricoles comme l'agroforesterie de Mampu ; généraliser l'utilisation de matériel végétal amélioré, utiliser de façon appropriée les intrants, y compris des engrais, encadrer la mécanisation et l'irrigation, développer la transformation, les emballages, la conservation ; favoriser l'utilisation de techniques culturales modernes pour augmenter le rendement à l'unité de surface sans en augmenter l'étendue initiale (cultivars/semences améliorées, apport d'engrais ou autres intrants connexes : rhizobium, pesticides etc.)
 - Il faut permettre aux producteurs d'accéder aux marchés, en favorisant l'accès à l'information prix et marché, et renforcer ainsi le négoce agricole. L'accès au crédit en milieu rural constitue un besoin impérieux qui doit trouver des réponses par l'encadrement et le renforcement des initiatives locales. La priorité doit être mise sur toutes les infrastructures qui concernent le secteur agricole : il faut des mécanismes appropriés pour l'entretien des routes de desserte agricole ; il faut promouvoir le transport fluvial, réhabiliter la SNCC...
 - L'Etat doit mettre en place une politique incitative qui est attendue depuis des années (code agricole), avec l'exonération de douane pour les intrants importés, la réduction des autres frais de dédouanement.
- Il est essentiel de développer les politiques de proximité, de promouvoir une gouvernance décentralisée participative et responsable avec des plans de développements territoriaux initiés avec les CARG et les rendre bien représentatifs des acteurs d'un territoire donné. Il faut promouvoir l'organisation des paysannats en permettant une gestion rationnelle de l'espace et la conservation de l'environnement, mettre en place les conditions nécessaires à l'émergence de fermiers professionnels, convertis et dotés de capacités/moyens. Il faut renforcer en priorité et travailler avec les organisations paysannes, les structures professionnelles spécialisées de la société civile. Il faut structurer le renforcement de capacités, organiser de façon systématique et concertée des formations /recyclages en faveur des structures et autres acteurs impliqués, ainsi que les personnels chargés de vulgarisation et agents de développement des ministères spécialisés. Motiver le personnel d'encadrement de l'Etat, accélérer le processus de réforme au sein du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, visant à convertir les professionnels de l'agriculture, avec des mesures d'encadrement efficaces ; réformer l'enseignement technique agricole ; adapter l'offre aux vrais besoins, formation des formateurs.

Il est forcément important de prioriser des zones ou régions de grandes productions vivrières courantes et leurs débouchés sur le marché pour y concentrer les efforts et/ou les moyens, d'identifier des structures et acteurs impliqués dans les filières de production vivrière pour le renforcement des capacités, réhabiliter des infrastructures agricoles abandonnées et délabrées (entrepôts et autres), reboiser et créer de nouvelles forêts, des espaces préalablement délimités et/ou déterminés pour la sauvegarde des écosystèmes « mosaïque savanes-forêt ».



REDD+ et climat. Préserver la forêt

- L'intensification devra se faire dans les terrains déjà cultivés avec approche de la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS).
- Il faut dupliquer les expériences réussies : Mampu Bateke, IBI village, CADIM ; ISCO UE au Bandundu ; 12 filières agricoles du Sydip au Nord-Kivu.
- L'attention sera accordée sur le régime foncier pour sécuriser les terres villageoises mises en valeur par les paysans contre toute convoitise ; dégager les espaces pour l'agriculture, les pâturages et la reforestation.
- L'organisation des paysans en coopératives, la création et l'installation des coopératives d'éparques et crédits à proximité des bénéficiaires (producteurs) aiderait beaucoup à promouvoir le développement de la production vivrière.

Le manioc est la principale culture en RDC et la base de la sécurité alimentaire, mais c'est aussi la culture qui maintient la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis. L'objectif à moyen terme est d'installer cette culture en savane et d'utiliser du matériel végétal et les intrants de qualité pour atteindre un rendement de 20 tonnes/ha en savane.

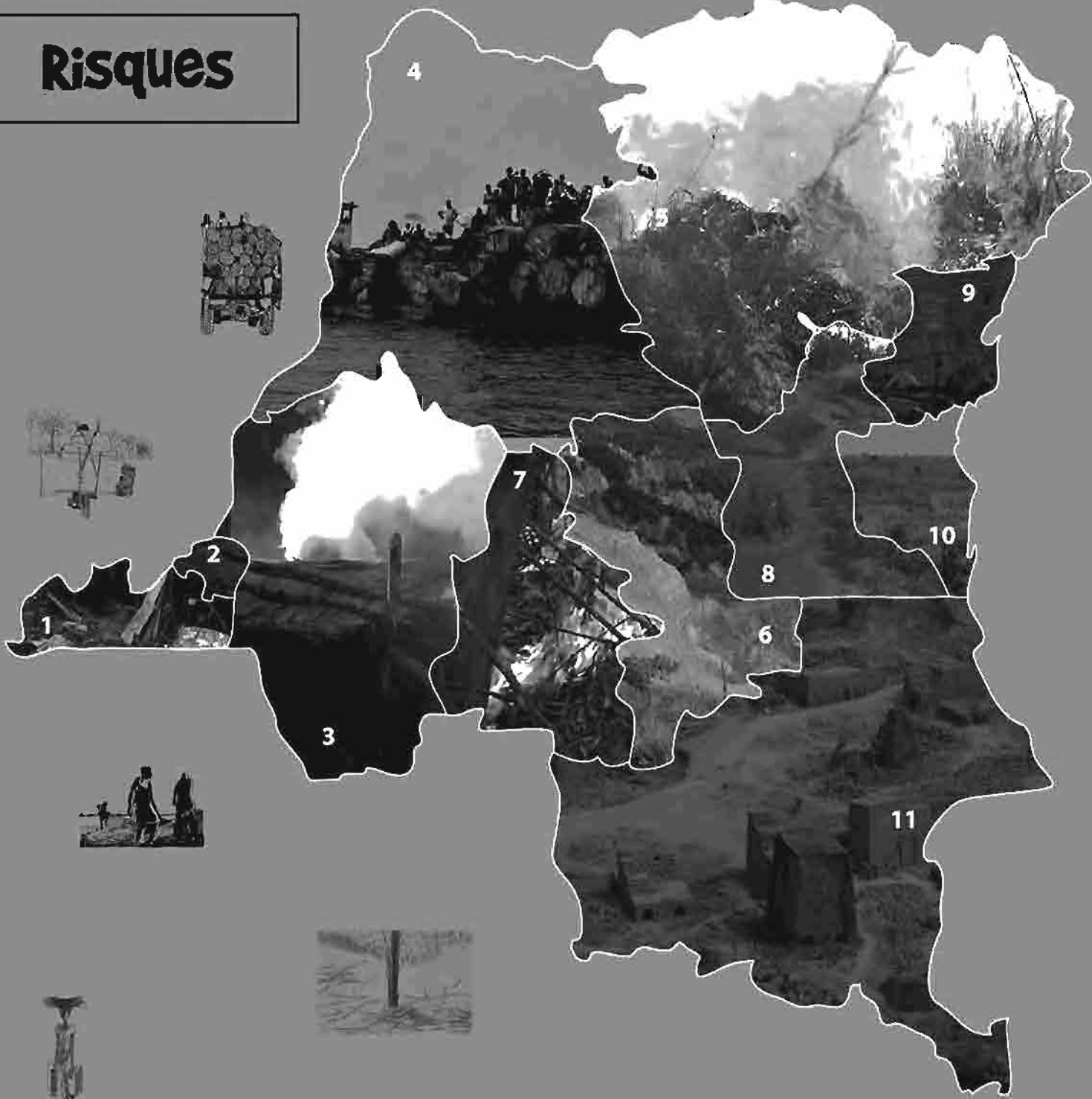
Quelles sont les actions de ce plan manioc ?

- Encadrer la multiplication de boutures sélectionnées pour des sols de savanes et les mettre à disposition directe du paysannat, en garantissant qu'elles soit exemptes de maladies (mosaïque, striure brune) ; exemple de ISCO au Bandundu.
- Développer les systèmes de jachères restaurant la fertilité des sols : légumineuses, acacia (agroforesterie) ; développer l'agriculture de conservation avec des assolements, avec des légumineuses de couverture ; stylosantes, mucuna...
- Organiser la filière manioc et vulgariser les matériels pour la transformation afin de créer des plus-values et augmenter le revenu des paysans.
- Diversifier les cultures sur les espaces ainsi libérés et augmenter les revenus des paysans, pour diminuer la pression sur la forêt : légumineuses et cultures de rente : café et cacao.
- Développer les systèmes mixtes : agriculture vivrière, cultures de rente et agroforesterie.
- Développer la mécanisation agricole.

Cultures de piments et aubergines devant une forêt d'acacias à Mampu.



Risques



3. Politique agricole et objectifs du millénaire



Secteur agricole et rural : une priorité négligée en RDC.

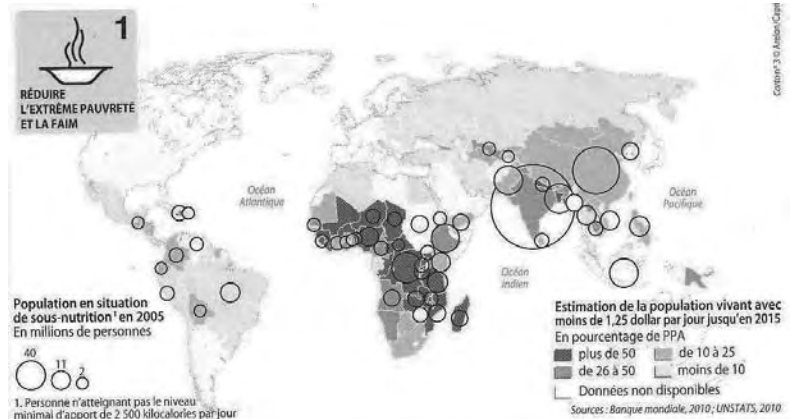


Rigo Gene, chargé de programme CNONGD, Comité de Pilotage OMD.

La situation de l'agriculture en RDC fait l'objet d'une multitude d'études de spécialistes, experts nationaux et internationaux. Qui s'inquiète pour 2015, date butoir des comptes à rendre sur les résultats atteints pour les Objectifs du Millénaire ? La société civile a le devoir d'apporter sa contribution et de rappeler aux autorités les engagements pris pour le développement du pays.

RDC de 2000 à 2010 : la pauvreté en milieu rural s'accroît et la situation nutritionnelle est dramatique.

Les enquêtes nutritionnelles menées en juillet 2009 par le programme national de nutrition avec l'appui de l'Unicef et du PAM, révèlent la gravité de la situation nutritionnelle dans 5 provinces de la RDC (Equateur, Maniema, Katanga, Kasai Occidental et Kasai Oriental). Plus de 700 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour dans ces provinces. Les femmes sont aussi mal nourries. L'accès à la nourriture et sa disponibilité se sont détériorés à la suite de la chute de la production agricole. L'accès à l'eau potable pose problème. Les régions reculées sont devenues encore plus isolées en raison de la précarité et du délabrement des infrastructures. Les experts affirment que d'ici 2015, plus de 896 600 enfants de moins de 5 ans vont mourir de malnutrition s'il n'y a aucune intervention.



Politique de l'Etat : sous financement chronique du secteur agricole et rural.

Depuis des décennies, le secteur agricole et rural stagne, faute de moyens à la mesure de ses ambitions. Le sous financement chronique de ce secteur maintient près de 70 % de la population congolaise dans la pauvreté absolue et la faim sévère. Les enfants, les jeunes et les femmes en sont les premières victimes. En dépit des succès probants de quelques programmes, les études, rapports et témoignages des acteurs de terrain indiquent que les activités du secteur agricole et rural ne sont pas adéquatement financées. Les infrastructures d'appui à la production, et celles de transport (routes, rail, fluvial) sont dégradées et peu opérationnelles. La part du secteur agricole oscille entre 0 et 2 % du budget national. De plus, le taux de décaissement n'atteint guère 20 %. Les projets cofinancés (gouvernement-partenaires) n'ont pas reçu la contrepartie du gouvernement. En conséquence : « la RDC importe de plus en plus de nourriture », dit le Professeur Eric Tollens.

Accès à la terre et sécurisation foncière.

La mauvaise politique héritée de la deuxième République qui octroyait des étendues estimées en milliers d'ha de terres, restées en jachères des années durant, avec une majorité de bénéficiaires absentéistes, se poursuit. L'exploitation effective des concessions ne dépasse guère 10 % et le reste est gardé à des fins spéculatives. Les contradictions entre les différents codes (minier, forestier et foncier) condamnent les producteurs agricoles, surtout locaux à une expropriation et une délocalisation forcée.

La filière semencière est effondrée. Avec la fermeture de plusieurs stations de l'INERA et des centres de production du SENASEM, les producteurs fonctionnent avec des « semences » tout venant, sans encadrement préventif contre les maladies : il y a baisse de la productivité et attaque du manioc par la mosaïque et d'autres maladies. Le Service National de fertilisants et intrants connexes (SENAFIC) a aussi cessé de répondre aux préoccupations des producteurs agricoles.

Gouvernance participative et participation de la Société civile à la définition des politiques

La participation de la Société Civile à l'action du gouvernement est un impératif de gouvernance. On constate une participation lors des consultations sur la pauvreté auprès des communautés de base pour l'élaboration du DSCR National, c'est encore insuffisant, car ces consultations devraient s'étendre tout au long du processus.

Si la participation du Monde paysan sur la définition des problèmes et solutions à apporter, n'est pas significative, on assiste néanmoins à l'émergence des fédérations de producteurs agricoles dans le pays. Ainsi, on peut espérer un encadrement paysan de plus en plus dynamique, capable de participer et de contribuer au progrès du Secteur Agro-pastoral.

Le Conseil Agricole Rural de Gestion «CARG» comme cadre de gouvernance participative en République démocratique du Congo ne trouve pas encore un contexte politique favorable à son développement.



Conclusion et recommandations : il faut passer à l'action et agir par un investissement massif au profit de l'agriculture familiale et du secteur rural ce qui réduirait significativement la pauvreté ainsi que l'exode rural et permettrait au pays d'avancer aisément vers l'atteinte de l'OMD1.

Au Gouvernement congolais, nous demandons instamment ce qui suit :

- de financer l'agriculture et le développement rural avec une part importante et continue (au moins 10 %) du budget national, soit une place prééminente sur l'agenda national ;
- de renforcer la mobilisation des ressources nationales et réduire la dépendance liée au financement international ;
- de doter le pays d'une politique agricole qui tiendrait compte d'une affectation rationnelle des ressources : une priorisation des appuis intégrés, une bonne organisation du monde rural et paysan (petite et moyenne entreprise agricole, asbl du secteur, coopératives, dynamique femme et jeunes) ; un système incitatif à la production ; la relance de crédit agricole, etc.... ;
- d'harmoniser le code agricole avec les autres codes existants (minier, forestier) à actualiser ;
- de rendre opérationnel les CARG en tant que véritable cadre de gouvernance participative du secteur agricole et de veiller à son appropriation par les parties prenantes ;
- de financer la recherche agricole et les services connexes, en collaboration avec les organisations paysannes et le secteur privé.

Aux décideurs du Nord, aux ambassadeurs et autres partenaires bi et multilatéraux

- de respecter les engagements pris, et l'octroi de 0,7 % du PIB national à l'APD ;
- de respecter les engagements pris dans le cadre de la déclaration de Kinshasa, en application de la déclaration de Paris et de celle d'Accra ;
- de financer l'agriculture, condition de lutte efficace et durable contre la pauvreté et la faim en République démocratique du Congo.

C'est en dernière analyse, un indicateur stratégique pour le respect de la Déclaration de Paris.



Déclaration d'engagement des partenaires techniques et financiers.

Table ronde sur le PDDAA (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine) en RDC, Kinshasa, le 17 mars 2011.

Nous, partenaires techniques et financiers de la RDC, nous engageons à apporter notre appui à l'agriculture en assurant des financements de projets et programmes qui s'inscrivent **dans les plans conçus par la RDC et en canalisant nos ressources vers des programmes et des partenariats axés sur les résultats, dans le cadre du PDDAA**. Nous demandons au Gouvernement de la RDC de s'assurer que ces plans reposent sur une large consultation avec l'ensemble des principales parties prenantes. Nous nous engageons à assurer des **investissements substantiels** dans le développement inclusif des secteurs agricole et rural en RDC, ainsi que pour la sécurité alimentaire de la population de la RDC. Nous affirmons notre volonté de participer au PDDAA conformément aux « principes conjoints pour l'appui des donateurs à l'agriculture et aux programmes de développement rural », adoptés en mars 2009, qui mettent l'accent sur **l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et l'obligation conjointe de rendre compte**.

Nous sommes prêts, dans les limites de nos possibilités respectives, à fournir l'appui nécessaire à l'Etat congolais pour la poursuite des réformes institutionnelles touchant au secteur de l'agriculture, et pour l'adoption et l'application de tous les textes de lois et règlements de ce secteur. Nous sommes profondément convaincus de la nécessité d'impliquer tant les **organisations paysannes**, les **organisations de producteurs agricoles** que le **secteur privé** en général dans ce processus PDDAA ; nous nous engageons, dans la mesure de nos possibilités, à leur offrir notre appui pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans ce processus.

Nous nous engageons également à soutenir activement, dans les différentes régions où nous intervenons, **les CARG (Conseils agricoles ruraux de gestion)**, cadres de concertation entre entités étatiques et non étatiques, dont nous reconnaissons pleinement le potentiel pour une décentralisation effective de l'agriculture, adaptée aux caractéristiques et besoins locaux, y compris dans le cadre du PDDAA. Préoccupés par la **persistance d'inégalités profondes entre les hommes et les femmes** en terme d'accès et d'opportunités dans le secteur de l'agriculture, nous nous engageons à tout mettre en œuvre, de concert avec le gouvernement congolais et toutes les autres parties prenantes, pour :

- éliminer la discrimination à l'égard des femmes, en termes d'accès aux ressources agricoles, à l'instruction, à la vulgarisation, aux services financiers et aux marchés du travail ;
- investir dans des technologies et des infrastructures permettant de réduire l'effort physique et d'améliorer la productivité ;
- veiller à ce que les femmes puissent jouir pleinement des fruits de leur travail agricole et avoir accès au même titre que les hommes au processus de décision dans le secteur de l'agriculture, y compris dans le cadre du PDDAA.

Enfin, nous nous efforcerons d'assurer la **cohérence** de nos interventions dans **d'autres secteurs du développement** en RDC avec **les priorités du PDDAA**.

Personnes de référence pour en savoir plus: Sabi Oleko, point focal PDDAA/RDC; Christophe Mampuya, Directeur Etudes planification Prospective au Ministère de l'Agriculture.



Objectifs et Principes généraux du PDDAA

- Agriculture comme moteur de croissance ;
- Accroissement des investissements pour réaliser l'OMD-1 ;
- Réalisation d'au moins 6 % de croissance agricole par an ;
- Augmentation des investissements publics dans l'agriculture, c.à.d. au moins 10 % du budget de l'Etat ;
- Exploitation des complémentarités régionales ;
- Efficience en matière de politiques, la revue par les pairs et responsabilités des acteurs.

Pilier I: Gestion des terres et des eaux

Pilier II: Infrastructures et capacités d'accès aux marchés

Pilier III: Augmentation approvisionnement alimentaire

Pilier IV: Recherche agricole

Pilier transversal:

Bonne gouvernance et renforcement des capacités à tous les niveaux des piliers fondamentaux

4. Modernisation et intensification de l'agriculture



Utiliser et gérer en commun le matériel, une solution à promouvoir. L'expérience du PAIDECO KAMINA.



CTB RD CONGO

La mécanisation agricole est identifiée par les fermiers partenaires du PAIDECO KAMINA comme une contrainte à lever en vue de promouvoir le développement agricole local. Acquérir du matériel agricole ne suffit pas, la gestion du matériel agricole en commun est aussi importante que son utilisation. La question de la propriété effective du bien, du contrôle et de la responsabilité de gestion et de dimensionnement du matériel par rapport aux besoins réels des bénéficiaires est au centre de la problématique.

A KAMINA, comme ailleurs, il y a actuellement douze tracteurs remis par le gouvernement avec quelques outils tractés ; neuf sont de petit calibre 20 CV, tous remis aux fermiers de la place, et trois de plus ou moins 60 CV chacun. De ces trois, un est sous la gestion de l'église catholique par le bureau diocésain de développement (BDD), un autre sous la gestion de l'église méthodiste et le troisième, sous la gestion du territoire de Kamina.

Deux petits tracteurs tiennent encore jusqu'à ce jour. Les autres sont déjà devenus des objets d'ornement des garages individuels. Partant de ce constat malheureux nous avons réuni dans les locaux du PAIDECO KAMINA les utilisateurs de ces tracteurs pour entamer une réflexion sur le thème de la mécanisation agricole et de la gestion en commun du matériel agricole dans le contexte local.

L'utilisation en commun d'un matériel tel que le tracteur et accessoires (mais ceci peut concerner n'importe quel matériel) n'est pas du tout une idée nouvelle. Le concept de **CUMA**, coopérative d'utilisation en commun du matériel agricole, est l'un des cadres institutionnels retenus pour promouvoir ce type d'utilisation. Plusieurs agriculteurs se retrouvent pour acheter et utiliser en commun du matériel selon leurs besoins et capacités étant donné que l'achat d'un tracteur de forte puissance n'est utilisé qu'à 10 à 20 % de son temps de travail potentiel. De plus, les matériels de grosse puissance coûtent cher, d'où la nécessité de s'équiper ensemble aujourd'hui.

Les principes de base sont simples :

1°) *Chaque adhérent est tenu de souscrire au capital social de la CUMA. Le capital social est formé de parts nominatives et indivisibles, souscrites par chacun des sociétaires et libérées annuellement.*

L'assemblée générale de la coopérative peut décider que le nombre de parts souscrites par chaque sociétaire est proportionnel au volume d'opérations qu'il traite avec la CUMA. Ceci se fera au prorata de l'utilisation prévisible du matériel par chacun des membres de la CUMA, sachant que chacun n'a pas nécessairement les mêmes besoins. Dans le cas d'un tracteur, chacun n'a pas les mêmes surfaces à labourer et, par conséquent, ne va pas utiliser le tracteur le même nombre d'heures. La valeur du capital social correspond donc à la valeur du matériel utilisé en commun et la répartition de ce capital social est fonction du nombre de membres, de la valeur de la part, et du volume d'activité des membres, (ici le nombre d'heures prévisibles) chacun n'ayant donc pas nécessairement le même nombre de parts. En clair, les parts sociales vont varier selon la souscription en superficies à emblaver (hectares).



Mécanisation agricole à Kamina.



L'importance du dessouchage avant le passage d'un tracteur.

2°) *Les sociétaires, en adhérant à la coopérative, prennent l'engagement d'utiliser exclusivement ses services à la hauteur des volumes d'activités prévus et dans les conditions prévues par la délibération du conseil d'administration ou de l'assemblée générale qui aura décidé des obligations des coopérateurs.* En effet, l'option d'acheter ensemble un matériel coûteux n'a de sens que si chacun l'utilise effectivement et surtout si chacun peut ainsi répondre à ses besoins, ce qui réduit considérablement la sous-utilisation du matériel acquis. Le corollaire est bien sûr la contribution de tous à l'entretien, la réparation et au fonctionnement (mise en service) de ce matériel en proportion de son utilisation effective.

Dans certains pays, ces CUMA sont très nombreux ; leur diffusion a été rendue possible entre autres **parce que les institutions de crédit agricoles et le gouvernement ont accompagné et facilité directement et indirectement leur création, leur fonctionnement et leur promotion.** Par exemple, l'accès au crédit permet aux membres de la CUMA de ne mobiliser que 20 % du capital social, le reste

étant financé par le crédit avec la garantie de l'Etat. Les membres doivent bien entendu rembourser le crédit selon les modalités prévues, et disposent par ailleurs de 5 années pour constituer la totalité du capital social.

Dans le contexte de la RDC en général et de KAMINA en particulier (aucune banque ni IMF sur place ou à proximité), le PAIDECO s'est substitué au crédit agricole. L'acquisition d'un tracteur agricole, d'une remorque, d'une charrue, herse, semoir, a été proposée ; un calcul local a été réalisé pour que le nombre d'heures d'utilisation tienne compte des périodes de labour possibles dans la région de KAMINA et permette à chaque membre de labourer son champ. Les données sont : la surface de chacun, le nombre d'heures pour labourer un hectare (ces heures dépendent de la puissance du tracteur et du type de terrain). Chaque membre dessouche son terrain afin que le tracteur puisse effectivement y être utilisé.

Ensuite, on procède au calcul du coût horaire d'utilisation du tracteur pour la charrue, mais aussi pour les autres outils.

Dès le départ, afin de rentabiliser la présence du tracteur, il a été décidé de procéder à l'acquisition de plusieurs outils tractés et d'une remorque, ce qui permet d'envisager l'utilisation du tracteur sur des périodes plus longues.

Un protocole a été signé entre le PAIDECO, la CUMAKA, (dont les statuts ont été notariés) et le CARG en date du 10-0-10 prévoyant un investissement de 60000 Euros de matériel réparti en 33 parts sociales de 1818 USD. Il y a à ce jour 10 membres qui disposent en tout de 170 hectares à labourer. Un fonds a été mis à la disposition de la CUMAKA par ailleurs pour faciliter le dessouchage ainsi qu'un fond de roulement pour les opérations courantes du tracteur. Les membres se sont engagés à restituer ce fonds de roulement à l'issue de la première récolte, et par ailleurs à constituer progressivement des parts sociales, d'une part à l'adhésion, d'autre part chaque mois, et enfin à la récolte. Il est prévu que sur 6 années, les parts sociales soient entièrement reconstituées, dont 25 % dès la première année.

A ce jour les membres utilisent le tracteur géré par le BDD (Bureau Diocésain de Développement Caritas) en attendant la livraison du matériel commandé par le PAIDECO. Ils ont dessouché 47 ha et labouré 105 ha. Des semences de maïs, de soja, d'arachide, du riz et des boutures de manioc leur ont été fournies en vue d'une multiplication et de la vente. Les travaux de labour, de semis et de sarclage sont en cours d'exécution sur le terrain.



Un mécanisme de contrôle et de parrainage implique le **CARG** de KAMINA, car sans un minimum de pression locale, il se pourrait hélas que les membres ne tiennent pas leurs engagements.

La CUMAKA s'engage à fournir aux responsables du CARG et de l'inspection de l'agriculture toutes les données économiques et financières qui permettront à ces derniers de vérifier que les engagements prévus au présent protocole sont bien respectés. S'il s'avère qu'après une année à dater de la signature, les membres de la CUMAKA n'ont pas respecté leurs engagements financiers concernant la reconstitution du fonds de roulement mis à leur disposition pour la campagne agricole, le PAIDECO accorde à l'Inspection de l'Agriculture, représentée par le CARG, Conseil Agricole Rural de Gestion, le droit de transférer la propriété et la gestion du matériel agricole de la CUMAKA à une structure qui sera désignée le moment venu par les responsables du CARG.



LOFEPACO

LOFEPACO : une vision claire sur l'avenir de la femme paysanne

Fin 2009 les représentantes/dirigeantes des organisations membres de la Ligue ont formulé le profil « idéal » de la femme paysanne au Nord-Kivu, objectif 2014, en 15 points :

1. Elle a son propre champ d'au moins 1 ha ou 0,5 ha dans les hautes terres.
2. Elle est une agricultrice professionnelle et reconnue en tant que telle.
3. Elle constitue une référence dans son milieu.
4. Elle produit assez pour l'autosubsistance et pour la commercialisation.
5. Elle obtient un prix rémunérateur pour sa production.
6. Elle dégage une épargne croissante qui lui permet d'investir dans l'augmentation de sa capacité de production.
7. Elle applique une gestion démocratique des biens dans son ménage, et dialogue sur les différents aspects de la vie.
8. Elle sait lire et écrire.
9. Elle et son mari planifient les naissances selon leurs capacités d'élever les enfants.
10. Elle connaît et défend ses droits.
11. Elle participe pleinement à tous les aspects de la vie de son milieu (social, culturel, religieux, politique..).
12. Elle a confiance en elle-même et obtient la confiance des autres .
13. Elle exprime ses points de vue par rapport à la gestion de son pays.
14. Elle est préparée à prendre des responsabilités politiques.
15. Elle dispose d'un habitat adéquat et d'une alimentation équilibrée.



La Ligue analyse la situation actuelle des femmes et les difficultés rencontrées pour atteindre ce profil. Grâce à cette vision et ces analyses, la Ligue élabore ses plans (pluri)annuels et elle les soumet pour financement à ses partenaires habituels.



L'intensification agricole, une opportunité et un défi pour la RDC.

Henk Breman "Chief of party".

Samson Chirhuza, Coordonnateur National IFDC Catalist - RDC.



« Les gens ne sont pas libres, tant que la pauvreté les maintient enchaînés »

Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix

La RDC a aux moins 4 raisons pour intensifier son agriculture :

- La détérioration de sa balance des paiements à cause de l'augmentation rapide des prix alimentaires mondiaux, la RDC étant un grand importateur de produits agricoles. Voir tableau ci-dessous.
- L'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des millions de petits producteurs, une condition pour une paix durable.
- L'arrêt de la spirale d'épuisement des éléments nutritifs du sol et la diminution du recouvrement végétal protecteur du sol, permettant une lutte contre l'érosion, une gestion durable de l'environnement et la protection de sa nature unique.
- Le développement agricole et économique durable et ainsi la réduction de la pression sur les écosystèmes, la biodiversité et le patrimoine éco)touristique.

Produit	Coût des importations en millions de \$ US, en 2008
Surgelés	77,9
Froment, (blé)	116,65
Riz	29,71
Lait	16,89
Sucre	21,41
Conserve de boîte	556,02
Autres	39,97
Total	861,8 millions de \$ US

A côté d'une aide alimentaire d'environ 100 000 tonnes/an, la RDC importe plus d'un million de tonnes/an de produits alimentaires, tandis que les prix en devises de ces produits sont trois fois plus élevés en 2010 par rapport au prix de 2002. Dans la courte période de mai 2009 à mai 2010, l'augmentation des prix mondiaux de blé, d'huile de palme et de sucre a atteint 62 %. D'août 2010 à janvier 2011, l'indice des prix alimentaires a augmenté de 151 à 183 ! L'inflation est donc largement causée par l'augmentation des prix alimentaires.

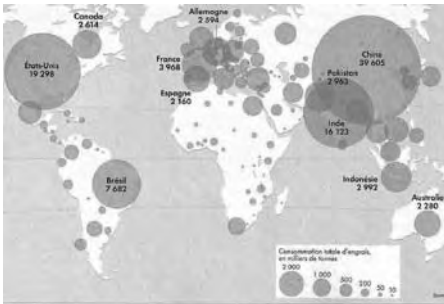
Source : statistiques de la Banque Centrale ; importations déclarées

Le coût des importations alimentaires pour la RDC ne cesse d'augmenter, passant de 300 million de \$US en 2005 à 760 millions en 2008, alors que dans le même temps, les exportations agricoles sont insignifiantes, en raison de la stagnation de la production nationale. Les causes sont connues : dégradation de l'infrastructure de transport, guerres et rébellions, frais de transactions élevés, politique agricole peu incitative. Ainsi, la RDC, qui fut un temps un grand exportateur agricole, principalement avec le café, affiche sa dépendance vis-à-vis des importations alimentaires.

Cependant, malgré la hauteur de ces importations, la grande majorité de la population congolaise ne connaît pas de sécurité alimentaire. Trois quart de la population rurale n'a d'autre choix que de chercher à vivre de l'agriculture, très pauvrement. En dépit de son grand potentiel, la RDC est parmi les pays les plus pauvres de la planète, avec un produit domestique brut de seulement 182 \$ par habitant (2008). On estime que les revenus moyens de ménages agricoles sont moins de 1 \$US/jour. Cette situation se dégrade encore, en raison de la croissance démographique et de la course

précipitée des riches vers l'achat de terre, sans toutefois la mettre en valeur, ce qui exclut les villageois de leur terroir. Une telle situation mine tous les efforts pour une stabilité sociale accrue, pour une paix durable.

Dans l'Est, région ayant un potentiel agricole élevé, on constate un effritement de la stabilité environnementale. Par hectare cultivé, la perte d'éléments nutritifs de sol, plus de 80 kg/ha/an, est l'une des plus élevées du monde ! Dans une telle situation, la gestion et la protection de l'environnement deviennent impossibles.



Consommation mondiale d'engrais. Dérisoire en Afrique.

Certains voudraient sacrifier le Parc National des Virunga's, le parc le plus ancien d'Afrique avec sa nature unique et ses nombreuses espèces endémiques et son potentiel éco-touristique énorme, pour tenter d'améliorer la situation alimentaire de quelques familles. On est prêt à sacrifier ce qui devrait être traité comme un héritage mondial, alors que la terre est ailleurs abondante et n'est pas mise en valeur.

Des expériences dans le Sud-est et dans l'Est de la RDC démontrent le potentiel énorme de l'intensification agricole : les rendements sont multipliés par 5 et les jachères ne sont plus nécessaires. En effet, il faut 4 hectares de jachères pour 1 hectare de cultures extensives pour une production durable. Un hectare de jachère par hectare de mise en culture correspond mieux à la situation de pression démographique que l'on observe aujourd'hui. Ainsi, seulement sur base de la surface défrichée actuellement, la production nationale pourrait augmenter $2 \times 5 = 10$ fois ; soit 1000% de la production actuelle.

En intensifiant l'agriculture, les frais de production par kg produit diminuent. L'intensification permet donc aux producteurs d'entrer dans les marchés de la sous-région et, pourquoi pas, dans le marché mondial. L'intensification permet de transformer une agriculture d'autosuffisance alimentaire en une agriculture compétitive de marché.

Ce n'est qu'ainsi que la RDC et ses producteurs pourraient profiter de la crise des prix alimentaires mondiaux au lieu d'en être des victimes.

CATALIST vient d'estimer, pour le Burundi, que la conversion d'une aide alimentaire d'une valeur de 4 millions \$US en aide d'engrais, permet de produire un surplus de production d'une valeur de 38 millions \$US. Cela entraîne du même coup une augmentation de revenus et/ou d'emplois. Il faut penser à 60 000 familles qui gagnent bien plus et/ou la création de dix mille d'emplois. Pensons pour la RDC l'opportunité et l'intérêt que représenterait la conversion d'importations d'une valeur d'un milliard de \$US, contre des engrais pour stimuler la production nationale : ce serait une contribution énorme à la croissance économique du pays

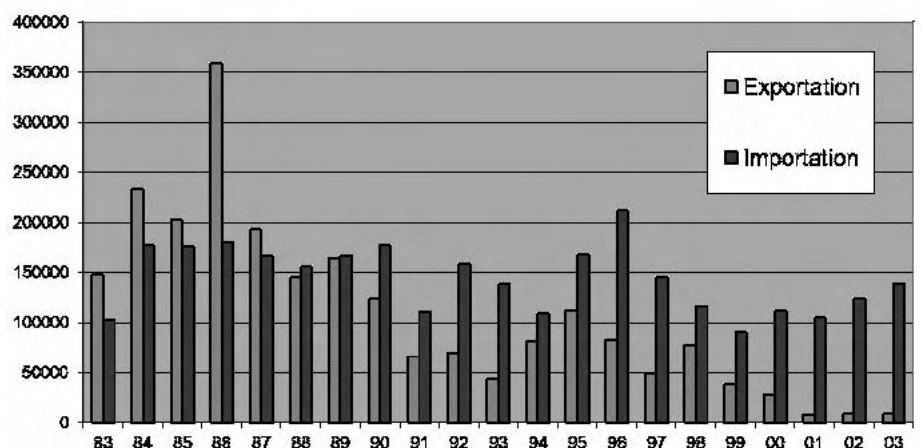
Il faut penser à ces millions de petits producteurs qui pourraient gagner bien plus. A l'Est du pays où opère le projet CATALIST, on constate que ceux qui adoptent les techniques d'intensification, voient leurs revenus tripler.

Face à la flambée mondiale des prix agricoles, la RDC a devant elle une opportunité majeure : renforcer les filières de production pour l'exportation, telles le café, le cacao, pour bénéficier d'importants revenus.

Il faut créer les conditions pour que l'intensification se généralise. Tout d'abord, il faut mettre en place une politique qui incite les producteurs à investir sur leur terre et qui encourage les entrepreneurs à investir dans le développement des marchés d'intrants et des produits agricoles, ainsi que dans les entreprises de transformation agricole. Un élément de cette politique viserait une sécurité foncière croissante. Le Gouvernement est en train de faire un pas dans cette direction avec sa loi fondamentale agricole (ex code agricole). Il faut éliminer les goulots d'étranglement, et il faut une collaboration efficace entre les producteurs, et entre les producteurs, le secteur privé et les services publics.

Le projet IFDC-CATALIST organise à Kinshasa en juin 2011, avec une série de partenaires, un colloque national sur l'intensification agricole. Plusieurs événements sont prévus : une réunion des acteurs de l'intensification, une réunion des décideurs politiques congolais, une exposition et une campagne d'information sur l'intensification. Contacter le bureau du projet en RDC : *IFDC-CATALIST DR-Congo, Av du Musée, Quartier Himbi, Goma (Nord-Kivu). Tél. 0998625515 / 0853718472 ; ifdcrcd@ifdc.org.*

Les termes de l'échange entre productions agricoles nationales et produits alimentaires importés (en milliers de dollars)





Les Projets CATALIST et SEW produisent des films.



La Gestion Intégrée de la Fertilité du Sol (GIFS) est le sujet d'un film éducatif actuellement en production par le Projet CATALIST de l'IFDC. En même temps, un film documentaire sur les techniques modernes de carbonisation est en cours de production par le Projet SEW (Production d'Énergie Durable à travers les Boisements et l'Agroforesterie), une composante clé de CATALIST. Les films seront utilisés comme outils de vulgarisation au Burundi, en République démocratique du Congo et au Rwanda.

Dr. Henk Breman, Chef du Projet CATALIST est un des principaux promoteurs de la GIFS dans le cadre de la rentabilisation des engrais. Selon lui, « *la GIFS est la clé de l'augmentation de la productivité agricole tout en protégeant l'environnement et en gardant (ou même en améliorant) la base physique du sol* ». Les stratégies de la GIFS sont basées sur une utilisation combinée des engrais minéraux et des amendements organiques localement disponibles (résidus de récolte, compost, fumier vert) pour remplacer les éléments nutritifs perdus, en améliorant tant la fertilité des sols et la croissance des cultures. Dr Breman indique : « *les amendements organiques du sol agissent en synergie avec les engrais minéraux pour remplacer les éléments nutritifs du sol perdus, en améliorant en même temps la qualité du sol et l'efficacité des engrais et d'autres intrants agricoles, c.-à-d. les semences, les produits phytosanitaires et l'eau* ».

En plus, la GIFS promeut les pratiques de gestion améliorée des cultures, la lutte contre l'érosion et le lessivage, ainsi que les techniques pour améliorer l'entretien de la matière organique. Les producteurs qui ont adopté les technologies de la GIFS ont plus que doublé leur productivité et ont augmenté leurs revenus des exploitations de 20 à 50 %.

Le bois et le charbon de bois continuent à être les sources principales d'énergie (particulièrement pour la cuisson des aliments) dans la région des Grands Lacs. Une telle dépendance contribue à une augmentation du déboisement. Afin de faire face à la crise énergétique, CATALIST/SEW travaille pour rationaliser l'utilisation du bois et du makala (fours et foyers économiques) dans les trois pays.

André de Groote, Coordinateur du Projet SEW, explique : « *Les producteurs de charbon de bois sont enthousiastes pour apprendre la nouvelle méthode, le four amélioré de carbonisation, qui augmente la quantité de charbon de bois produit, en utilisant moins de bois ; SEW enseigne aux « charbonniers » cette méthode plus efficace de production de charbon de bois. Les fours améliorés créent moins de déchets et de dommages à l'environnement tout en augmentant la production et le potentiel de revenu pour les producteurs* ».



Scène de tournage au Burundi.
Cheminée d'un four économique.

Les deux vidéos sont filmées par Thierry Raimbault et dirigées par Dr. Toon Defoer qui s'est spécialisé dans l'élaboration des approches d'innovation interactive et les instruments pour la gestion des ressources naturelles. Defoer possède une Maîtrise en Sciences Agronomiques et Environnementales de l'Université de Gand en Belgique. Il a plus tard obtenu un Doctorat de troisième cycle, (Ph. D.) à l'Université de Wageningen aux Pays Bas. Son domaine d'étude était centré sur « l'Apprentissage Participatif et la Recherche Action dans la Gestion Intégrée de la Fertilité du Sol ». Avant d'ouvrir sa propre agence de production de films, Defoer a travaillé pour un certain nombre d'institutions prestigieuses dont la FAO, Consultants DHV, KIT, ICRA et WARDA, le Centre Africain de Riz). Il a occupé des postes tels que conseiller pour la recherche et le développement agricole, chercheur principal et consultant en formation. Durant sa carrière, Defoer a travaillé en Afrique, en Europe et au Pakistan.

Clip de la vidéo sur la carbonisation :

http://www.dailymotion.com/video/xgispg_makala_news



Apport de la technologie GIFS à la gestion rationnelle et durable de l'environnement dans le Kivu.

Sandra Kavira, IFDC CATALIST.



Les bassins du Congo et du Nil attendent beaucoup du Kivu pour stabiliser les écosystèmes aquatiques et terrestres. Les paramètres font état actuellement de perturbations et confirmeront d'ici peu le changement climatique (Observatoire Volcanologique de Goma, OVG, 2010). Les guerres dans la région et d'autres causes de destruction des écosystèmes, comme la pêche illicite, le braconnage, l'exploitation minière illégale... sont à la base de la détérioration du climat.

Outre la guerre et ses conséquences, les pratiques paysannes de l'agriculture traditionnelle au Kivu ne respectent plus les règles de préservation : incinération, coupe de bois pour l'ouverture de nouveaux champs, recherche du bois de chauffage, absence de lutte anti érosive, absence de paillage, exploitation non planifiée des lopins de terres, absence de jachère, sont autant de **mauvaises pratiques** qui dégradent les ressources naturelles.

Il est cependant possible de **réagir** et d'inverser cette tendance ; l'adoption des nouvelles technologies de production proposées par le projet CATALIST peuvent sensiblement réduire les conséquences néfastes des pratiques culturelles paysannes. CATALIST vulgarise la **GIFS** (Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols) pour rendre durable et productive l'agriculture dans le Kivu. Les indicateurs sociaux et de productivité sont très encourageants en cette matière et aussi au niveau de l'environnement.

Grâce à la GIFS, les producteurs de Luberizi constatent une diminution de l'érosion éolienne.

«Le feu est dévorant et brûle tout ce qui est organique sur son passage, herbes, insectes, sol noir...», nous rapporte Byamungu de COOSOPRODA, une coopérative paysanne de Luberizi.



Coupe de bois pour la carbonisation.

L'incinération se fait en attendant le semis, mais personne ne peut affirmer avec précision le jour de la première pluie. En conséquence, la période de nudité du sol reste le secret des seuls initiés. La méthode la plus rapide et moins couteuse d'ouverture des terrains est depuis très longtemps l'incinération : il s'agit de la mise à feu sur les résidus de récolte et les mauvaises herbes pendant la saison sèche quand la végétation est suffisamment déshydratée et desséchée sur pied. C'est une **pratique rapide mais destructrice des écosystèmes.**

«Le vent souffle violemment pendant la saison sèche à tel point que les maisons courent le risque de perdre leurs toitures ; le sol superficiel se trouve mélangé au vent et tourbillonne dans l'air montant» poursuit Byamungu.

Le sol dont parle Byamungu est le reste de la matière organique qui n'a pas brûlé par incinération : la matière minérale s'envole avec le vent et le peu de matière organique qui pourrait maintenir les minéraux à la surface subit la même érosion éolienne. La conséquence, c'est l'appauvrissement rapide du sol !

« Depuis qu'on nous a appris à utiliser les résidus de la récolte comme matière à enfouir, les vents de la saison sèche n'emportent plus notre sol. Nous attendons la période de labour pour enfouir dans le sol les résidus de la récolte, qui augmentent chaque année avec celle-ci » argumente Byamungu.

Le sol dénudé par des vents violents à la suite des incinérations continues, perdait continuellement de sa fertilité. **La GIFS, technologie de bonne gestion des fanes de récolte, réduit ce dommage en ne laissant plus le sol à nu.**



Cultures associées : acacia mangium et manioc.

L'atmosphère de Luberizi est moins polluée grâce à la GIFS

L'agronome de COOSOPRODA, Byafufu, atteste que les paysans ne posent aucun problème quant à l'utilisation des résidus de récolte.

« Cette pratique a réduit la suspension des corps étrangers et indésirables dans l'atmosphère. Des morceaux de feuilles carbonisés et noirs des graminées, des particules de poussière (matière organique emportée par l'érosion éolienne), de la fumée, de la cendre... s'accumulaient dans l'atmosphère ».

Si, à la fumée dans l'atmosphère, s'ajoutent la poussière, les morceaux de végétaux carbonisés et la cendre, quel type d'air la population respire-t-elle pendant ces périodes d'incinération ?

La GIFS réduit la dégradation des sols dans le Walungu

Un terrain régulièrement fertilisé selon la GIFS acquiert chaque année des propriétés physico-chimiques qui réduisent sa dégradation et son érosion verticale (lessivage) et superficielle. « *Les chemins de l'eau se traçaient continuellement dans mon champ, parce que le sol était dispersé, mais actuellement depuis qu'il se tient comme une patte, les chemins ont diminué leurs nombres et leurs tailles* » : raconte Batumike Ruvuna, producteur de Walungu.

« *Njia ya mayi* » en swahili, traduit littéralement comme « *chemin de l'eau* » est l'expression approximative qui traduit la pensée de Batumike. Le chemin de l'eau fait allusion aux petites rigoles qui se tracent sur un terrain en pente lors de l'érosion hydrique. Le sol « *comme une patte* » signifie que les colloïdes du sol se sont constitués en agrégats d'humus et de

matières minérales. Cette stabilité réduit donc l'érosion hydrique.

Le complexe organo-minéral est la conséquence d'une bonne application de la GIFS. Le sol se constitue lui-même de telle sorte que les érosions éoliennes ou hydriques, les lessivages sont ralentis grâce à ce mélange des minéraux et des matières organiques bien incorporées. Les apports du minéral d'une part (engrais chimique), et de l'organique d'autre part, contribuent à une amélioration des propriétés du sol, et concourent à réduire la dégradation du sol.

La zone protégée du parc de KAHUZI-BIEGA est moins sollicitée grâce à l'intensification agricole avec la GIFS.

Le sol est une ressource rare dans les zones rurales du Kivu, faute de bonne productivité, de fortes densités, de la croissance démographique 6 fois plus grande que la croissance des produits vivriers.

« *Les terres, s'épuisent et deviennent de plus en plus difficile d'accès* », rapporte Bahogwera Merci, agronome de SARCAF, une association des producteurs de Walungu et de Kabare.



Variété de manioc en provenance d'IITA-Ibadan.

A Kalonge, une contrée voisine du parc de Kahuzi-Biega s'est vue appauvrie en terre arable, ce qui a conduit les populations paysannes à recourir aux ressources du parc pour cultiver. On constate donc une demande croissante d'occupation des terres du parc.

Si les terrains restent exploités avec des pratiques qui appauvrissent le sol, inéluctablement les sols des aires protégées seront occupés eux aussi et subiront le même sort ; un patrimoine mondial d'une valeur inestimable finira incinéré et en poussières, sans permettre le moindre développement durable.

Cependant, ajoute Bahogwera, les pratiquants de la GIFS luttent pour l'optimisation de la productivité de leurs sols en achetant des intrants et en utilisant des technologies d'intensification (haie anti érosive, canalisation des eaux sur les pentes...). Bahogwera confirme que ces fermiers qui pratiquent la GIFS ne souhaitent pas disperser leurs efforts en sollicitant de nouveaux terrains plus productifs dans le parc. Ils sont convaincus que les terrains qu'ils occupent sont bien fertiles mais ce sont les mauvaises pratiques qui les appauvrissent. **La GIFS sédentarise les producteurs en les encourageant à améliorer les terres qu'ils occupent, plutôt que de prendre de nouveaux terrains dans les zones protégées.**

Moralité : si on adapte de nouvelles pratiques de gestion de fertilité des sols (GIFS), on sédentarise l'agriculteur sur ses terres, qui redeviennent fertiles et on protège les aires protégées, patrimoine national et mondial.



La Coopérative de Solidarité pour la Production des Denrées Agricoles COOSOPRODA.

Résultat direct des objectifs de CATALIST dans la plaine de la Ruzizi au Sud Kivu.



ADI-Kivu (Action pour le Développement Intégré) a été contractée comme partenaire dans la conduite des champs tests dans la plaine.

ADI-Kivu a rassemblé des producteurs en provenance des trois zones, Kamanyola, Luvungi et Luberizi. A l'époque, les trois sites formaient un groupement de 60 producteurs répartis en groupes de 20 membres par site. « Le site de Kamanyola a connu de sérieuses difficultés à honorer certains engagements tels que le rembour-

sement des 50 % d'intrants agricoles prêtés par le Projet CATALIST, raconte Louis Tchuma, Agronome responsable des activités de CATALIST au sein de l'ADI-Kivu et c'est ainsi qu'il a naturellement été dissous. Les membres de deux autres sites ont grandi en nombre et en force, et c'est ainsi qu'est née la COOSOPRODA. Les 180 membres de la coopérative, dont 55 femmes, ont continué d'appliquer les techniques de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS) et ont obtenu des résultats allant jusqu'à 6 à 8 T/ha pour le riz irrigué, sur des superficies où ils produisaient à peine 1 à 2 T/ha auparavant. »

« Au-delà de l'augmentation de la production, CATALIST vise le développement des marchés des intrants et des produits agricoles. Il cherche donc notamment des moyens d'appuyer les producteurs dans l'écoulement de leur production, pour qu'ils ne vendent pas à perte » explique Dr Bruce Smith, Chef Adjoint du Projet CATALIST et Spécialiste en Développement des Marchés. « CATALIST a donc entrepris de promouvoir le warrantage dans la région des Grands Lacs, un système promu par IFDC en Afrique de l'Ouest depuis déjà plus d'une décennie ».

Le **warrantage** est une opération de **crédit à court terme** dont la garantie est le stock des vivres, ce qui permet de résoudre certains des problèmes directement causés par le système de crédit usurier. Ce système permet aux paysans de stocker leur récolte jusqu'à l'augmentation des prix, améliorant ainsi leurs revenus. **Les produits conservés servent de garantie** pour l'obtention d'un crédit auprès d'une banque ou d'une institution de micro-finance (IMF).

En 2008, Tchuma a reçu une formation sur le warrantage, en même temps que le Président de la COOSOPRODA et un de ses membres. Au bout de cette formation, ils ont décidé d'introduire le système auprès d'un certain nombre de coopératives de la Province du Sud Kivu en RDC. Lorsque toutes les conditions sont réunies, le warrantage permet de lier les petits producteurs aux IMF et aux banques et permet l'accès au crédit.

Les membres de la COOSOPRODA ayant essuyé un refus auprès de plus d'une institution de micro finance, ont décidé de **prendre les choses en main**. Au cours de la saison agricole A 2009, ils ont entreposé plus de 60 tonnes de riz paddy à Luberizi et ils ont attendu

que les prix sur le marché se stabilisent avant de vendre. Le prix du riz décortiqué qui s'élevait normalement à 0,5 \$ au kilo à la récolte a atteint 0,7 \$ au moment du semis, ce qui a permis aux membres de COOSOPRODA de gagner 12 000 \$ hors frais d'entreposage.

En plus de l'argent obtenu à la vente, ils ont eu des semences de bonne variété à semer lors de la saison agricole suivante. « A une époque généralement caractérisée par la disette et la faim chez la plupart des ménages du monde rural, ce genre d'exploit permet aux producteurs d'Uvira de voir qu'il est possible de faire de l'agriculture une véritable source de revenus », rapporte Sandrine Kavira, Agronome au Projet CATALIST chargée des activités du Sud Kivu en RDC.

Les efforts de CATALIST en vue de faciliter l'accès aux **intrants agricoles** a également déjà porté ses fruits dans la province. En effet, la COOSOPRODA a importé 3,9 tonnes d'engrais au cours de la saison 2010 B. Un fait sans précédents dans une région où les engrais étaient considérés comme un sujet tabou il y a seulement 4 ans de cela !

Enfin, des avancées significatives sont actuellement observées dans la rentabilisation de **motoculteurs** utilisés par la COOSOPRODA pour le **labour** et le **transport**. De même, la **culture attelée** et l'usage **des herbicides** sont deux autres possibilités de réduire le coût élevé de la main d'œuvre dans la plaine de la Ruzizi, actuellement à l'étude par CATALIST.

5. Le mouvement paysan en marche



Des organisations paysannes de la FOPAC s'engagent dans la lutte contre le réchauffement climatique : création d'une réserve forestière naturelle de 38 hectares sous la gestion d'IPAD.

Jean Baptiste Musabyimana.



L'organisation **Initiative Paysanne pour le Développement intégré**, IPAD en sigle, a son siège à Kyondo dans le territoire de Beni, chefferie des Bashu. Elle développe des activités destinées aux paysans de cette région. « Cette organisation est née lors de la libération de la RD Congo par Mzee Laurent Désiré Kabila », nous déclare son président, Joël Mbusa Kyuma. « Tout est parti d'une vague de déplacés qui ont campé dans cette partie du territoire de Beni : les habitants autochtones de cette entité ont eu l'initiative de se mettre ensemble avec objectif de secourir ces populations vulnérables ».

IPAD est constituée de 62 ILD (Initiatives Locales pour le Développement), et ses interventions sont focalisées dans l'agriculture, le reboisement, l'agro-sylvo-pastoralisme ainsi que la protection des enfants, notamment de ceux qui ont vécu longtemps dans les groupes armés en grande partie issus des Maï-maï.

Pour lutter contre le réchauffement climatique déjà annoncé dans le monde et en particulier en RD Congo, l'initiative Paysanne pour le Développement Intégré gère 38 hectares forestiers naturels reçus par le chef coutumier de leur groupement MASIKI KALONGI, monsieur KATUKI TAMU BERERO. Le même chef coutumier a également légué à l'organisation deux anciennes maisons coloniales qui étaient la résidence de son grand-père. L'acquisition de ces biens découle des actions de plaidoyer entretenues par les leaders de cette organisation paysanne.



Des ateliers de mécanisation pour une approche "filère" compétitive.

Romain Kyalire, Coordonnateur du CCP/CARG/Nord-Kivu.



Le Conseil Consultatif provincial de l'agriculture (CCP/CARG/NK) a organisé en mars, avec l'appui financier du projet IFDC/Catalist et du Syndicat de défense des intérêts paysans (SYDIP), un atelier de réflexion sur l'analyse d'une filière agricole intégrant la mécanisation agricole dans le système de production, respectivement dans les régions de Rutshuru, Butembo et Beni. 80 personnes ont été associées, dont les agents de l'Inspection de l'agriculture, des secrétaires permanents des CARG, des attributaires gestionnaires des tracteurs ainsi que des délégués des organisations des producteurs agricoles ayant développé une approche « filière ». L'objectif de ces ateliers est d'amener une même compréhension des concepts de filières agricoles, fédération agricole, chaîne des valeurs, pôles d'entreprise agricole. Le but est d'encourager une agriculture orientée vers le marché, avec une définition précise des rôles et responsabilités de différents acteurs. Les participants s'approprient les différents outils d'analyse d'une filière agricole et tirent les leçons du programme actuel de mécanisation.

Thèmes abordés : définition de la mécanisation agricole ; types de mécanisation agricole ; stratégie de mécanisation agricole ; cadre de formulation d'une stratégie de mécanisation agricole ; principaux acteurs de la mécanisation agricole ; exigences des acteurs de la mécanisation agricole.

A l'issue de ces ateliers, les acteurs se sont engagés à travailler dans une approche « filière » et à contribuer à rendre la production plus compétitive.



Proposition d'une charte des journalistes de l'AJAC.

Association des Journalistes Agricoles du Congo, pour la mise en valeur équitable, harmonieuse et durable des patrimoines naturels de la RDC (terre, eau, forêt...), sur une planète préservée.

Sur le plan professionnel, je m'engage à :

- privilégier les informations intéressantes sur le travail de paysans et les thèmes majeurs : foncier, accès aux intrants, semences, prix et marchés, routes et désenclavement, transformation, filières agricoles ;
- donner la parole aux paysans pour qu'ils parlent de leurs problèmes ; multiplier les sources d'information (40 % Etat - 60 % société civile) ;
- ouvrir les espaces et émissions destinés aux paysans, visiter les exploitants agricoles, de pêche et d'élevage, sur le terrain ;
- promouvoir l'information destinée aux populations enclavées, aider à l'ouverture de nouvelles radios communautaires et privilégier les espaces consacrés à la vie agricole ;
- promouvoir une approche pluri-disciplinaire, qui associe l'agriculture, le développement rural, la conservation de la nature, la préservation des forêts, la dynamique communautaire, la bonne gouvernance ;
- suivre des formations sur des thèmes comme les OMD, le processus REDD et les pratiques pour limiter les effets du réchauffement climatique, la gouvernance communautaire.



Radio Ntemo à Mbanza Ngungu.

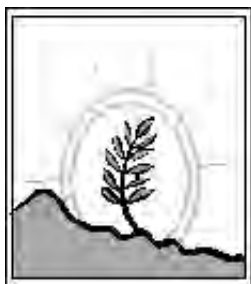
Sur le plan éthique, je m'engage à :

- défendre un aménagement du territoire qui assure une répartition équitable et une utilisation durable et transparente des ressources ;
- promouvoir la bonne gouvernance, des décisions de mise en valeur du territoire qui se prennent par consensus de toutes les parties prenantes ;
- défendre un développement du pays qui n'altère pas les écosystèmes, la forêt, l'ensemble des patrimoines naturels que nous léguons à nos enfants : mettre en avant les paysans et acteurs qui appliquent scrupuleusement ces règles ;
- parler des organisations paysannes structurées, démocratiques, spécialisées conduites par des leaders élus ;
- parler en priorité des femmes et des jeunes, dans les sources d'information, les interviews (femmes et jeunes = au moins 50 % dans mes interviews) ;
- diffuser une information qui encourage la population à la base à planifier des activités de développement, avec les organisations agricoles et les CARGs.



Journalistes et animateurs de radios locales communautaires, faites nous part de vos observations et suggestions à l'adresse : lavoixducongoprofond@yahoo.fr.

La planification du développement est une étape incontournable et ce n'est qu'au travers de celle-ci que les populations se concerteront pour définir les projets ponctuels d'appui dont ils ont besoin et pour lesquels elles seront d'accord d'en assumer la responsabilité dans la mise en œuvre et finalement, se les approprieront, les rendant ainsi durables.



CENADEP

CENTRE NATIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
ET A LA PARTICIPATION POPULAIRE

Avenue Tabora n° 1150, Kinshasa Barumbu
Tél. : (00243)9982097 – Fax : 001-775-402-7683
E-mail : cenadep@yahoo.fr - B.P. 14.582 Kinshasa I
République démocratique du Congo

ATELIER DE FORMATION DES JOURNALISTES AGRICOLES POUR LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE EN RDC

Discours du directeur général du CENADEP, 17 novembre 2010

Les médias n'accordent pas suffisamment d'espaces aux informations liées à l'agriculture et au développement rural, constatent le CENADEP et d'autres observateurs avisés du secteur, qui s'engagent à contribuer à la formation et l'information des journalistes.

« *Le Ministre a fait un don de..., telle ONG a remis des intrants aux associations des agriculteurs..., le Ministre a inauguré..., la Banque Africaine a lancé tel programme...* ». Ce sont là des informations qui sont légions dans nos médias. Et pourtant il existe d'autres informations intéressantes et importantes sur le travail des paysans et les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement dans l'exercice de leurs activités agricoles.

Certes, ces informations d'en haut sont très utiles. Néanmoins, certaines informations intéressent la base, notamment la vulgarisation de la loi agricole, les prix du marché, la production semencière, la recherche agronomique...

Comment les journalistes traitent-ils ce genre d'information ? Ce n'est pas toujours dans le sens de promouvoir l'agriculture paysanne. L'information est parfois diffusée de façon lapidaire et parfois biaisée. La parole n'est pas donnée assez souvent aux paysans, aux agriculteurs, aux pisciculteurs pour parler de leurs problèmes, de leurs expériences en matière agricole, des filières agricoles, des questions de pauvreté, de l'exode rural et de ses conséquences en milieux ruraux...

Le CENADEP voudrait que les journalistes manifestent un intérêt particulier à tout ce qui touche à l'agriculture et au développement rural en ouvrant largement leurs espaces aux questions paysannes de manière à contribuer au développement du secteur agricole.

Les populations rurales ont besoin d'informations sur la législation agricole, les problèmes liés à la pauvreté en milieu rural, les nouvelles techniques culturales, le calendrier agricole, les prix des marchés, les prix des intrants, les prix de semences, les technologies nouvelles dans les filières de production, le changement climatique, la protection de l'environnement, la politique agricole du pays... ce sont là autant des sujets qui ne sont pas toujours présents dans nos médias.

Il y a quelques émissions ou espaces qui existent dans certaines chaînes de radio et de télévision et dans la presse écrite. Malheureusement, ces médias ne sont pas captés dans tous les milieux ruraux. Il y a bien quelques organes spécialisés initiés par des ONG et des particuliers, mais ils sont confrontés au même problème de manque d'une large couverture du pays. Nous voulons contourner ces difficultés en créant un réseau des communicateurs agricoles, qui travaillent en synergie. Il existe certes des radios de proximité qui sont les plus écoutées et suivies par les paysans, mais elles accordent peu d'attention au domaine agricole.

En organisant cet atelier avec l'appui de SOS Faim, le CENADEP s'engage à : former les journalistes sur les techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations agricoles en RDC ; outiller les journalistes en informations agricoles ; susciter l'intérêt des journalistes sur les questions agricoles ; créer des émissions et des rubriques agricoles dans les médias.





Une révolution verte en République démocratique du Congo ?

Marine ISSUMO, Lubumbashi.

Le monde entier vit au rythme des « écolos », des « environnementalistes », des « verts », des « défenseurs de la forêt, de la mer, de la faune, de la flore, de la biodiversité ». En octobre 2007, un Prix Nobel a été dédié à **AL GORE**, auteur de « The inconvenient truth » (Une vérité qui dérange), conjointement avec le G.I.E.C - groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. « Al Gore est le représentant des lanceurs d'alerte. Il a amplifié et généralisé la prise de conscience ».

Les conséquences de l'effet de serre constituent sa réflexion à l'échelle planétaire sur l'urgence extrême de prendre des mesures radicales pour sauvegarder notre planète. **Wangari Maathai**, secrétaire d'État à l'Environnement kenyan et militante écologiste, avait reçu 3 ans plus tôt ce prestigieux titre pour sa contribution en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix. Elle est la première africaine de l'histoire à être honorée de cette distinction.

Les Verts à travers le monde « ont pignon sur rue ». Certains dérangent, d'autres agacent mais leur présence au sein des parlements au début des années 70 leur a valu la force actuelle. Les hommes politiques engagés n'omettent jamais dans leur programme « la couleur verte » car tout individu, quelle que soit son appartenance politique se sent concerné par ce discours mais et surtout, par **des actions qui garantiront aux générations futures une planète encore gérable et viable.**

Ces Prix Nobel nous donnent un signal fort : la Paix et l'Environnement sont deux paramètres liés !
« **La paix sur la terre dépend de notre capacité à améliorer notre environnement** »

Les raisons des conflits entre communautés, entre nations, pays, trouvent leur source dans « la terre, l'environnement ». Les peuples ne se battent pas forcément pour des enjeux culturels, mais bien pour celui de la propriété des terres et de l'eau douce. Les hommes ne se battent pas pour le sable de déserts arides ; leurs conflits tournent autour de l'appropriation de terres « fertiles » et de leurs sous-sols. Mais ces terres arables ne peuvent le rester qu'à une condition : la protection **DURABLE** de leur environnement ! C'est désormais l'affaire de nous tous sur cette planète. Comme dans toute société, toute structure, des leaders apparaissent pour défendre, dénoncer toute cause, toute conséquence liées à la dégradation de l'environnement. Ces leaders, par leurs actes, leur conviction et détermination, nous font réellement prendre conscience du bien fondé de leurs revendications. En République démocratique du Congo, ce mouvement « vert » émerge lentement et il prendra petit à petit une place de

plus en plus importante dans les hémisphères politiques. Il y a déjà une prise de conscience réelle des enjeux liés à la paix et l'environnement. Des ONG dénoncent le déboisement abusif, déstructuré de la forêt équatoriale, attirent l'attention du public sur les déséquilibres que ce déboisement provoque pour les communautés vivant

dans ce milieu mais aussi sur les pertes globales engendrées par la coupe du bois, au niveau économique, social et écologique. La pollution des rivières, des nappes phréatiques - en particulier dans les régions minières - est également citée par divers organismes (liés à la santé, l'environnement et l'agriculture).



Le train entre en gare de Kananga.



Sanctuaire Lola ya Bonobos près de Kinshasa.

Des Sénateurs se penchent de manière assidue sur l'élaboration d'une loi fondamentale agricole que réclament les organisations paysannes et qui prévoit la protection, tant de l'exploitant agricole que de son environnement. Des promoteurs de l'éco-tourisme sortent timidement de l'ombre. Des initiatives privées s'occupent de la protection de la faune (ex : JACK,

Jeunes Animaux Confisqués du Katanga – qui vise à protéger les Chimpanzés), le sanctuaire des Bonobos à l'orée de Kinshasa. La protection des Gorilles dans le Parc de



Kahuzi-Biega ou au Parc des Virunga a permis un accroissement de ces populations animales en danger.

Les « Amis du Zoo de Lubumbashi », grâce à la Fondation Rachel Forrest et l'ICCN, ont redonné aux Lushois l'occasion d'intégrer des notions sur la Nature.

A l'appréciation des leaders politiques de la RDC, qui voudraient non plus se rallier à une idéologie purement politique, mais plutôt entrer dans le mouvement global de la mondialisation, c'est-à-dire « le parti vert, l'écologie », nous proposons de promouvoir le contrôle des données du climat afin de prendre les mesures adéquates ; d'utiliser les médias pour expliquer aux populations les conséquences du dérèglement lié à l'effet de serre,

le raccourcissement des saisons de pluies, le réchauffement du climat, le dérèglement des saisons, le risque de pluies diluviennes et d'inondations.

Pour contrer le déboisement péri-urbain massif, nous proposons la création de méga pépinières pour reformer des ceintures vertes autour de chaque ville ; cela permettra de produire du charbon de bois écologique.

On attend la promotion des énergies propres : solaires, éoliennes ; l'installation de cuisinières collectives à énergie solaire dans les quartiers, des éclairages urbains à base de panneaux solaires. Une politique agricole et énergétique pourrait promouvoir la production de bio-carburants, dont le potentiel est très élevé en RDC (huile de palme, canne à sucre, jatropha). Des véhicules appropriés existent, mais avant de produire le bio-carburant, il est impératif d'assurer la sécurité alimentaire totale pour toute la population. Il faut désenclaver le Congo profond et promouvoir la réhabilitation des chemins de fer, qui sont des moyens de locomotion rapide, économique et écologique pour le transport des personnes, des produits agricoles du Nord Katanga, du Maniema, des Kasai.

Sur le plan éducatif, la tâche est immense !

- Promouvoir des journées de l'Arbre, même deux à trois fois par an.
- Réhabiliter et installer des parcs botaniques et animaliers, source d'information pour les botanistes, de formation pour les élèves, mais également de revenus pour une ville.
- Création de centres éducatifs de formation à la nature, biodiversité, la protection de l'environnement, la gestion des déchets et ce à partir de 5 ans, car plus jeune est l'enfant, mieux il va intérioriser ces principes.
- Promouvoir les instituts de techniques agricoles, avec des formations sur l'élevage, la pisciculture et la transformation agro-alimentaire ; introduire les formations REDD+ et puits de carbone, la gestion intégrée des sols, l'écotourisme, la protection des parcs et réserves naturelles, renforcer la médecine du travail en milieu minier...
- Former, informer les journalistes « spécialistes environnement et développement rural ».

La valorisation des déchets est également une source de revenus, il est nécessaire de traiter les déchets ménagers, de faire le tri entre « papiers », « plastique », « verre », déchets bio-dégradables, déchets dangereux, toxiques. Il faut promouvoir dans tous les quartiers et communes des espaces verts qui profitent aux habitants et où les résidents sont impliqués dans le maintien de ces parcs. Les espaces verts sont source de sérénité et permettent aux enfants, aux parents, aux familles, aux amis de se retrouver dans un endroit pour se détendre. Promouvoir des clôtures verdoyantes faites d'euphorbes, eucalyptus, bougainvilliers, de grillages ornés de plantes vertes aux fleurs grimpantes.



Avenue arborée à Lubumbashi.

Le petit parc d'attraction à Lubumbashi (Square Georges Arthur Forrest) est un exemple concret de la nécessité de créer des parcs dans une ville, une commune. Quelques arbres ornementaux de divers types méritent d'y être plantés, et pourront servir de modèle didactique... Plutôt que ces cohortes de taxi bus, il faut promouvoir les transports en commun de qualité, trains circulaires, grands bus qui s'arrêtent dans des gares routières, afin d'éviter la circulation intempestive de véhicules qui causent des échappements de gaz nocifs pour la santé.



Cathédrale de Lubumbashi et son écrin de verdure.

Il faut créer des routes circulaires autour des grandes villes, promouvoir des aires de parking afin de dégager certaines artères de la ville de circulation polluante. Des trottoirs sécurisés et pistes cyclables sont aussi un moyen de promouvoir l'abandon de moyens de locomotion, privés, onéreux. On veillera à séparer les zones d'habitation des zones industrielles, car la RDC bénéficie d'un espace gigantesque.

On imposera aux usines, aux unités de production minière des équipements permettant d'éviter le dégagement radio actif et d'autres fumées aussi nocives.



La volonté de guider, d'encadrer, d'entreprendre ces actions peut modifier le paysage « environnement » de notre Congo profond. Ce sont des idées économiquement réalisables. Des hommes et des femmes dans ce pays sont des partisans « écolos » sans parfois le savoir, et leur expérience, leurs idées méritent d'être relatées.

Le Journal la Voix du Congo profond se veut être le porte parole de tous : merci pour vos commentaires, échanges d'idées et exemples concrets.



Le Cadre de concertation national des paysans producteurs agricoles du Congo CNAPAC.

Paluku Mivimba, Président, Nathanaël Buka, Secrétaire.

Le premier carrefour paysan fin 2010 a permis une large prise de conscience sur la nécessité de structurer le mouvement paysan en RDC : cela s'est concrétisé par l'installation d'une plateforme nationale. Cette plateforme a reçu un mandat de 6 mois et des points focaux ont été nommés dans chaque province pour avancer dans l'identification des organisations paysannes de RDC. Les statuts et l'Assemblée constituante permettront de définir les niveaux de collaboration.

La réflexion porte sur la structuration des OP au niveau provincial dans toutes les provinces de RDC, et en même temps que se déroule parallèlement un large travail de collecte d'information se fait pour identifier toutes les OP.

Il est fondamental que les paysans puissent s'exprimer au travers de leurs représentants légitimes, à Kinshasa et ailleurs et puissent ainsi participer aux différents processus de développement et programmes avec le Gouvernement et partenaires techniques et financiers ; tel est le cas du PDDAA -Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine- dont les principales organisations paysannes de la plateforme, FOPACO et FOPAC sont signataires.

Points focaux pour la collecte de données pour le répertoire des OPA en RDC

Province	Nom	Organisation	Tel	Courriel
Ville Province de Kinshasa	Rosalie Kadima	Association des Femmes Riziculteurs de Kingabwa "AFRIKI"	0815003822 0851539018	biuma2001@yahoo.fr
Sud-Kivu	Patrick Nganire	FOPAC/Sud-Kivu	099 4167365 099 7758355	fopask@yahoo.fr
Province Orientale	Quadratus Muganza	UPD Kis	081 0856707 085 1733705	qmuganza@yahoo.fr
Equateur	Nkumu Lyeli Liko Boumard	COPAIDE	085 2947370	nkumuboum@yahoo.fr
Bandundu	Jacques Mitini Ontumos	FOPABAND	081 6520321 085 4382677	jacquesmitini@yahoo.fr fopabandfaitiere@yahoo.fr
Nord-Kivu	Balitenge Wanga Hemuka	SYDIP	099 4012018	wangahemukasydip@yahoo.fr sydiprdcongo@yahoo.fr
Katanga	Honorine Kungwa	Association des femmes pour le développement de Kolwezi (AFEDEKO)	081 6666012	honokungwa@yahoo.fr
Bas-Congo	Espérance Nzuzi	APROFEL/LOPAKO	099 8972923	aprofelbascongo@yahoo.fr
Maniema	Eugeni Lotaka Mateso	Association des Paysans de Kindu Union paysanne pour le progrès de Pangi-Kailo-Kasongo-Kabambare	085 4923890 081 3569780 099 7767210 099 0448914	eugenielotaka@yahoo.fr upka1@yahoo.fr
Kasaï Oriental	Bertin Ngindu Abraham Kilwenyi Jean Lukusa	UPPEKOR (Union des Plateformes des Planteurs et Eleveurs du Kasaï Oriental) UPAD (Union Paysanne pour l'Agriculture Durable) AIDN (Action Intégrée pour le Développement de Ngandajika)	081 5065883 099 4769987 085 4687044 081 0849914 099 4222812 081 6078243	uppekormbujimayi@yahoo.fr abrahamkilwenyi@yahoo.fr aidnga@yahoo.fr
Kasaï Occidental	Norbert Kinvula (intermédiaire ¹)	Inades-Kananga contacte Réseau pour le Développement REPAD Dibaya et le REPAD Mweka	081 5030536	norbertkinvula@yahoo.fr

¹ Un intermédiaire s'engage à identifier un point focal réellement paysan dans un meilleur délai dans la province concernée.

6. Les filières de production



Intensification de l'agriculture par diffusion des variétés de manioc résistantes à la mosaïque.

Marc Rodriguez et son équipe du projet ISCO.

Le processus directement au bénéfice des paysans, initié au Bandundu.



La diffusion de variétés de manioc résistantes à la mosaïque est la principale priorité agronomique dans la Province de Bandundu comme ailleurs en RDC, c'est aussi une **priorité** majeure des CARG qui voient là un moyen efficace d'améliorer la **sécurité alimentaire** des populations et de dynamiser l'économie agricole. Une **augmentation significative des rendements** permet non seulement de réduire ou même de faire disparaître toutes les poches de disette mais aussi d'augmenter les revenus. Avec moins de terre, on peut produire les mêmes quantités d'aliment de base. Depuis des années que l'on installe des parcs à bois en RDC, on constate une faible diffusion des variétés en milieu paysan, et peu d'impact sur les rendements, notamment dans les projets travaillant avec les ONG. Le principal frein à la diffusion c'est que ces multiplicateurs et ONG cherchent l'argent : les boutures sont proposées à la vente alors que les paysans n'acceptent pas de payer. Dès lors, les ONG attendent le passage d'un projet qui veut bien leur acheter ces boutures. Compte tenu de cette situation, **ISCO a choisi de produire les quantités de boutures nécessaires pour distribuer directement aux ménages** quelques mètres linéaires qui leur permettront, au bout de deux campagnes agricoles, de planter la moitié de leurs champs de manioc en **variétés résistantes** ; pour diminuer encore les coûts, ISCO pratique la technique des **micro-boutures** qui fonctionne très bien en milieu paysan pour peu qu'on la vulgarise.

L'**objectif** retenu par la province est une substitution à 50 % des variétés locales par les variétés améliorées dans un délai de 3 ans. Il faut produire ces grandes quantités de boutures de manioc à moindre coût avec des parcs à bois ; lors du recépage, on distribue une petite quantité de boutures à chaque ménage agricole. Les ménages vont ensuite assurer la multiplication des boutures. **Au bout des trois ans, la moitié des champs de manioc de tous les ménages agricoles de la province seront plantés en variétés améliorées.**

Calcul des surfaces de parcs à bois nécessaires

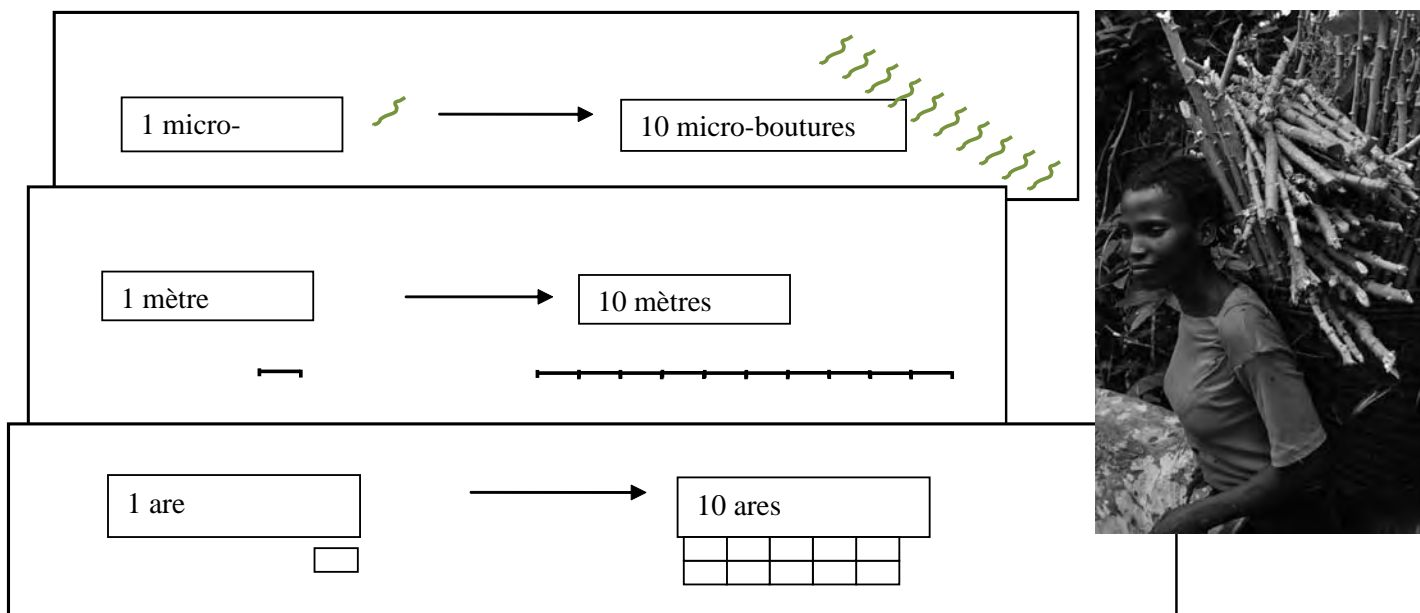
Il faut évaluer la population totale du territoire et connaître le nombre de ménages agricoles par secteur. Sur la base de ces statistiques, des parcs à bois vont être installés dans chaque secteur afin de pouvoir servir les ménages localement, ce qui permet de limiter les coûts de transport. Un contrat est passé avec des paysans, des privés ou des ONG pour l'entretien de ces parcs à bois, de telle façon que les boutures de manioc restent la propriété d'ISCO (parcs à bois gérés par Isco dans le cadre de son projet PAB, en collaboration avec le Ministère Provincial de l'agriculture). Ces boutures seront par la suite distribuées gratuitement aux ménages cibles.

Un travail de sensibilisation doit être fait au préalable car on ne doit pas distribuer des boutures à des ménages qui ne les planteront pas ou qui ne montreront aucun intérêt pour ces variétés. Les agents d'Isco, dans le cadre de la collaboration avec les CARG, imposent certains critères pour s'assurer que les boutures seront bien reçues et bien utilisées.

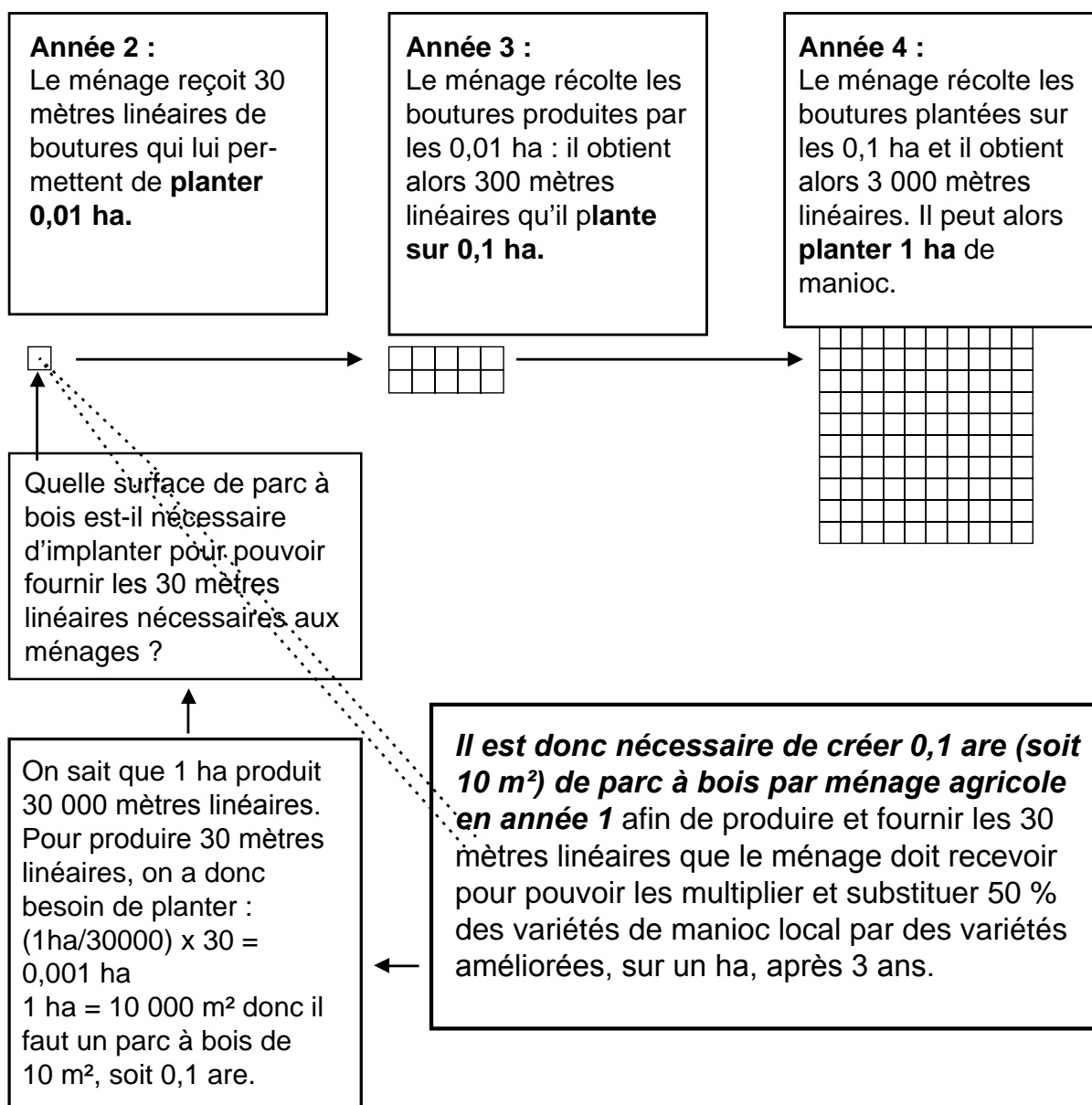
On admet en règle générale, un taux de multiplication de 10 : cela signifie qu'**un mètre linéaire de bouture planté permet, à la fin de la saison, de récolter 10 mètres linéaires de boutures**. Ainsi un are de parc à bois de manioc planté permet, lorsqu'on récolte les boutures, de planter 10 ares. On admet aussi qu'**il faut environ 3000 mètres linéaires de boutures pour planter un hectare de manioc**.



Les filières de production



Si on considère que les ménages cultivent 2 ha de manioc par an, un objectif de substitution à 50 % au bout de trois ans implique que les ménages plantent alors 1 ha en boutures améliorées.



Les filières de production

- 10 m² de parc nécessitent 3 mètres linéaire de boutures et produisent 30 mètres linéaires.
- 5 m² de parc nécessitent 1,5 mètre linéaire de boutures et produisent 15 mètres linéaires.

Surface des champs ouverts chaque année et plantés en manioc par un ménage agricole, avec l'objectif de 50% en variétés améliorées.	Surface par ménage agricole du parc à bois nécessaire pour produire les boutures à distribuer au ménage.
2 ha	10 m ²
1 ha	5 m ²
0,5 ha	2,5 m ²

La population de la province du Bandundu est d'environ 7 000 000 d'habitants. Cela représente environ 1 160 000 ménages de 6 personnes. Pour simplifier le calcul, on suppose que tous ces ménages sont des ménages agricoles. On sait que chaque ménage agricole du Bandundu ouvre en moyenne 1 ha de champ de manioc chaque année ; la surface nécessaire en parc à bois par ménage est de 5 m².

Si 1 160 000 de ménages agricoles ouvrent un champ de 1 ha de manioc par an : on sait alors qu'il faut installer 5 m² de parc à bois par ménage, afin de substituer à 50 % les variétés locales par les variétés améliorées en trois ans. Le calcul pour connaître la surface totale des parcs à bois est :
 $1\ 160\ 000 \times 5\ m^2 = 5\ 800\ 000\ m^2$, soit 580 ha.

Critères de choix de la parcelle pour l'installation d'un parc à bois

1. Le sol doit être profond et fertile.
2. Le terrain doit être facilement accessible par véhicule pour l'évacuation des boutures.
3. Le champ isolé de > 100 m des autres champs de manioc ou de solanacées (aubergines, tomates...).
4. Le terrain doit être plat ou légèrement incliné.
5. Le terrain ne doit pas être conflictuel.
6. Eloigner le parc à bois des zones d'animaux en divagation. Construire une clôture si nécessaire.
7. La parcelle doit être à l'abri des inondations.



La technique des micro-boutures consiste à prélever des boutures d'environ dix centimètres (10 cm).

Une tige d'1 m permet d'obtenir 10 micro-boutures ; il y a 2 à 3 nœuds en moyenne sur chaque micro-bouture.

On place la totalité de la micro-bouture en terre, à plat. C'est donc bien différent de la pratique habituelle, basée sur des boutures plus longues, selon laquelle on place une partie de la tige en terre et l'autre partie à l'air libre. Ici, avec les micro-boutures, c'est la totalité de la bouture qu'on met en terre (à environ 5 cm de profondeur). De part et d'autre de la bouture, les racines vont apparaître sur les sections et croître alors que les tiges vont se développer à partir des nœuds. Les tiges sortent généralement de terre au bout de 10 à 15 jours.

Avantages : cette méthode permet de consommer moins de boutures par hectare afin de respecter une quantité de mètre linéaire assez basse (2 500 à 3 000 mètres linéaires par hectare) ; on peut diminuer les écartements jusqu'à 0,5 m sur la ligne et 1 m entre les lignes, ce qui permet d'avoir des boutures de bonne qualité avec moins d'espace (ça permet de diminuer la quantité de travail nécessaire).

L'entretien d'un parc à bois

Lors de l'**ouverture du champ** : outre les divers travaux agricoles, il est important de réaliser un coupe-feu. Il s'agit d'une bande de 3 à 4 mètres autour du parc, que l'on nettoie et désherbe pour prévenir les feux de brousse. Ces bandes doivent être régulièrement entretenues durant toute la période de production.

Au bout de 15-21 jours : on procède au regarnissage des vides. Il s'agit de remplacer les boutures qui n'ont pas germé par de nouvelles boutures. Il faut procéder à cette opération tous les 2-3 jours. Pour cela, il aura fallu installer une petite pépinière à côté du parc à bois avec les boutures restantes à l'issue de l'implantation du parc.

Dès la fin du regarnissage et jusqu'à la fin : les rondes phytosanitaires. Il s'agit de visiter le champ toutes les deux semaines, en particulier lors des premiers mois.

Lors de ces visites, l'animateur doit enlever toutes les plantes présentant des signes de maladies et les brûler. Il doit aussi sensibiliser les paysans responsables du parc à pratiquer eux aussi cette prévention phytosanitaire.

Tous les trois mois : le sarclage. A l'aide de la houe et à la main, on enlève les mauvaises herbes. Au besoin, en fonction de l'abondance des herbes, on peut augmenter la fréquence des sarclages.

Durant tout la durée du parc : sensibilisation de la population habitant les villages alentour à l'importance du parc, et à ne pas consommer les feuilles des plants du parc à bois. Un prélèvement de feuilles (pondu) tel qu'il est normalement pratiqué aura un impact négatif sur la production de bouture. Si on redoute le vol et la divagation des animaux domestiques et sauvages, il est mieux d'organiser une surveillance.

La récolte et la distribution des boutures

Au bout de 6-7 mois après la plantation : on procède au premier recépage. L'opération consiste à couper les boutures tout en laissant une ou deux tiges sur la plante. Ces deux tiges qu'il faut laisser seront choisies parmi les plus courtes. La tige doit être coupée en biseau à 20 cm du sol.

Lors du premier recépage : écrémage. On récolte de façon sélective les premiers et plus grands tubercules sur chaque pied de manioc. Par exemple si on compte trois tubercules, on peut enlever un ou deux tubercules (les plus grands). Ceci a pour effet de stresser la plante qui va alors développer davantage les tiges.

Le deuxième recépage a lieu 6-7 mois après le premier recépage : cette fois, on prélève la totalité des tiges.



Le conditionnement : la mise en botte : à chaque récolte, les boutures sont conditionnées en bottes de 50 à 100 tiges de un mètre de longueur (1 m).

Les boutures doivent toutes être placées dans le même sens. Sur une étiquette solidement attachée à la botte, il faut préciser le nom de la variété, la date de la récolte, le nom du site de production et le nom de la structure responsable du parc à bois.



Le transport des bottes de boutures : il ne faut pas abimer ces bourgeons (nœuds) car c'est à partir de ces bourgeons que les tiges se développeront ensuite.

La conservation des boutures : on peut conserver des boutures en bon état pendant 21 jours, à l'ombre. Pour allonger la durée de conservation, on peut mettre en terre la partie basale des bottes (ou des tiges).

La distribution : choix des ménages agricoles identifiés conformément aux critères qui seront définis. Il faudra s'assurer que chaque ménage retenu recevra effectivement la quantité requise de boutures.





Opération de distribution des boutures dans le Kwilu saison A/2010.

UE/ISCO/DCI-PROJET FOOD 2008/172-355, volet Innovations techniques.



La distribution systématique, générale et gratuite des boutures saines de variétés de manioc résistantes à la mosaïque aux ménages agricoles de tous les villages est une des principales activités du projet de développement agricole du Bandundu (PAB) financé par l'UE et exécuté par l'ONG ISCO. Cette opération vise environ 800 000 ménages agricoles répartis dans les 14 territoires.

Cet article concerne les territoires de Bulungu et de Masimanimba soit les secteurs de : Nko, Luniungu, Mikwi, Nkara Niadi, Imbongo, Kipuka et Kwenge, à Bulungu. Dans le territoire de Masi, il s'agit de : Masimanimba/secteur, Mosango et de la Cité de Masi. La distribution a lieu également dans les territoires de Popokabaka, Kasongo Lunda, Feshi et Kahemba pour le Kwango. Les districts du Plateau et de Mai-Ndombe sont en pleine plantation. Les 6 variétés améliorées résistantes à la mosaïque qui sont en train d'être multipliées et diffusées par le projet sont : Butamu, Nsasi, TME 419, Mvuazi, Zizila et Disanka, recommandées par l'IITA et l'INERA.



Activités préparatoires-septembre 2010 : préparation des outils pédagogiques (dépliants, manuels sur le manioc, etc.) ; campagne de sensibilisation de la population sur les variétés améliorées de manioc ; ciblage des villages à servir ; recensement de ménages bénéficiaires ; estimation des rendements des parcs à bois prêts au recepage ; formation des animateurs, des agronomes de secteurs et des OP concernés ; programmation et mise en place des moyens logistiques pour le transport des boutures vers les villages...

Distribution par le recépage et le conditionnement des boutures en bottes de 30 mètres linéaires (ML) en octobre 2010, remises directement aux ménages des villages environnant les parcs à bois dans un rayon de 5 km ou en les transportant par camions du projet vers les villages pour la distribution.

80 ha de parcs à bois de manioc ont été créés par le projet en saison A/2009 dans les territoires de Bulungu, Masimanimba, Bagata et Kenge, et ce avec la collaboration des associations locales, des CVD, ou des privés, contractualisés et rémunérés par le PAB. Les agronomes de secteurs, les inspecteurs territoriaux de l'agriculture et développement rural, les membres des CARG ainsi que les techniciens de ISCO se sont fortement impliqués pour mobiliser et sensibiliser la population.



L'opération suscite un grand enthousiasme de la population pour les variétés améliorées de manioc distribuées. Dans certains villages, la scène a tourné même au « pillage » des boutures par les bénéficiaires craignant de ne pas être servis. Plusieurs mères ont ramassé les débris de boutures tombés sous les camions de transport après distribution. Sur le plan quantitatif, nous avons aussi obtenu des résultats intéressants aussi bien sur les tubercules que sur les boutures saines.

Superficies des parcs à bois et production de boutures réalisées :

Territoire	Secteur	Superficie totale parc à bois saison A/09 (ha)	Superficie totale parc prévue pour recépage	Superficie recepée à ce jour	Quantité boutures récoltées en ml	Rendement bouture/ha en mètres linéaires ml
Masi-Manimba	Cité de Masi	2	1	1	114 450	114 450
	Masi-manimba	11	6	7	221 130	34 020
	Mosango	3	1	0,5	14 910	29 820
Sous-total		16	8	8,5	350 490	43 811
Bulungu	Luniungu	10	6	6	151 080	25 180
	Mikwi	10	6	5,5	131 850	23 973
	Nko	2	1	1,6	53 400	33 375
	Niadi Nkara	10	6	2	47 400	23 700
	Kwenge	6	5	3	33 720	11 240
	Kipuka	15	8	5	262 500	52 500
	Imbongo	2	1	2	11 940	5 970
Sous-total		55	33	25,1	691 890	27 565
Total ; moyenne		71	41	33	1 042 380	31 492
% de couverture			58	80		

71 ha de parcs à bois ont été réalisés en saison A/2009 dans les territoires de Bulungu et Masi. Le recépage ne concerne que 41 ha, soit 58 % de superficies totales car les 33 ha restants sont reportés à la saison B/2011. La production totale de boutures a atteint 891 300 mètres linéaires, soit un rendement moyen de 31 492 ml contre 20 000 ml/ha prévus. Ce résultat acceptable est dû au bon choix des terrains et des boutures, à l'adoption de fortes densités (écartement : 1 x 0,5 m), au respect du calendrier agricole, à la formation des partenaires et OP contractuelles ainsi qu'au suivi intense et permanent des activités par les techniciens et experts de ISCO.



Nombre de villages couverts et de ménages bénéficiaires :

Territoire	Secteur	Nombre de villages ou quartiers		Nombre de ménages agricoles		Superficie parcs familiaux à couvrir en ha
		total	touchés	prévus	servis	
Masi-Manimba	Cité de Masi	6	6	3 267	3 815	38
	Masi-Manimba	215	54	6 900	7 371	74
	Mosango	151	10	487	497	5
Sous-total		372	70	10 654	11 683	117
Bulungu	Luniungu	122	26	8 750	5 036	50
	Mikwi	74	65	6 124	4 395	44
	Nko	104	42	2 000	1 780	18
	Niadi Nkara	92	44	5 298	1 580	16
	Kwenge	148	24	3 394	1 124	11
	Kipuka	84	23	8 750	3 519	88
	Imbongo	127	23	1 016	518	4
Sous-total		751	247	35 332	17 952	231
Total		1 123	317	45 986	29 635	347
% de couverture			28		64	

Au total 317 villages sur 1 123 prévus, soit 28 % ont reçu des boutures à ce jour. La distribution de saison A/2010 se poursuit et le reste des villages recevront leurs boutures en saison B/2011 à partir des parcs à bois créés. **L'objectif est d'atteindre tous les villages de secteurs dans chaque territoire cible.** C'est de cette façon que ISCO voudrait assurer la diffusion de manioc amélioré, combattre la mosaïque africaine et augmenter la production et la productivité de cette culture dans le Bandundu. Le nombre total de ménages servis est de 29 635 contre 45 986 prévus, soit 64 %. La distribution se poursuit pour atteindre les 100% autour du 20 décembre 2010. Chaque ménage reçoit 30 mètres linéaires de boutures, soit assez pour planter 1 are en cette saison. En saison A/2011, les boutures prélevées sur cette étendue permettront de planter 10 ares. En 2012, le ménage sera en mesure d'avoir des boutures pour planter 100 ares, soit 1 ha.

Densité de plantation et production des tubercules :

moyenne par variété	Nsasi	Butamu	Disanka
densité (nombre de pied/ha) =	23 056	23 611	20 000
rendement en tubercule (Kg/ha)	32 778	30 278	38 333

La variété Disanka a obtenu le rendement le plus élevé (38 333 kg/ha), suivie de Nsasi (32 778 kg/ha) et de Butamu (30 278 kg/ha). La récolte des données pour les 3 autres variétés se poursuit sur terrain et sera disponibles prochainement, pour TME 419, Zizila et Mvuazi.

Au regard des résultats partiels, l'expérience de ISCO à travers le « **Projet de Développement Agricole du Bandundu** » (PAB) est une grande première et réussite pour le Bandundu. Elle est capable de résoudre le problème de la baisse progressive de la production du manioc, principale culture vivrière de la région et donc **de sécuriser l'alimentation quotidienne si la diffusion systématique des variétés résistantes est soutenue jusqu'au bout.** ISCO suggère la création de parcs à bois au niveau de chaque village, le renforcement de l'effectif des agronomes et leur capacité d'animation dans les villages.



La race ardennaise est d'origine belge, présente en Belgique et en Champagne-Ardenne, en France. De ses origines, les Ardennes, lui vient son nom.



La poule ardennaise est une des dernières poules domestiques à effectuer plusieurs couvées naturelles par an. Légère, agile et hardie, elle s'envole facilement à trois ou quatre mètres de haut et sur une distance de vingt ou trente mètres. Elle se nourrit en extérieur, principalement seule et fait preuve d'une grande autonomie.

L'élevage de ces **volailles rustiques à croissance lente**, est à considérer dans le cadre de **l'élevage familial** en raison de la source d'alimentation qu'il procure aux familles mais aussi en raison des suppléments de revenus qu'il génère.

Bonne pondeuse, ses œufs ont une coquille blanche et pèsent environ cinquante grammes. Elle est élevée pour la production d'œufs mais aussi pour sa chair plus ferme et plus sèche (propriétés nécessaires aux préparations culinaires locales), de couleur plus foncée et avec un goût proche de celui des animaux sauvages ; ce qui justifie la préférence des consommateurs des poulets label, car les palais les plus exigeants des fins gourmets y trouvent leur satisfaction.



Le Coquard Columbus ou « poulet d'Ardenne » qui est né d'un croisement entre une race ardennaise et une race lourde à croissance lente, a une chair ayant moins de graisse, présentant de ce fait un intérêt considérable pour la santé, notamment au niveau de l'équilibre des graisses. Ainsi, saveur et santé se concilient. Le poulet Coquard vous assure donc une alimentation saine et des plaisirs gastronomiques.

La durée d'engraissement minimale se situe entre 56 et 84 jours dans son environnement d'origine et est de 120 jours dans nos exploitations villageoises congolaises de type familial.

Dans le cadre des volailles rustiques à croissance lente en République démocratique du Congo, la race Ardennaise a été choisie pour pouvoir améliorer les souches locales au départ des noyaux présents sur les sites d'Agrisud International et de la CILU, étant donné que :

	Souche locale	Race ardennaise
Phénotype	Plumage varié. Crête peu développée.	Plumage très varié comme la poule local *Couleurs de plumage : doré saumoné, doré saumoné bleu, argenté saumoné, noirâtre, noire à camail blanc, doré ou argenté, avec ou sans poitrine liserée, noir doré, noir argenté etc. *Couleur des tarse : bleu foncé, ardoise et noirâtre selon les variétés. *Crête simple, développée avec des oreillons rouge sombre.
Morphologie	Petit gabarit Poids adulte : 1,2 à 1,8 kg.	Gabarit moyen Poids adulte : 1,6 à 2 kg.
Couvaison	Très bonne couveuse et excellente mère	Bonne couveuse.
Alimentation	Tolère l'irrégularité alimentaire .	Large gamme d'aliments acceptés (toutefois les bonnes performances de la race sont liées à des bonnes conditions d'alimentation).
Rusticité	Peu sensible aux maladies.	S'adapte facilement à l'environnement. Résiste bien aux maladies.
Développement	Croissance lente : taille adulte entre 9 et 12 mois.	Croissance moyennement rapide : Taille adulte en 5 à 6 mois
Production	Ponte tardive (Après 8 à 10 mois de croissance). 50-60 petits œufs par an par pondeuse dans les conditions locales.	Ponte précoce à partir de 5 mois d'âge, 150 œufs en moyenne par an, possibilité d'augmenter la production dans des conditions idéales de bien être de l'animal (logement, alimentation, hygiène...) et inversement (100 à 180 œufs/poule logée/an).

Contactez le CAVTK, Max Muland 0999924852



Un nouveau cas de parasitisme sur le Manioc en RD Congo.

Lyna Mukwa, Clinique des Plantes de Kinshasa (CAVTK asbl).



Après les maladies comme la Mosaïque africaine du Manioc (CMV), la bactériose, l'antracnose, la cochenille farineuse, la mouche blanche, un peu plus récemment la striure brune (CBSV), la Clinique des Plantes de Kinshasa vient de détecter un nouveau cas de parasite sur le manioc.

Il s'agit d'un **champignon supérieur parasite et extrêmement dévastateur**. Les premiers dégâts du parasite ont été observés dans le village de NKINKANU (territoire de Lukula dans la Bas-Fleuve) en 2009. Puis dans le village de KIMBIAGA 1 dans un champ de manioc dont les boutures provenaient d'un champ du village NKINKANU ayant bénéficié des boutures du projet TRIAS. *Actuellement les dégâts du champignon sont observés dans le territoire de Lukula (village : Patu, Kakongo), et dans le territoire de Seke banza (villages : Kibusu à 3 km de Kinzao-mvuete, à Kinzao-mvuete, à Kizulu, à Sekelolo).*

Désigné sous le nom de « Sida », « Loko » ou « Buku » par les agriculteurs de ce territoire, il s'agit d'un champignon supérieur du règne des Fungi, de la division des Basidiomycota dont la carpophore est molle et spongieuse, de couleur jaune-orange.



Sensibilisation au village.

Sur le manioc, le champignon parasite se développe en établissant une connexion (forme de suçoir) au niveau du collet de la plante pour en sucer la sève et entraîner **une pourriture sèche des tubercules**.



Manioc attaqué par un champignon.

Le champignon se greffe au collet de la plante et entraîne le gonflement des bourgeons du collet (photo 1). Au niveau des racines, les tubercules pourrissent, mais des petites racines secondaires se développent. **La partie aérienne de la plante atteinte reste normale**. Au stade très avancé des pourritures, le **die back** (le dessèchement des feuilles du sommet vers les parties inférieures de la plante) a été observé. *Les échantillons du champignon ont été envoyés au laboratoire de Earth and Life Institut à l'Université catholique de Louvain, pour le séquençage et l'étude moléculaire du champignon parasite.*

La perte de rendement peut être de 100 % dans les champs attaqués par le champignon, puisque celui-ci, une fois présent sur une plante, la partie souterraine de la plante pourrit complètement. **Le système cultural (jachère non plantée de 3 à 4 ans, le sol riche en humus, l'excès d'humidité, le non sarclage régulier des plantations, ainsi que la température élevée) favoriserait le développement du parasite.**



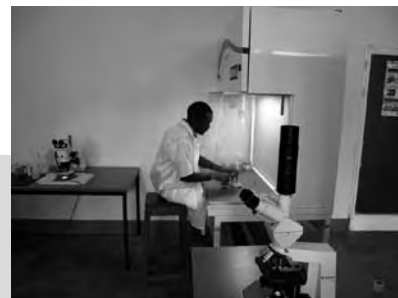
Les dégâts du parasite ont été observés sur les variétés BUTAMU, ZIZILA et LUEKI, qui semblent être les plus sensibles. Les recherches en champ et en laboratoire continuent, néanmoins la Clinique des Plantes de Kinshasa recommande que la zone (District de Bas Fleuve) soit mise **en quarantaine** et que toute sortie ou échange de matériel végétal (bouture de manioc, plant de palmier à huile soit contrôlé si pas interdit).

La Clinique des plantes recommande aux producteurs ces premiers moyens de lutte :

1. Utiliser un matériel de plantation sain (boutures saines).
2. Extirper et brûler les plantes atteintes, composter.
3. Utiliser des variétés résistantes.
4. Sachant que le champignon se développe aussi sur du bois mort, on peut piéger le champignon en laissant le bois mort sur le sol et le détruire après...
5. Aérer les collets des plants permettrait d'éviter l'attaque du champignon.
6. Le sarclage régulier des champs permet la diminution de l'humidité, une des conditions qui favorise le développement du champignon.

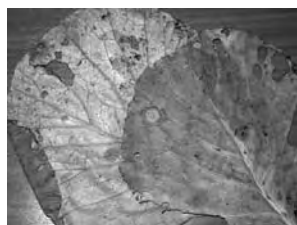


La Clinique des Plantes de Kinshasa.



Laboratoire de référence pour la détection, l'identification, le diagnostic des agents phyto-pathogènes et insectes ravageurs des cultures, **la clinique des plantes** est un outil permettant une démarche de lutte sûre, adaptée et efficace contre les maladies et ravageurs des plantes cultivées en RD Congo.

- Diagnostiquer, analyser les maladies et ravageurs des cultures pour mieux conseiller les méthodes de lutte efficaces, adaptées en rapport avec la protection de l'environnement.
- Aider les entreprises locales de production végétale, les ONG, les agriculteurs à identifier et à résoudre les problèmes de pathologies végétales rencontrés dans leurs champs.
- Aider les étudiants en sciences agronomiques à se familiariser avec l'outil de détection des maladies des plantes par des travaux pratiques et des stages.



Le développement des productions agricoles locales

est le pilier de la relance économique dans la majorité des pays africains au sud du Sahara. **Les maladies et les attaques des ravageurs sont les principaux facteurs qui diminuent de plus de 30 % les productions vivrières ou industrielles.**

En RD Congo, la production agricole est affectée par différentes

maladies des plantes ainsi que par des attaques des ravageurs, qui réduisent les rendements, et par là, aggravent la sécurité alimentaire et accentuent la pauvreté en milieu paysan. **La protection de la santé des végétaux est l'un des éléments clés de la relance du système agricole, en particulier dans le domaine semencier.**

Dans un pays où il n'existe pas à proprement parler de formation universitaire en protection des plantes, la Clinique des Plantes de Kinshasa vise à contribuer à la lutte contre les maladies et ravageurs des plantes cultivées, à

la formation des experts en pathologie végétale, capables d'œuvrer auprès des producteurs en vue d'apporter des solutions sur des questions liées aux pestes.

La clinique des plantes travaille en interaction avec l'Université de Kinshasa, L'Université Catholique de Louvain (UCL) et le Centre Agronomique Vétérinaire Tropical de Kinshasa (CAVTK). Cette institution vise à supporter le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage et l'Institut National d'Etude et Recherche Agronomique (INERA) dans le domaine de la protection des végétaux.

Services proposés

Avec un personnel qualifié en diagnostic, détection et conseil en protection des plantes cultivées contre les maladies et ravageurs en milieu paysan tropical, la Clinique des plantes de Kinshasa dispose d'un appareillage neuf de haute précision : loupe binoculaire, microscope connecté à un appareil photo numérique; Kit Elisa; PCR en voie d'installation... qui permet :

- Identification et analyse des plantes malades en vue de la détection des agents pathogènes (champignons, bactéries, virus, viroïdes etc.) ; proposition des moyens de lutte.
- Identification des ravageurs des plantes cultivées (insectes, rongeurs, mollusques etc.).
- Détermination des agents abiotiques responsables des symptômes de carence, toxicité sur les plantes.
- Détection des agents pathogènes sur les semences.
- Expertise en pathologie tropicale des plantes cultivées en milieu tropical.
- Conseils sur les méthodes de lutte contre les ravageurs et agents phyto pathogènes ; usage des pesticides ou des molécules chimiques d'origine végétale.
- Formation des maraîchers et agriculteurs sur la reconnaissance des maladies et ravageurs des plantes cultivées en milieu tropical ; accueil et encadrement des étudiants stagiaires.
- Etude de l'efficacité des molécules chimiques, bio pesticides d'origine végétale.

Adresse : Avenue Wangata, Commune de la Gombe, en face de la maternité de l'hôpital général de Kinshasa, dans l'enceinte du laboratoire vétérinaire. E-mail: cpk-rdc@yahoo.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 et le samedi de 8h00 à 12h00. Téléphone : (+243)081. 505.1891

7. CARG, gouvernance décentralisée



Mécanisation agricole et modernisation de l'agriculture en RDC : défis et perspectives pour le Nord-Kivu.

Romain Kyalire, coordonnateur CARG, province du Nord-Kivu.



Quand on entend parler de « modernisation de l'agriculture », la plupart des gens pensent d'abord à l'utilisation de grands engins de mécanisation agricole. Ensuite, les idées vont tout droit vers une agriculture sur de grands espaces ou des plantations de cultures de rente ou d'exportation. On oublie ainsi que l'agriculture congolaise repose encore sur l'unité familiale pour une production de subsistance et que tout programme de modernisation de l'agriculture doit en tenir compte.

La signification de la mécanisation agricole a souvent constitué un point de confusion. En effet, mécaniser c'est généralement synonyme de modernisme et de machines sophistiquées : tracteurs, moissonneuse-batteuse... Alors qu'en réalité la **mécanisation agricole** est un terme plus large qui **englobe tout le matériel agricole utilisant les différentes formes d'énergie humaine, animale et motorisée**. Le but fondamental de la mécanisation réside dans la mise au point d'une **technologie adaptée aux utilisateurs**.

La mécanisation agricole au sens large, peut être définie comme tout le matériel agricole employé à des fins agricoles :

- que ce soit à l'extérieur de la ferme et dans ce cas, elle comprend tous les travaux d'aménagement et de production à partir des travaux du sol jusqu'à la récolte.

- que ce soit à l'intérieur de la ferme et dans ces cas elle concerne toutes les technologies pour la production animale et les opérations de transformation primaire des produits agricoles. La mécanisation agricole comprend la fabrication, la distribution et les réparations des machines agricoles.

Principales contraintes de l'agriculture en RDC :

- Accès limité aux marchés et services connexes ;
- Faible productivité du secteur agricole ;
- Faiblesse organisationnelle et technique des institutions d'appui aux producteurs agricoles ;
- Accès limité aux services financiers ;
- Insécurité foncière.



Traction attelée au Nord-Kivu.

Les points d'attention pour réussir un programme de mécanisation de l'agriculture:

Le développement des centres de mécanisation agricole fait encore défaut quand bien même la gestion des tracteurs a été confiée aux CARGs qui d'ailleurs n'ont ni les moyens, ni les compétences en la matière.

1. Les travaux préparatoires des champs notamment l'abattage, le dessouchage, le labour et les sarclages sont exigeants en main-d'œuvre : soit celle-ci est relativement chère, soit elle est peu disponible dans certaines régions peu peuplées.
2. La mécanisation agricole se justifie si elle est rentable. Cela suppose que les cultures pratiquées répondent positivement à une intensification agricole partant de l'utilisation des semences améliorées sur un bon sol, avec des techniques culturales appropriées...
3. L'encadrement des producteurs agricole par les services techniques de l'agriculture, les organisations paysannes et de développement, doit être renforcé au travers d'un système de vulgarisation cohérent, qui part de la recherche et atteint les utilisateurs finaux.
4. Les centres de mécanisation serviront pour la sécurisation du parc des engins, la maintenance, la formation des machinistes et des gestionnaires, la disponibilité des équipements connexes et des pièces de rechange, l'approvisionnement en carburant, etc.

5. Les producteurs agricoles doivent être informés sur les avantages comparatifs quant au choix du type de mécanisation agricole. En pratique, **on ne peut pas passer de la houe au tracteur sans utiliser la mécanisation intermédiaire à savoir la culture attelée, l'utilisation des motoculteurs, l'agriculture de conservation**, etc.
6. La modernisation agricole repose aussi sur le développement des chaînes de valeurs autour des filières porteuses selon les priorités de la province. La détermination des filières porteuses prend en compte les flux ou échanges transfrontaliers des produits agricoles qui influencent le PIB de l'entité et génèrent des revenus aux ménages agricoles.

Principaux défis :

- Doter les provinces des structures capables de gérer des parcs d'engins.
- Sensibiliser les organisations paysannes à prendre conscience de l'intérêt de l'énergie mécanique pour augmenter les surfaces cultivées et la production agricole.



Mécanisation agricole au Nord-Kivu.

Des perspectives sur la modernisation de l'agriculture en province du Nord-Kivu

Des réflexions sont envisagées actuellement avec la facilitation de IFDC/Catalist au sujet de l'analyse des filières agricoles intégrant la mécanisation agricole, avec des échanges à l'intention des agents de l'Inspection de l'agriculture, des animateurs des CARG et des attributaires gestionnaires des tracteurs. IFDC/Catalist est engagé avec les CARG dans **la formation, la disponibilité de l'information agricole, les démonstrations sur la gestion intégrée de la fertilité du sol (GIFS)** à travers des tests participatifs installés dans les différentes entités de la province.

IFDC/Catalist vient de doter les attributaires APAV et LOFEPACO de deux planteurs Zero Labour à Kyatenga et au Graben ainsi que du matériel pour la traction animale (Sillonneur Magoyi Ripper, charrue à soc, herse à dents, sarcloir, semoir...) au SYDIP dans sa ferme semencière de Kasinga, territoire de Lubero.

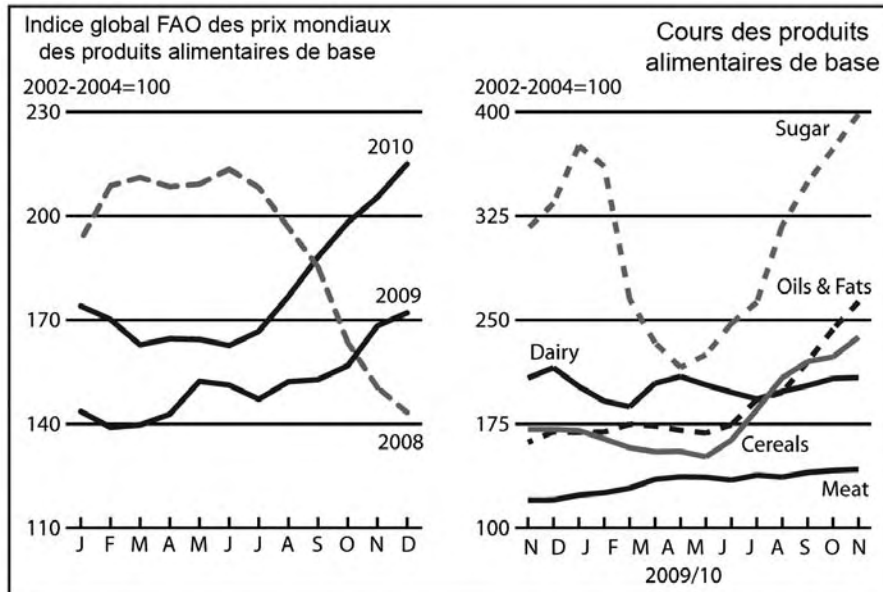
Préalables définis par les CARG, pour la réussite d'un programme de mécanisation agricole :

1. Un plan d'aménagement du territoire et une délimitation cartographique précise des bassins de productions selon les filières porteuses et les flux d'échanges.
2. L'organisation des producteurs autour des filières porteuses et leur responsabilisation au sein des chaînes des valeurs.
3. Des choix raisonnés pour les itinéraires techniques et types de mécanisation selon les avantages comparatifs tenant compte de la protection de l'environnement.
4. La mise en place d'un système de vulgarisation agricole pour un encadrement efficient des producteurs et productrices agricoles sur base des fiches techniques simplifiées et adaptées aux usagers, appuyé par des vulgarisateurs et moniteurs agricoles « recyclés ».
5. Des approvisionnements groupés et intrants agricoles et équipements connexes.
6. L'implication effective des intervenants (publics et privés) du secteur agricole dans la préparation et l'organisation des campagnes agricoles.

8. Economie et partenaires; prix et marchés



Economie et partenaires, prix et marchés en RDC.

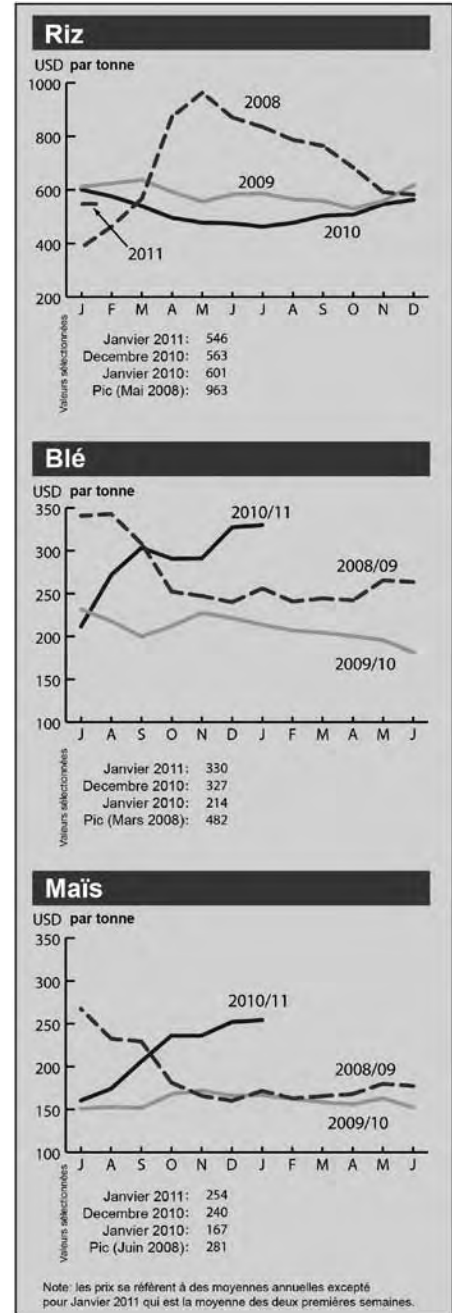


• Selon l'indice FAO des prix des produits alimentaires mondiaux, celui-ci a atteint un nouveau pic historique en janvier 2011, pour le septième mois consécutif. La FAO surveille l'évolution mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires de base, depuis 1990.

L'Indice s'est établi à 231 points en janvier, en hausse de 3,4 pour cent par rapport à décembre 2010. C'est le plus haut niveau jamais atteint. L'huile et le sucre ont le plus augmenté, mais également les céréales.

Le blé maintient ses prix élevés en raison des inondations en Aus-

tralie et de sécheresse aux Etats-Unis ; seul le prix du riz a diminué. Les chiffres montrent clairement que la pression à la hausse des prix alimentaires mondiaux ne montre pas de signe d'essoufflement. L'augmentation du prix du baril de pétrole suite à la crise dans certains pays producteurs devrait soutenir ces prix élevés, voire aggraver la situation, ce qui est source de préoccupation, en particulier pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier qui risquent d'avoir du mal à financer leurs importations vivrières, et pour les ménages pauvres qui consacrent une grande partie de leurs revenus à l'alimentation.



Le seul facteur encourageant jusqu'à présent vient de plusieurs pays, où - grâce à de bonnes récoltes - les prix de certains des aliments de base sur les marchés intérieurs demeurent faibles par rapport aux cours mondiaux.

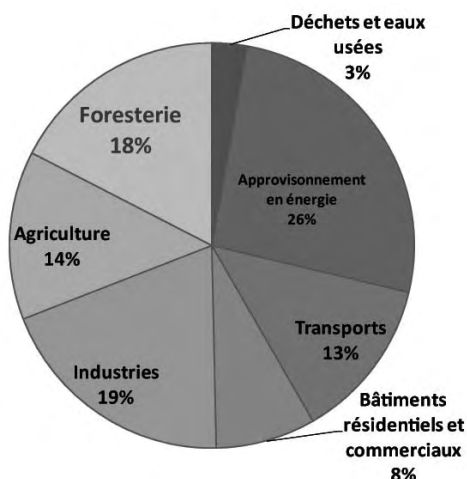
• **En RDC**, selon l'unité de coordination des opérations agricoles d'urgence et de réhabilitation de la FAO, avec l'appui financier de la Belgique, de l'Union européenne et du « pooled fund » **les prix des denrées alimentaires de base restent à un niveau raisonnable**, soit « seulement » 9 % d'augmentation sur un an, de mars 2010 à Mars 2011, à l'exception d'importantes variations saisonnières du prix du maïs au Katanga. Cela est dû à des actions préventives du Gouvernement pour maîtriser certaines taxes illégales et des négociations de prix avec des fournisseurs étrangers. **Cependant la balance des paiements de la RDC ne s'améliore pas, avec une facture toujours plus lourde pour les produits agroalimentaires de base, importés** et non contre balancés par des recettes d'exportation.

• **Sur le plan des programmes de lutte contre la pauvreté**, la collaboration s'est faite plus intense entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers, notamment au travers du Groupe thématique **GT 15**.

• Des avancées se font voir avec l'engagement des acteurs autour du PDDAA qui relance les activités du GT 15, le DSCR, la discussion sur le code agricole qui reprend à l'Assemblée Nationale.

• Démarrage du projet phare de la Banque Mondiale dans le secteur agricole, le PARRSA au nord de la province de l'Equateur, dans les districts de la Mongala, Nord Oubangui, Sud Oubangui, doté d'un budget de \$120 millions : réhabilitation de pistes rurales, appui à la production, transformation stockage, renforcement des organisations paysannes, appui institutionnel.

• Réchauffement climatique : les forestiers, agro forestiers, agriculteurs, banquiers, investisseurs, ont été sensibilisés par divers exposés au cours du séminaire REED+ à l'hôtel SULTANI, destiné aux opérateurs économiques, un processus vital pour le pays. Lire le rapport Mac Kinsey sur le programme REDD+ en RDC et les articles de la rubrique « REDD+ et climat. Préserver la forêt » (pp.14 à 20).



Présentation du contexte global et des objectifs de l'atelier, le changement climatique et le mécanisme REDD, par Fabien Monteils.

<http://dl.dropbox.com/u/16567353/pdf/Change-ment%20climatique%20et%20REDD%2B.pdf>

Présentation du processus REDD en RDC, par Léon Kanu.

http://dl.dropbox.com/u/16567353/pdf/Proces-sus%20REDD%20RDC_Atelier%20secteur%20priv%C3%A9_20100216.pdf

Introduction à la finance carbone dans le secteur forestier, par André Aquino.

<http://dl.dropbox.com/u/16567353/pdf/intro%20fi-nance%20carbone.pdf>

Le secteur privé dans la REDD+, par André Aquino.

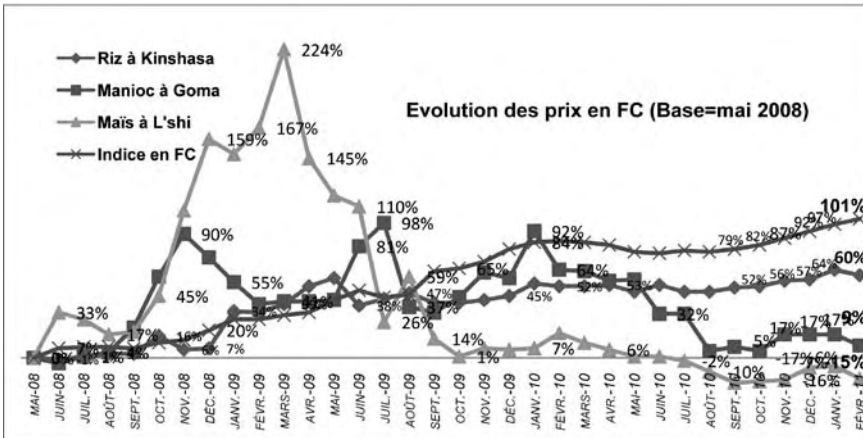
<http://dl.dropbox.com/u/16567353/pdf/secteur%20priv%C3%A9%20et%20REDD.pdf>

• Loi sur les principes fondamentaux de l'agriculture : les organisations paysannes en appelle à la conscience des parlementaires.

Par Raymonde Senga Kosi.

Un cadre légal s'avère nécessaire pour combler le vide juridique qui fait défaut au secteur agricole de la RDC. **Les organisations paysannes interpellent ainsi le Parlement pour qu'il vote la loi sur les principes fondamentaux relatifs à l'agriculture.** Cet loi doit faire l'objet de discussion au Parlement national en avril 2011. Dans ce cadre, les organisations paysannes ont tenu un point de presse samedi 26 mars 2011 pour exprimer leurs attentes vis-à-vis des parlementaires. La rencontre a eu lieu au Siège du Centre d'appui au développement et à la participation populaire (Cenadep) qui les appuie dans leur démarche de plaider en faveur de cette loi. Le point de presse a été animé par MM. Paluku Mivimba, Jacques Mitini, Paulin Osit et le pasteur Nathanaël Buka, ainsi que Mme Espérance Nzuzi Mwaka. Ces personnalités représentaient respectivement la fédération des organisations paysannes du Congo (Fopac), la faitière des organisations paysannes de la province du Bandundu (Fopaband), la coordination nationale des plans provinciaux au ministère de l'Agriculture, la Confédération paysanne du Congo (Copaco) et la Force paysanne du Kongo central (Fopako)

http://www.lepotentiel.com/afficher_arti-cle.php?id_edition=&id_article=108298



• CADIM a mis en place les premiers ateliers éducatifs avec 40 élèves de l'école belge et des enseignants qui s'impliquent dans l'élaboration d'outils pédagogiques pour la mise en valeur et la préservation des patrimoines naturels de la RDC.

• Avec l'appui de la Fondation Hans Seidel, des CARGs pilotes sont en cours d'implantation avec une connexion au système REDD+, ce qui intéresse USAID.

• Les études de l'agence belge de Coopération-CTB-préalables au démarrage du programme indicatif de coopération PIC signé en Décembre 2009 entre le Royaume de Belgique et la RD Congo, se poursuivent. En raison de la longueur du processus, les autorités congolaises demandent un démarrage immédiat du PIC dans le Kuilu et le Kwango.

• PAIDECO, projet d'appui modèle aux initiatives communautaires de l'agence belge de coopération, a fait l'objet d'un atelier national. En dépit de la satisfaction des autorités congolaises, ces actions ne sont pas promises à une reconduction. La coopération belge ne désire pas capitaliser les expériences et compétences acquises en ce qui concerne la gouvernance décentralisée en RDC, après l'arrêt (en août 2010) du soutien au processus CARG, cadre de concertation public privé, intégré au processus de réforme du ministère de l'Agriculture ; ou encore l'arrêt du projet d'appui à la réforme de la fonction publique en décembre 2008.

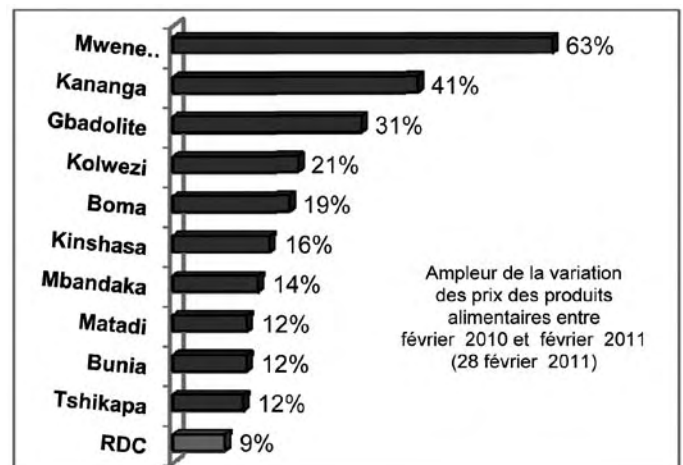


• Programme-pays de l'ONUDI pour promouvoir le développement industriel durable et la coopération industrielle internationale. L'ONUDI axe son action sur trois priorités thématiques : (1) la réduction de la pauvreté grâce à des capacités productives, (2) le renforcement des capacités commerciales, (3) l'énergie et l'environnement.

Toutefois ce projet de loi portant les principes fondamentaux pour le secteur agricole, reste frileux sur le volet foncier ; les commissions foncières locales pourtant adoptées par les Sénateurs, ont été retirés du projet de loi par les Députés. Les députés du Nord-Kivu se mobilisent avec les organisations paysannes pour clarifier les relations avec les chefs de terre et les procédures d'acquisition des terres.

• La crise en Côte d'Ivoire, premier pays exportateur de cacao n'inspire pas encore la RDC. Aucune mesure n'est réellement mise en place pour stimuler les filières café et cacao, qui pourraient rapporter de précieuses devises à l'exportation. Le café dans les années 80 a permis des rapatriements annuels de devises de près de \$ 200 millions. A Katala non loin de Rutshuru, on y croit. Cependant l'insécurité demeure un problème majeur dans les 2 Kivu et la réinsertion d'ex combattants y est toujours problématique, consommant d'importants budgets sans forcément obtenir des résultats durables.

La construction d'une **filière cacao** est susceptible d'apporter une réponse appropriée pour ramener la sécurité et augmenter les revenus. Des acteurs comme IJAD, tentent d'**initier les jeunes aux activités de développement, jusqu'à l'intégration économique des jeunes combattants** ; ESCO Kivu qui achète la cacao à 2 \$ le Kg dans la région de Béni, ainsi que la Fédération des organisations paysannes FOPAC, soutiennent la mise sur pied d'une filière provinciale cacao, combinée avec le manioc, dans les basses terres. Des démarches sont entreprises auprès de responsables de la MONUSCO. Les fonctionnaires prêts à aller à la retraite (> 40 % des effectifs de la fonction publique) pourraient être intégrés dans un tel plan à titre d'encadreurs. **Le Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa, est prêt à s'impliquer dans le volet formation comme il l'a fait récemment avec des retraités de la REGIDESO, sur financement SFI -Banque Mondiale.**



Environ 700 fonctionnaires et 2000 experts du monde entier fournissent des services dans ces domaines dans plus d'une centaine de pays et, ce faisant, recueillent une expérience précieuse utilisée pour renforcer l'efficacité de nouvelles interventions.

Le programme ONUDI vise à raviver le rôle de l'entreprise dans la création d'emplois et de revenus durables, notamment au bénéfice des groupes de populations vulnérables : les femmes, les jeunes et les petits exploitants ruraux. Il associe et combine d'une part des interventions à dimensions stratégique et fonctionnelle destinées à améliorer la gouvernance du secteur privé aux niveaux politique et institutionnel, et d'autre part des interventions sectorielles centrées sur le bois, le manioc et les industries d'huile de palme tant pour la consommation intérieure (avec l'accent sur Kinshasa) que pour les exportations.

Projets	Budget prévisionnel (\$)
<i>Interventions stratégiques et fonctionnelles visant à renforcer la gouvernance et les institutions publiques</i>	
1. Gouvernance industrielle et aide à la décision	2 021 005
2. Financement des PME et promotion de l'investissement	1 875 800
3. Travail productif pour les jeunes	1 438 490
4. Normes, métrologie, tests et contrôle qualité	3 378 700
<i>Interventions sectorielles (programme ID3A) :</i>	
5. Seconde transformation du bois	2 055 470
6. Chaînes de valeur manioc et huile de palme autour de Kinshasa	1 000 000

• Les produits agricoles du bas Congo et de Kinshasa sont présentés lors de foires organisées au Supermarché Hasson frères, avec l'appui d'AGRISUD.

• Une foire au miel a été organisée par SNV, la coopération néerlandaise au Zoo de Kinshasa le 15 février 2011.

• Le secteur privé et les ONG de l'environnement main dans la main pour améliorer la gestion durable des forêts en RDC. WWF avait lancé en 2009 un programme de formation pour les ONG du secteur environnemental en RDC afin d'améliorer leurs capacités à participer activement au processus de gestion forestière. Les formations ont porté sur les textes juridiques sur la gestion forestière et les techniques de plaidoyer.

Les experts formés ont été envoyés sur terrain dans les concessions forestières pour travailler avec les communautés locales avec la participation des entreprises d'exploitation forestière. Dix ONG ont ainsi sensibilisé plus de 16 000 personnes dans les zones rurales et ont mis en place les comités chargés de négocier le cahier des charges sociales avec les compagnies forestières. Le secteur forestier privé reconnaît désormais l'importance de ces ONG dans l'établissement de bonnes relations entre le secteur privé et les communautés locales. Actuellement, certaines entreprises font appel aux ONG pour leur expertise afin de préparer d'autres communautés dans le processus de négociation. C'est le cas de SIFORCO, SOFORMA et SEDAF qui ont sollicité les services des ONG pour leurs concessions)

A paraître, très bientôt : le livre de présentation des organisations paysannes de la dynamique paysannes au Congo, avec VREDESEILANDEN.

« La Voix du Congo profond » prévoit des numéros spéciaux :

- GIES, gestion intégrée de la fertilité des sols, (réunion Petit ABUJA) ;
- métiers d'avenir agro environnementaux de la RDC ;
- les CARG, leurs activités et les expériences de gouvernance décentralisée en RDC.



Fiche d'entreprise : Domaine de Katale – Rutshuru – Nord-Kivu.

Plantation de café arabica et usines au sein la région montagneuse du Nord-Kivu au pied du volcan Nyragongo. 1000 hectares sous caféiers arabica répartis en troisterroirs :
Katale (alt :1 300 m) ; Bubanga (alt :1 200 m) et Kissisile (alt : 1 300m)



La plantation dispose de 700 ha de caféiers de plus de 40 ans. Nous remplaçons 40 à 50 ha par an avec des nouvelles variétés, soit actuellement 300 ha en « replanting » de variétés rustiques. Les plants sont issus de nos pépinières et de nos semences sélectionnées par nos soins). La production actuelle atteint 300 Tonnes/an ; nous espérons atteindre 600 tonnes/an de café, exclusivement arabica. Il s'agit principalement de la variété Blue mountain (Jamaïque) et aussi des variétés Catuaï (Brésil), Jackson et Bourbon (île Bourbon).

Le caféier arabica se compose d'un ou plusieurs troncs principaux avec de nombreuses branches latérales et mesure de 1,5 à 2 mètres selon la taille. Il fleurit deux fois par an en de belles fleurs blanches. Le fruit du caféier appelé drupe est entouré d'une pulpe sucrée qui devient rouge quand il est mûr et on l'appelle pour cela « cerise ». L'intérieur de cette drupe contient un double grain qui après traitement donnera le grain de café. Il faut 3 ans entre la semence germée du futur caféier et sa production de cerises. La durée de vie productive de l'arbre est de 25 ans.



De la cueillette à la tasse de café :

Dans notre région, la cueillette manuelle des cerises se fait 2 fois par an en saison des pluies : février à juin et septembre à décembre. Les cerises sont acheminées à l'usine de **dépulpage** par voie humide : avec l'action de l'eau et de disques dépulpeurs, l'enveloppe de la cerise se détache du grain central.

Les grains sont acheminés par le courant d'eau dans des bacs de **fermentation**, laquelle dure maximum 36 heures. La fermentation permet d'éliminer le mucilage entourant le grain. Après un dernier lavage, on obtient des grains appelés **parche** : le grain est encore entouré d'un tégument. La parche humide est mise à sécher au soleil sur des claies jusqu'à 50% d'humidité.

La parche est transportée dans la deuxième usine et suit le processus suivant :

Le **séchage** se fait dans des séchoirs rotatifs (alimentés par feux de bois d'Eucalyptus) jusqu'à obtention du taux de 12 % d'humidité. Il y a ensuite le passage à l'**épierreur** (tapis vibrant) qui élimine tous les corps étrangers (pierres). Avec le **décortiqueur**, on enlève mécaniquement le tégument entourant la graine. Le **polisseur** mécanique polit le grain et enlève les dernières impuretés. Enfin, il y a le **triage** des grains en différentes qualités selon la grosseur, le poids. A ce moment, nous avons ce qu'on appelle le **café marchand ou café vert**. Il est alors **trié à la main et réparti dans des sacs de jute de 60 kilos**. Ce café vert est **exporté vers différents pays où il sera mélangé à d'autres productions par des torréfacteurs** (grandes marques ou torréfacteurs artisanaux)

Torréfaction :

Le grain de café vert n'ayant aucun goût, il faut le **griller** pour en dégager les différentes odeurs et saveurs. Sa teinte verte ou bleue vire alors au brun et prend l'odeur de café (différemment selon la durée de la torréfaction). Pour obtenir 1 kg de café torréfié, il faut 1,2kg de café vert. Nous torréfions quelques centaines de kgs de café vert chaque mois pour la consommation locale.



Le torréfacteur à l'usine de Katale.

9. Evénements

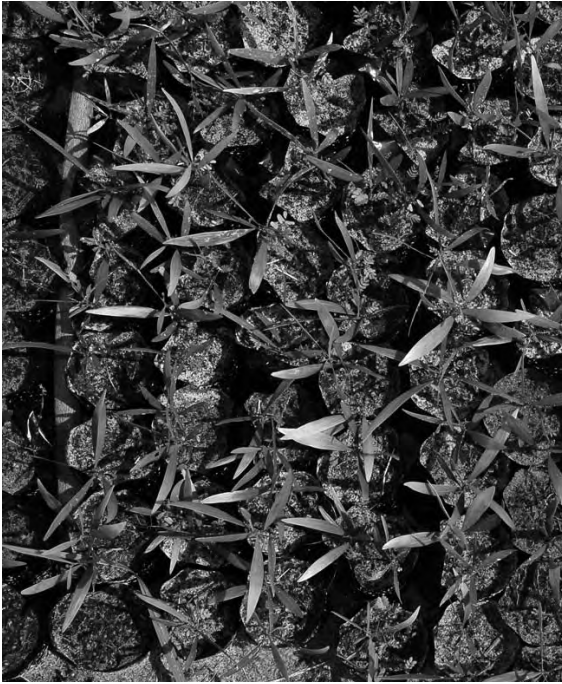
28 et 29 juin : atelier "Petit Abuja".
1, 2 et 3 juillet : portes ouvertes à Ibi Village.



Evénement : atelier expo "Petit Abuja" & Intensification de l'agriculture en RDC.



28-29 juin 2011 à Kinshasa avec IFDC CATALIST



Réduire la pauvreté en RDC est possible en investissant dans l'agriculture.

CATALIST vise le changement de mentalité et la révision des opinions générales par rapport à l'intensification agricole en RDC. L'objectif est de rendre l'environnement politique et socio-économique incitatif pour que les producteurs investissent dans leurs terres et pour que les entrepreneurs s'impliquent dans les marchés d'intrants et des produits, ainsi que dans la transformation agro-alimentaire.

Pour cela, il faut développer les marchés d'intrants et des produits ; réduire l'aide d'urgence, gratuite et transférer ces ressources vers l'appui en intrants et le renforcement de filières locales de production ; diminuer les frais de transactions pour les intrants ; sécuriser l'accès à la terre pour tous ; renforcer les collaborations entre les petits et les grands producteurs et entre hommes et femmes...

Le « Petit Abuja » à Kinshasa, et sa campagne médiatique contribueront à l'application des résolutions d'Abuja en RDC. Là où le sommet d'« Abuja » visait la résolution du problème des intrants (engrais en particulier) trop chers en Afrique pour qu'ils soient utilisés d'une façon compétitive, **« le Petit Abuja Congolais » devra avant tout convaincre les Congolais et leurs représentants officiels et officieux, que l'intensification agricole nécessaire est possible et que cela passe par la gestion intégrée de la fertilité des sols. De plus, l'engrais est un intrant nécessaire et n'est pas dangereux lorsqu'il est bien utilisé. Et s'il faut miser sur la production biologique, il faut résoudre au préalable l'énorme problème de la baisse de productivité agricole qui engendre la faim en RDC.**

CATALIST est convaincu que l'intensification agricole peut induire

un accroissement important de la production nationale.

Les coûteuses importations alimentaires dont le Congo dépend, peuvent être remplacées par une production nationale, et –pourquoi pas– par des exportations agricoles de grande ampleur!

CATALIST « Catalyser l'Intensification Agricole Accélérée pour une Stabilité Sociale et Environnementale » est un projet régional exécuté par l'IFDC, avec le financement du Gouvernement Néerlandais.



Le but du projet est de contribuer au processus de paix et de stabilité environnementale dans la région des Grands Lacs de l'Afrique Centrale et ce à travers l'intensification agricole et la protection environnementale. Les objectifs du projet consistent à promouvoir et à soutenir le développement des filières agricoles, à favoriser la production compétitive et durable, à augmenter et à améliorer l'efficacité des marchés des intrants agricoles et des produits agricoles et à contribuer à la création d'une politique incitative.



Le « Petit Abuja », trois événements :

- **Un atelier** rassemblera le premier jour les producteurs et autres **principaux acteurs au développement agricole** et des pôles d'entreprises agricoles ; le monde rural, des commerçants et des entreprises agricoles, les institutions de recherche (INERA, etc.), les banques et institutions de Micro-Finance, les services publics et de vulgarisation, etc.

La deuxième journée sera consacrée à la politique agricole et rassemblera les décideurs (Ministères de l'Agriculture, du Plan, de l'Economie, des Finances, l'OFIDA...), les représentants des différents partis politiques, les honorables Députés et Sénateurs.

- **L'exposition** « Comment développer l'agriculture en RDC, tout en préservant l'environnement » servira à documenter les thèmes majeurs de la rencontre. Cette exposition permettra de mieux informer les médias et la société civile, ce qui renforcera la campagne médiatique pendant l'événement. Elle sera ensuite itinérante, en commençant par les Universités du Nord et du Sud Kivu.

- **La campagne médiatique** se fera avant, pendant et après l'événement. Une pièce de théâtre fera comprendre les « conditions sine qua non » de l'intensification agricole en RDC. Un travail de fonds sera mené en parallèle avec les journalistes.

« Petit Abuja » 28-29 juin 2011 à Kinshasa : appel à partenaires : les ONG et autres partenaires désireux de participer sous toutes les formes sont invités à se faire inscrire. Certains peuvent appuyer la participation des représentants des organisations paysannes. Si vous désirez participer à l'exposition, envoyez-nous vos visuels avant le 15 mai 2011 pour que nous puissions les intégrer :
ifdcrcd@ifdc.org, alain_huart@hotmail.com.



Evénement : « la force de la tradition alliée à la beauté du terroir ».



Puits de carbone à Ibi.

LES JOURNEES PORTES OUVERTES D'IBI, CETTE ANNEE, SERONT PRECEDEES PAR L'EVENEMENT ATELIER "PETIT ABUJA" & INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE EN RDC, LES 28 et 29 juin 2011 à Kinshasa.

1, 2 et 3 juillet 2011 : les formidables perspectives du développement de l'économie verte accessibles à la jeunesse kinoise, étudiants, cadres, employeurs, commerçants... de la grande cité.

Les Portes vertes d'Ibi Village : un événement festif et pédagogique où citadins et villageois convergent sur l'esplanade située au milieu de la forêt d'acacias de la zone pilote du site. Espace vert de démonstrations, de dégustations, de ventes et de divertissements, les portes ouvertes d'Ibi permettent à quelques milliers de personnes venues de divers horizons, de découvrir des paysages de savane et forêt qui se marient à perte de vue; elles permettent aussi de rencontrer des agriculteurs, forestiers, villageois venus exposer les produits variés de leurs champs.

Ibi Village est une entreprise pilote gérée par des Congolais, pour des Congolais.

- Le puits de carbone agro forestier Ibi-Bateke, à 140 km de Kinshasa
- Une nouvelle forêt de 4 200 ha en cours de plantation
- Des milliers de tonnes de manioc et usine de transformation
- Des idées plein la tête qui se concrétisent sur terrain



Transformation du manioc à Ibi.

- Une reconnaissance internationale
- Des emplois par centaines
- Des entreprises internationales qui investissent
- Une région qui se réveille peu à peu.

On appelle puits de carbone un phénomène qui permet l'absorption et le recyclage du carbone atmosphérique. Les deux principaux puits de carbone sont la forêt et l'océan. Les plantes et en particulier la forêt sont des gros consommateurs de carbone. Une plante est principalement constituée d'hydrate de carbone, carbone qu'elle a pris à l'atmosphère au travers de la photosynthèse. Une forêt qui pousse est donc très grosse consommatrice de carbone.

Combinaison d'animations, de découvertes, de dégustations des produits du terroir et de spectacles ; la session 2011 des Portes vertes d'Ibi s'articulera sur **3 thèmes** :

- La filière manioc, de la récolte à la casserole...
- La gestion des terroirs et des paysages, force de la tradition et beauté du terroir.
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour contrer la dégradation des forêts.
- Le multi média dans le développement rural intégré : quel impact ? Quel accès ?

Organisation logistique

Depuis Kinshasa, des navettes d'autobus transporteront les visiteurs (aller / retour) pendant les 3 jours à partir de lieux d'embarquement répartis dans les quartiers populaires. Depuis les champs, des camions transporteront les visiteurs et villageois des alentours jusque sur l'esplanade située en plein centre d'Ibi village. Sur place, une équipe de jeunes gens accueillera les visiteurs pour les orienter vers les diverses activités.

Localisation

Ibi village se trouve à proximité de la localité de Mbanakana (7000 habitants) à 140 Km du centre de Kinshasa dans la commune rurale de Maluku en République démocratique du Congo. On y accède facilement par la RN1, route asphaltée d'intérêt national.

Sponsors, bénévoles, participants, curieux ? Vous êtes intéressés ? Contactez-nous sans hésiter :

En RDC

Coordination générale M. Gauthier Tshikaya
+243.819.121.459 gautshik@ibivillage.cd

Coordination artistique M. Gauthier Lisein
+32.497.441.725 guru@ibi-village.cd

Coordination logistique M. Jean Luc Mouzon
+243.995.904.121 jeanlucm@ibi-village.cd

Secrétariat RDC Mme Mireille Bambi
+243.997.124.007 bambi@ibi-village.cd

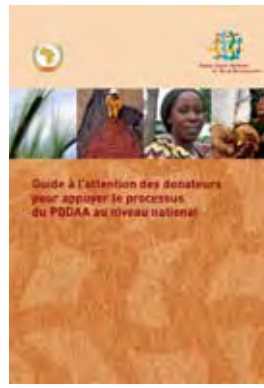
En Belgique

Les Amis d'Ibi Village M. Gabriel Castel
+243.819.121.459 lesamisdibi@ibi-village.cd

Les dates : vendredi 1er juillet 2011, samedi 2 juillet et dimanche 3 juillet 2011

Le site Internet, www.ibi-village.cd ; Facebook (logo)

Email général des portes vertes : pvi@ibi-village.cd



Documents disponibles ou à acquérir pour les mini-bibliothèques des CARGs et radio rurales au CAVTK - Laboratoire Vétérinaire de Kinshasa.



Prefed



Rien ne sert de tenter de protéger la forêt de RDC sans s'occuper de l'agriculteur. Les récentes études sur le climat sont inquiétantes : la planète se réchauffe et la déforestation et la dégradation des forêts sont responsables de près de 20% des émissions globales de gaz à effets de serre. La RDC est un pays stratégique, car la forêt congolaise se place au second rang mondial de superficie des forêts denses humides. La Communauté Internationale prépare un outil appelé « Réduction des émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts » ou REDD+.



AGB

Un programme pour la préservation de la forêt en RDC ne pourra réussir que si l'on parvient à intensifier l'agriculture. Avec une agriculture performante on pourrait espérer réduire de 40 % la déforestation en RDC d'ici 2040. Pour cela, il faut résoudre un double problème : des savanes en rapide appauvrissement des sols (et la destruction des galeries forestières en savanes), et une forêt primaire qui se détruit à petit feu. Avec la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis, culturellement enracinée et systématique, la RDC est le pays au monde qui consomme le moins d'engrais par habitant. Donc, il faut forcément intensifier l'agriculture en savane, réduire la destruction de la forêt par les pratiques agricoles adéquates et aussi la production de charbon de bois. Il faut créer les conditions pour que l'intensification de l'agriculture se généralise. Il faut mettre en place une politique qui incite les producteurs à investir sur leur terre et qui encourage les entrepreneurs à investir dans le développement des marchés d'intrants et des produits agricoles, ainsi que dans les entreprises de transformation agricole. Il faut promouvoir l'agro foresterie et les projets carbone. Il faut (former) des ressources humaines, des chercheurs, et techniciens forestiers et agricoles.

